

atlas régional

DE L'ÉLEVAGE HERBIVORE
DANS SON TERRITOIRE



#PacteSocial
#PlanDeFilière
**AIMEZ LA VIANDE,
MANGEZ-EN MIEUX.**
Une filière engagée,
responsable et durable.





atlas régional

DE L'ÉLEVAGE HERBIVORE
DANS SON TERRITOIRE
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

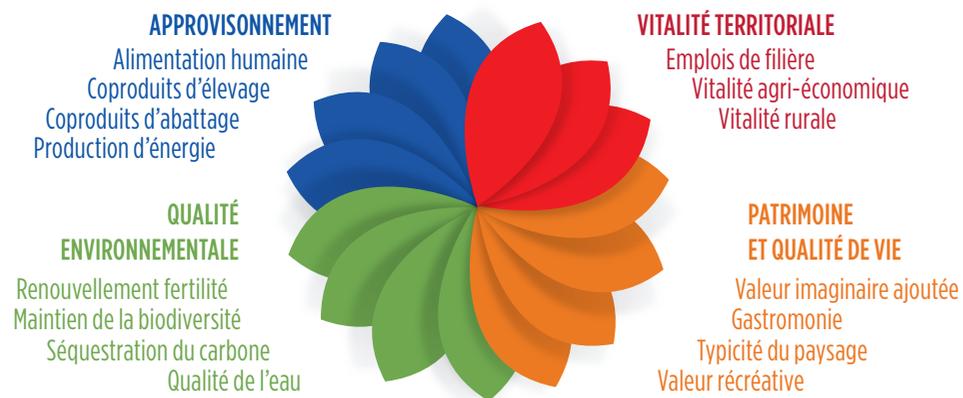


La France et ses terroirs ont une histoire intrinsèquement liée à l'élevage herbivore : vaches, veaux, brebis, agneaux, chèvres et chevaux ont été élevés selon des traditions, des savoir-faire, mais aussi selon l'environnement géographique, géologique et climatique. Avec tous ces facteurs, chaque région s'est démarquée pour devenir unique. En plus de façonner le paysage, l'élevage participe à l'identité culturelle et gastronomique du territoire et permet également le

maintien de toute une économie. L'Atlas de l'élevage herbivore en Auvergne-Rhône-Alpes fait partie d'une collection d'Atlas régionaux publiés par INTERBEV et ses Comités régionaux.

La volonté de ce projet est de souligner et d'expliquer cette diversité régionale qui participe à la richesse de la France, mais également de présenter le bouquet de services que l'élevage rend sur les territoires.

FLEUR DES SERVICES RENDUS PAR L'ÉLEVAGE



☞ INTERBEV Auvergne-Rhône-Alpes souhaite, à travers cet ouvrage, recenser les pratiques et savoir-faire des activités d'élevages d'herbivores qui participent à la vitalité de nos territoires et à la production de viandes de qualité dans notre région.

Riche de nombreuses illustrations, cartographies et de témoignages de professionnels, cet Atlas régional des herbivores recense les atouts, les engagements et les enjeux de cette filière. Cet ouvrage se veut démonstratif des aménités des activités liées à l'élevage pour les professionnels, élus, journalistes, enseignants, étudiants et scolaires...

L'élevage herbivore, surtout dans nos territoires, est bien souvent le dernier rempart à la friche, à la fermeture des paysages et à l'appauvrissement de la biodiversité. Les éleveurs concilient quotidiennement leurs pratiques avec le respect des territoires qu'ils animent et veillent à adapter leurs systèmes aux effets socio-économiques et climatiques. Les pratiques ancestrales de fauche et de pâturage de l'herbe sont aujourd'hui complétées et optimisées avec des programmes de gestion de l'herbe et des fourrages. La diversité de l'élevage sur l'ensemble de notre territoire régional génère un vivier d'emplois, riches de compétences, d'innovations dans les entreprises régionales de la commercialisation et de la distribution du bétail et des viandes qui valorisent le travail des éleveurs, notamment au travers de démarches de qualités reconnues dans toute la France.

L'interprofession Elevage et Viande s'est engagée avec l'ensemble des professionnels dans une démarche sociétale de filière qui a pour objectif d'apporter une réponse globale aux attentes de la société et des acteurs de la filière en matière de bonnes pratiques de production et de consommation, preuves et garanties à l'appui. Cette démarche vise à acter les points forts du secteur, identifier les axes de progrès en collaborant notamment avec des ONG environnementales et de protection animale, et à déployer des outils collectifs, au service d'une alimentation durable. Dans cet Atlas, vous pourrez découvrir différentes actions conduites par des professionnels de la filière en région Auvergne-Rhône-Alpes qui répondent à la stratégie de notre Pacte pour un engagement sociétal.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



© INTERBEV / Photographie : Cyril Entzmann DIVERGENCE

LE PACTE SOCIÉTAL

Il s'agit d'une stratégie globale de la filière Elevage et Viande pour intégrer les attentes sociétales et y répondre. Cette démarche a été labellisée « engagée RSE confirmée » (niveau 3 sur 4) par l'AFNOR.



La méthode consiste à :

- | Partager un état des lieux des atouts de la filière,
- | S'engager sur des bonnes pratiques et des pistes d'amélioration sur les différents enjeux,
- | Concevoir et diffuser des outils d'amélioration continue,
- | Suivre les progrès grâce à des indicateurs.

LES 4 AXES DE LA STRATÉGIE RSE NATIONALE



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- | Atténuer et s'adapter au changement climatique
- | Valoriser l'herbe et les services écosystémiques des prairies : stockage de carbone, biodiversité ...
- | Renforcer l'autonomie des élevages et lutter contre la déforestation importée



BIEN-ÊTRE, PROTECTION ET SANTÉ DES ANIMAUX

- | Garantir le bien-être et la protection des animaux à chaque étape de leur vie
- | Lutter contre l'anti-biorésistance



JUSTE RÉMUNÉRATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- | Assurer une juste rémunération des acteurs de la filière
- | Valoriser les métiers de la filière et favoriser le renouvellement des générations



ALIMENTATION DE QUALITÉ, RAISONNÉE ET DURABLE

- | Favoriser un approvisionnement responsable et de qualité
- | Favoriser une consommation équilibrée et raisonnable de viande



Cette démarche est encadrée par la norme ISO 26000 dite de Responsabilité Sociétale reconnue internationalement. INTERBEV est la 1^{ère} interprofession du secteur agroalimentaire labellisée par l'AFNOR « engagé RSE confirmé » de niveau 3 sur 4 en 2018. Un audit de suivi est venu confirmer cette note début 2020.



Des actions régionales s'inscrivant dans le PACTE seront présentées dans l'Atlas. Repérez-les grâce aux macarons.

ÉDITO



La région Auvergne-Rhône-Alpes est une région emblématique de l'élevage français. Du Massif Central au Massif des Alpes, de la Salers à la Charolaise ou à la Tarentaise, ou encore du Cantal au Beaufort, notre région offre un panel de paysages, produits et cultures, aussi diversifiés que son agriculture.

Depuis le Néolithique, l'Homme adapte ses pratiques agricoles à cet environnement ponctué de vallées, contreforts, montagnes. Grâce au pastoralisme et à des systèmes polyculture-élevage, chaque espèce d'herbivores prend place dans ce territoire. Ces élevages ont évolué en fonction des conditions géologiques et géographiques, de développement des techniques et des besoins de consommation pour s'étendre à l'ensemble de notre région.

L'élevage d'herbivores a ainsi forgé au fil des années l'identité actuelle du territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Une région forte de caractères et d'authenticité où l'élevage occupe une place prépondérante dans les dynamiques territoriales. De ce fait, notre région demeure encore aujourd'hui la 1^{ère} prairie d'Europe entretenue et valorisée grâce à l'élevage d'herbivores.

L'ensemble des femmes et des hommes de notre filière œuvrent ainsi chaque jour pour offrir des produits de qualité, tout en rendant des services environnementaux, économiques, culturels et patrimoniaux, à notre société.

Cet Atlas régional des herbivores a pour objectif de démontrer les relations et bénéfices apportés par cette filière et d'identifier des pistes de développement économiques, de nouvelles pratiques ou d'innovation pour répondre aux besoins des acteurs économiques des territoires et de consommation.

Soyons attentifs dans nos activités respectives à accompagner ces filières élevage et viande ancrées dans notre patrimoine culturel, environnemental et d'engagements de durabilité.

Jean-Paul THENOT

Éleveur dans le Puy-de-Dôme et Président du Comité Régional d'Interbev Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- | Préambule
- | Edito

PARTIE 3 ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

- | Elevages et paysages
- | Le pastoralisme, savoir-faire régional
- | L'élevage herbivore au service de l'environnement
- | La filière se met au vert

PARTIE 1 DES ÉLEVAGES ET DES HOMMES

- | L'élevage une histoire de montagne
- | Auvergne-Rhône-Alpes, région riche de contrastes
- | Une verdure incontournable
- | Panorama de l'élevage herbivore en Auvergne-Rhône-Alpes
- | Les éleveurs d'aujourd'hui et de demain

PARTIE 4 IDENTITÉ CULTURELLE ET PATRIMOINE

- | Des races emblématiques de la région
- | Un patrimoine pastoral remarquable
- | Gastronomie locale
- | Agritourisme, entre montagne nature et agriculture

PARTIE 2 DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

- | Gestion du bétail à la sortie de la ferme
- | Du pré à l'assiette, quelle transformation, quels emplois ?
- | La viande de qualité et certifiée
- | Du lait au fromage, une signature régionale
- | Une filière viande engagée pour le bien-être animal

PARTIE 5 ENJEUX ET PISTES D'ACTION

- | La préservation de l'environnement
- | Agir pour le Bien-être animal et la bien traitance tout au long de la filière
- | Juste rémunération des acteurs de la filière et attractivité des métiers
- | Promouvoir une alimentation de qualité, raisonnée et durable



© INTERBEV / Photographe : Ludovic DUBOIS

PARTIE 1

DES ÉLEVAGES ET DES HOMMES

1 | L'ÉLEVAGE, UNE HISTOIRE DE MONTAGNE

En Auvergne
En Rhône-Alpes

2 | AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, RÉGION RICHE DE CONTRASTES

En montagne
Une région avec une mosaïque de climats

3 | UNE VERDURE INCONTOURNABLE

1^{ère} prairie de France
Les cultures végétales

4 | PANORAMA DE L'ÉLEVAGE HERBIVORE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Elevage bovins allaitants, une identité régionale
Diversité d'élevages ovins allaitants
Elevage bovins laitiers, gage de qualité
Elevage de veaux de boucherie, une particularité de la région
Elevage équins ancré dans le territoire
Elevage Caprins et Ovins lait jouent la proximité

5 | LES ÉLEVEURS DE LA RÉGION

Leurs caractéristiques
Installation - transmission

L'élevage en Auvergne-Rhône-Alpes joue un rôle central dans l'activité économique de la région et plus particulièrement au sein des territoires montagneux. C'est grâce à notre profession qu'une dynamique territoriale persiste en milieu rural. Il est donc primordial d'agir aujourd'hui pour préserver l'avenir des hommes et des femmes de notre profession agricole.

Jean-Paul THENOT

Eleveur dans le Puy-de-Dôme

et Président du Comité Régional d'Interbev Auvergne-Rhône-Alpes

L'ÉLEVAGE UNE HISTOIRE DE MONTAGNE

EN AUVERGNE

NÉOLITHIQUE

Les activités d'élevage du Massif Central remontent au Néolithique sous forme de système essentiellement nomades ou transhumants. Troupeaux Ovins, Bovins, Caprins partent du Sud puis remontent vers le Nord du Massif.

LA PAIX GALLO-ROMAINE

La Paix Gallo-Romaine a permis d'accroître l'activité agricole dont l'élevage en passant d'une économie de subsistance à une économie d'échanges.

ENTRE LA RENAISSANCE ET LA RÉVOLUTION

L'élevage s'est rationalisé et l'usage collectif des montagnes s'est développé. L'élevage bovin, force de travail, s'est développé au détriment de l'élevage ovin. Les veaux étaient vendus à l'automne pour optimiser le stock de fourrage d'hiver. Les fermes associaient systématiquement élevage et culture. La principale culture était le seigle pour l'alimentation humaine suivie par l'avoine, le pois et la rave pour le bétail. C'est à cette époque que la production et la vente de fromages s'installe.

DE LA FIN DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

L'après-guerre, comme partout en France est synonyme de modernisation. En élevage, dans le Massif Central, on observe une augmentation de la productivité et de la taille des troupeaux. Les éleveurs se spécialisent de plus en plus en système naisseur grâce au développement des marchés européens des brouards. La production bovine devient la production principale qui demeure extensive avec un élevage majoritairement à l'herbe, malgré l'influence des autres régions.

ÉPOQUE DES GAULOIS

Bovins, ovins, caprins et porcs ont été élevés dès l'époque gauloise avec des animaux de taille modeste recourant amplement au pâturage en forêt pour se nourrir. Le bétail était de petite taille et rustique.

MOYEN-ÂGE

Longue période où le développement de l'élevage a été bloqué par de nombreux facteurs extérieurs (épizootie, guerre...) limitant de fait la main d'œuvre. Les inventions facilitant le travail des cultures comme le collier d'épaule pour le cheval, se sont multipliées, autour des abbayes, des monastères et d'ermitages.

ENTRE LA RÉVOLUTION ET LA SECONDE GUERRE

C'est à cette époque que l'on observe la structuration des élevages. L'identité collective des races se développe avec un intérêt pour la traction animale. Les systèmes s'intensifient pour mieux tirer parti des prairies et des cultures. La productivité augmente ainsi que la qualité des fromages. Les gros troupeaux d'estive produisent de gros fromages comme le Cantal dans les burons. Tandis que les petits producteurs fabriquent de petits fromages ; ces derniers deviennent persillés à partir de 1854.

NÉOLITHIQUE

Des fouilles archéologiques ont montré la présence d'ossements de chèvres et de bovins domestiques dans les Alpes. L'élevage et la domestication de l'animal étaient donc une source alimentaire dans ces territoires.

MOYEN-ÂGE

L'économie des Alpes est fondée jusqu'à la fin du Moyen-Âge sur une polyculture vivrière associant l'élevage à la céréaliculture. L'élevage fournit un complément alimentaire, mais aussi des produits que les paysans échangent contre des céréales. Cette époque est également marquée par des petites innovations telles que l'apparition du blé noir. Dans les Alpes du Nord, l'élevage est monastique. Les moines ont alors un rôle pionnier dans le pastoralisme et l'élevage en montagne. Du XIII^e au XIV^e siècle, le territoire des Alpes subit une explosion démographique ce qui entraîne une augmentation importante des cheptels et donc des terres exploitées.

ENTRE LA RÉVOLUTION ET LA SECONDE GUERRE

Avec la révolution et l'arrivée du cadastre, les conflits de terre se terminent dans les Alpes. La taille de troupeaux s'agrandit et la qualité du cheptel s'améliore grâce à la découverte des prairies artificielles qui permet d'hiverner plus d'animaux. À la fin du 19^e, l'exode rural et l'arrivée de l'industrie touchent de plein fouet l'économie Alpestre et l'élevage. Cependant, grâce à son modèle économique, l'élevage bovin résiste et ce maintien laissant seulement quelques territoires sans pastoralisme. La proximité avec Lyon facilite les échanges commerciaux et maintient un réel marché.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Les restes archéologiques de meules et d'outils viennent démontrer l'existence d'une culture céréalière, le notoire « blé de trois mois » connu dans toutes les Alpes (Pline, HN 18, 12). Par ailleurs, les dépotoirs antiques, avec la présence de noyaux de fruits, démontrent la culture de nombreux arbres fruitiers. Dès le 1^{er} siècle de notre ère, se développe la culture de la vigne, illustrée par le fameux cépage, évoqué par Pline, la « vitis allobrogica picata ». La viticulture est associée à la céréaliculture et à l'élevage (fouilles de la villa du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas).

ENTRE LA RENAISSANCE ET LA RÉVOLUTION

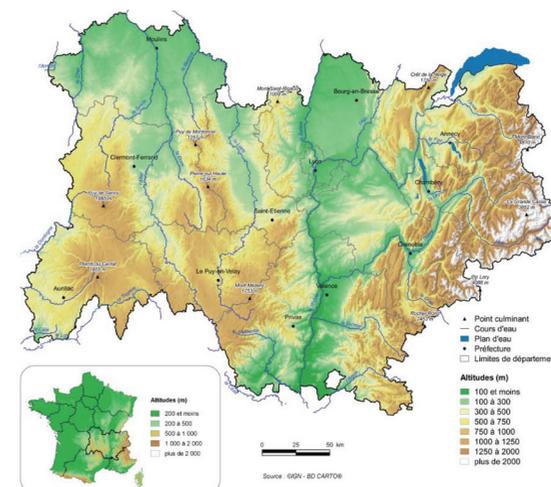
C'est à cette époque que l'on commence la gestion commune des alpages en grande montagne. « mettre leurs bestial ensemble à la montagne et faire un fruit commun ». Des fruitières voient ainsi le jour en montagne où l'on produit des fromages avec du lait de plusieurs troupeaux. C'est à cette époque également que les fromagers suisses dépassent la frontière et apportent avec eux leur savoir-faire.

DE LA FIN DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Après la Seconde Guerre mondiale, la France se modernise et les montagnes se voient transformées par le tourisme d'hiver. Les stations de ski se développent à grande vitesse, à la place de l'élevage de montagne. Les paysans se sont alors adaptés. On retrouve aujourd'hui un grand nombre de pluriactifs sur le massif. La fabrication de fromages à vocation commerciale perdure et permet à certains paysans de résister et d'être même protégés (appellations, savoir-faire...).

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, RÉGION RICHE DE CONTRASTES

EN MONTAGNE



La région Auvergne-Rhône-Alpes possède une géographie riche, façonnée par ses vastes espaces de montagne. Elle a la particularité d'associer deux des principaux massifs montagneux français que sont le Massif Central et les Alpes, mais également une partie de celui du Jura qui s'étend jusqu'au nord du département de l'Ain. Les fleuves du Rhône et de la Saône établissent une séparation naturelle entre ces ensembles montagneux.

80%
du territoire situé
en montagne

La superficie d'Auvergne-
Rhône-Alpes
est égale à celle de la
République d'Irlande

Des massifs d'altitude
et des vallées profondes

Avec **80 % de son territoire situé en zone montagne**, Auvergne-Rhône-Alpes est la plus grande région de montagne d'Europe. L'altitude moyenne de la région est de 741 m avec une amplitude de 4 772 m. 5 départements ont une altitude supérieure à 900 m.

L'ouest de la région se caractérise par des formations de plateaux entaillés de vallées profondes, de bassins d'effondrement et d'édifices volcaniques. Un entonnoir ouvert au nord (plaines des Limagnes et du Bourbonnais) et resserré au sud (gorges de l'Allier) s'encastre dans des formations collinéennes (Combrailles, Artense...) et de moyenne montagne (Monts du Livradois-Forez, Monts du Velay...).

L'est est dominé par les Alpes, ses massifs d'altitude et ses vallées profondes constituant autant de voies de communication.

Au centre, le sillon rhodanien constitue l'épine dorsale de la région. Des zones de plaine (Dombes, plaine du Forez...) et de moyenne montagne (Bugey...) complètent le paysage régional.

UNE RÉGION AVEC UNE MOSAÏQUE DE CLIMATS

La région Auvergne-Rhône-Alpes est soumise à des influences climatiques variées : méditerranéenne, océanique, continentale, montagnarde. C'est l'une des régions françaises où la variabilité spatiale et temporelle des paramètres climatiques est la plus grande.

L'INFLUENCE OcéANIQUE

Les reliefs exposés au nord et à l'ouest de la Région arrêtent la plupart des perturbations océaniques, ce qui conduit à des précipitations importantes sur les versants ouest et des épisodes de sécheresse sur les versants est (par exemple, sur la plaine de la Limagne).

L'INFLUENCE CONTINENTALE

Caractérisée par des hivers froids et des étés chauds, elle couvre une bonne partie de la région. Le cumul annuel moyen des précipitations varie entre 700 mm et 1 200 mm, avec un minima en hiver et un maxima en automne.

L'INFLUENCE MÉDITERRANÉENNE

Avec ses hivers doux, ses étés chauds et secs et ses pluies printanières et automnales, ce climat s'étend jusqu'à Valence, ainsi qu'en Haute-Loire, de manière atténuée. Dans les Préalpes du sud, les contreforts des Cévennes, et la Haute-Loire, les maxima de précipitations se produisent à l'automne avec les épisodes cévenols.

LE CLIMAT MONTAGNARD

Sur le flanc sst de la région, le climat montagnard domine avec des températures très froides et des chutes de neige fréquentes.

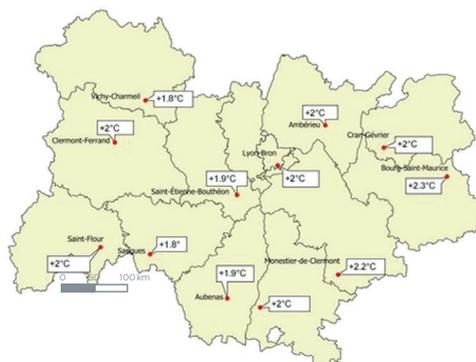
DES CLIMATS EN MUTATION

Entre 1959 et 2017, l'évolution de températures annuelles en Auvergne-Rhône-Alpes montre un net réchauffement de +2°C en moyenne et en tout point du territoire régional.

Le nombre annuel de journées chaudes (températures maximales supérieures à 25°C) augmente de +11 à 24 jours par an, de 1959 à 2009.

En matière d'enneigement, on constate une baisse de l'enneigement à moyenne altitude, en dessous de 1 700 m.

Évolution des températures annuelles en Auvergne-Rhône-Alpes entre 1959 et 2016



Source : ORCAE, réalisation AURA-EE Nov 2019

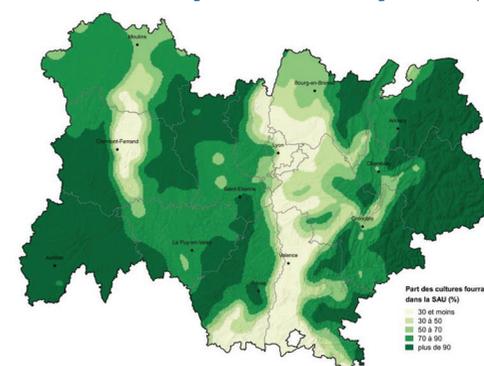
UNE VERDURE INCONTOURNABLE

Avec plus de 2 millions d'hectares d'herbe, la région se place au premier rang national ce qui lui vaut le titre de :

1^{ère}
prairie
de France



Part des cultures fourragères dans la SAU en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Recensement agricole 2010 IIGN BD carto

Qu'elle soit coupée, pâturée ou donnée aux animaux sous différentes formes (foin, ensilage, enrubannage...), l'herbe provient à 82 % de prairies permanentes, aussi appelées Surfaces Toujours en Herbe (STH*), et pour les 20 % restant de prairies temporaires.

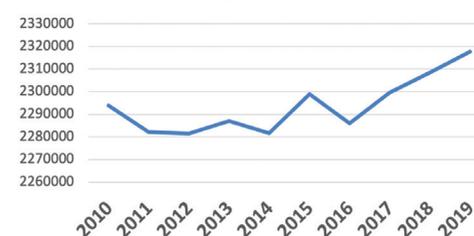
L'Allier (365 350 Ha), le Cantal (345 720 Ha) et le Puy-de-Dôme (304 770 Ha) se partagent près de la moitié des surfaces totales en herbe.



En Auvergne-Rhône-Alpes, les exploitations agricoles sont majoritaires en système « tout à l'herbe ». Les herbivores sont nourris avec de l'herbe toute l'année. Ainsi **70 % de la surface**

agricole en Auvergne-Rhône-Alpes sont des prairies (2 010 172 Ha). Source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020.

Évolution de la surface fourragère en Auvergne-Rhône-Alpes en Ha SAA 2019



Relativement stable entre 2010 et 2016, la surface fourragère augmente depuis 2016, tandis que la surface agricole utile diminue en Auvergne-Rhône-Alpes.

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

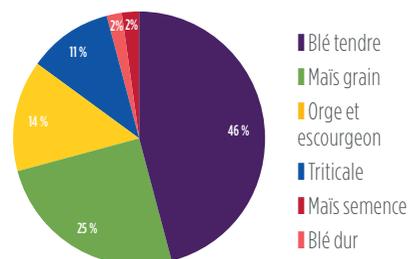
☞ Pour un total de 510 000 Ha la production céréalière de la région Auvergne-Rhône-Alpes représente 5 % de la production nationale.

Le blé tendre représente un peu moins de **50 % de la surface totale** cultivée en céréales en Auvergne-Rhône-Alpes. À noter également, **1/4 des surfaces est occupée par du maïs grain**. On retrouve ces productions dans les territoires qui permettent de cultiver la terre.

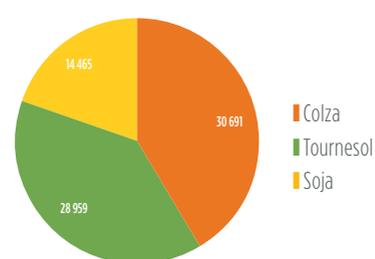
Ainsi **20 % des surfaces de céréales se trouvent dans l'Allier, 17 % dans l'Ain et 14 % dans le Puy-de-Dôme.**



Répartition en Ha des différentes céréales mises en culture en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020



Répartition en Ha des oléagineux produits en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020



LA POLY-CULTURE ÉLEVAGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Les systèmes de polyculture-élevage font historiquement partie intégrante de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils permettaient, en particulier dans les zones intermédiaires, de valoriser au mieux l'ensemble des terres des exploitations.

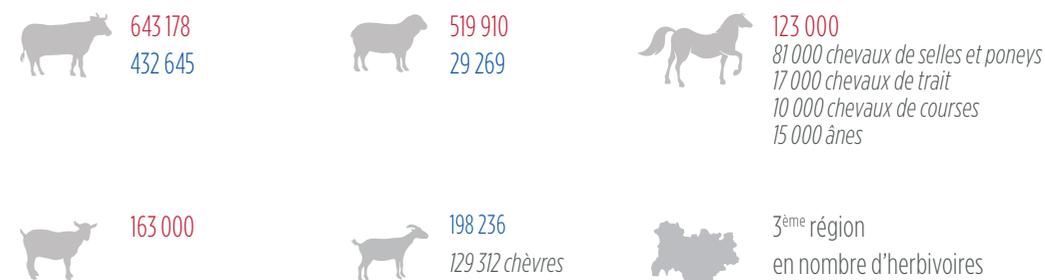
Les évolutions profondes du contexte économique, social et réglementaire des dernières décennies ont contribué au recul de ces systèmes au profit de systèmes spécialisés, notamment en grandes cultures. **Pourtant, les systèmes de polyculture-élevage (PCE) semblent pouvoir parfaitement s'insérer dans la transition agro-écologique en valorisant au mieux les synergies entre animaux et végétaux.**

PANORAMA DE L'ÉLEVAGE HERBIVORE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

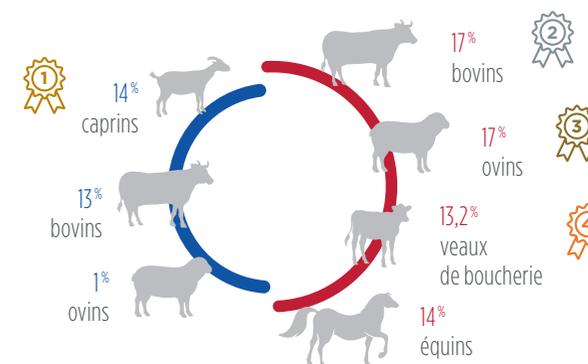
☞ L'élevage reste l'activité agricole majoritaire en région avec plus de 52 % des structures existantes en 2020. La baisse du nombre d'exploitations est plus marquée dans les spécialisations d'élevage (- 3,3 % par an) que dans les spécialisations végétales. Parmi elles, **les exploitations spécialisées en bovins viande résistent le mieux (- 1,9 % par an)**. Pour la filière lait, la baisse est plus marquée (- 4 % par an), en lien

notamment avec le développement des formes sociétaires. Dans cette filière, les structures les plus petites ont laissé place à des exploitations de plus grande taille. Ainsi, les **2/3** des exploitations régionales de bovins lait sont de taille moyenne à grande (87 % au plan national). *Source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020 DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.*

CHEPTEL PRÉSENT EN NOMBRE DE TÊTES POUR LA PRODUCTION DE VIANDE, DE LAIT (2019)



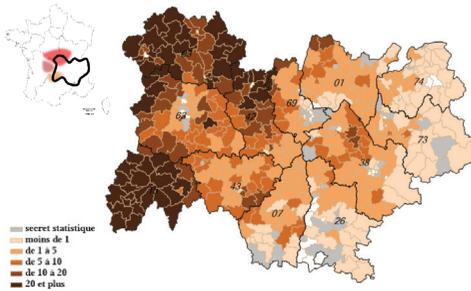
PART DE LA PRODUCTION DANS LE CHEPTEL NATIONAL (EN NOMBRE DE TÊTES)



ELEVAGE BOVINS ALLAITANTS, UNE IDENTITÉ RÉGIONALE

☞ Au 1^{er} janvier 2021, on dénombre 643 178 vaches nourrices en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 16,6 % des effectifs nationaux. La région Auvergne-Rhône-Alpes se place comme la 2^{ème} région française en termes de cheptel bovin allaitant.

Densité (au km²) de vaches allaitantes par canton au 1^{er} janvier 2021



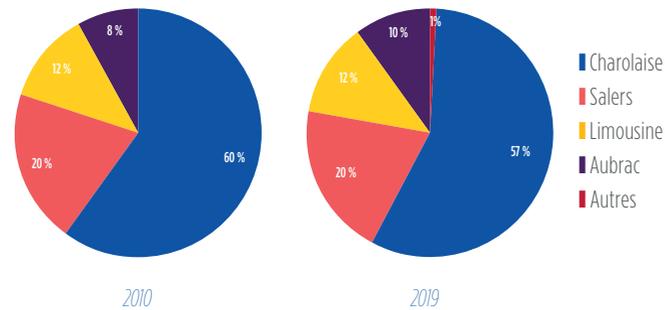
Source : GEB - IDELE d'après SPIE et Normabev
Obs de la filière Bovins Viande en Auvergne Rhône-Alpes

Le cheptel bovin allaitant se situe majoritairement à l'ouest de la région sur le territoire Auvergnat. Plus de la moitié des effectifs se trouvent dans le département de l'Allier et le Cantal.

La région Auvergne-Rhône-Alpes se situe à la confluence de 3 bassins de production de races allaitantes et rustiques : Charolaise, Limousine, Salers, Aubrac etc.

On retrouve majoritairement la race Charolaise sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. La part de cette dernière diminue, ces dernières années, au profit de la race Aubrac.

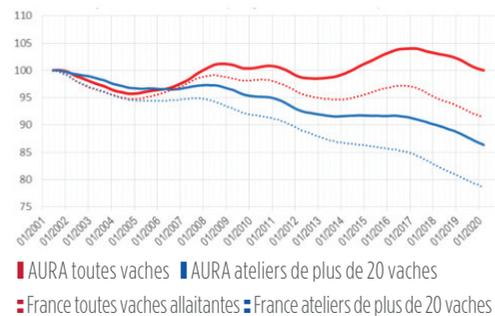
Evolution de la répartition des races bovines allaitantes présentes en Auvergne-Rhône-Alpes



UNE PRODUCTION QUI DIMINUE

En région, 10 230 exploitations détiennent plus de 5 vaches allaitantes au 1^{er} janvier 2020. Comme ailleurs, le nombre de détenteurs de vaches allaitantes décroît, en parallèle les cheptels s'agrandissent. On observe cependant un ralentissement de l'augmentation de la taille des cheptels sur les dernières années.

Evolution comparée du nombre d'ateliers et de vaches allaitantes



LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'ÉLEVAGES BOVINS ALLAITANTS

DES BASSINS DE CONSOMMATION VALORISANT LA FINITION DES MÂLES

Concernant les exploitations (souvent en zone de plaine) pouvant produire des céréales, la finition de l'ensemble des animaux, incluant les mâles, est réalisée. Ces dernières se situent en Chataigneraie dans le Cantal, le Val d'Allier, la Limagne et le bassin rhodanien qui est un bassin historiquement tourné vers l'engraissement des animaux.

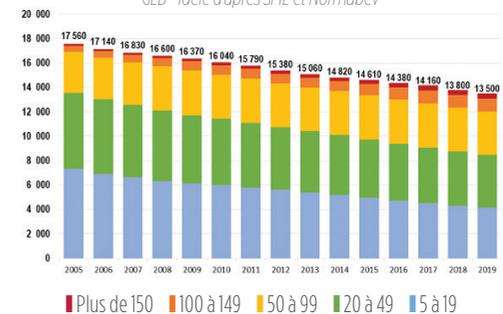


Limousine

Les exploitations sont alors qualifiées de naisseurs engraisseurs de jeunes bovins. On en dénombre 570 sur le territoire contre 10 230 exploitations bovines allaitantes au total...

EVOLUTION DE LA TAILLE DES CHEPTELS BOVINS

Détenteurs de plus de 5 vaches allaitantes, au 1^{er} janvier
GEB - Idele d'après SPIE et Normabev



Les détenteurs de plus de 100 vaches allaitantes augmentent depuis 2005 alors que les exploitants ayant un cheptel entre 5 à 49 têtes diminuent fortement.

On observe un agrandissement de la taille des exploitations pour faire face au manque de valeur ajoutée.



Le dispositif INOSYS est un réseau d'élevages qui a pour finalité la production de références sur le fonctionnement et la durabilité des systèmes d'élevage français.

Par une approche globale des systèmes et un recueil de données dans les domaines techniques et économiques, ce suivi permet d'évaluer l'impact au

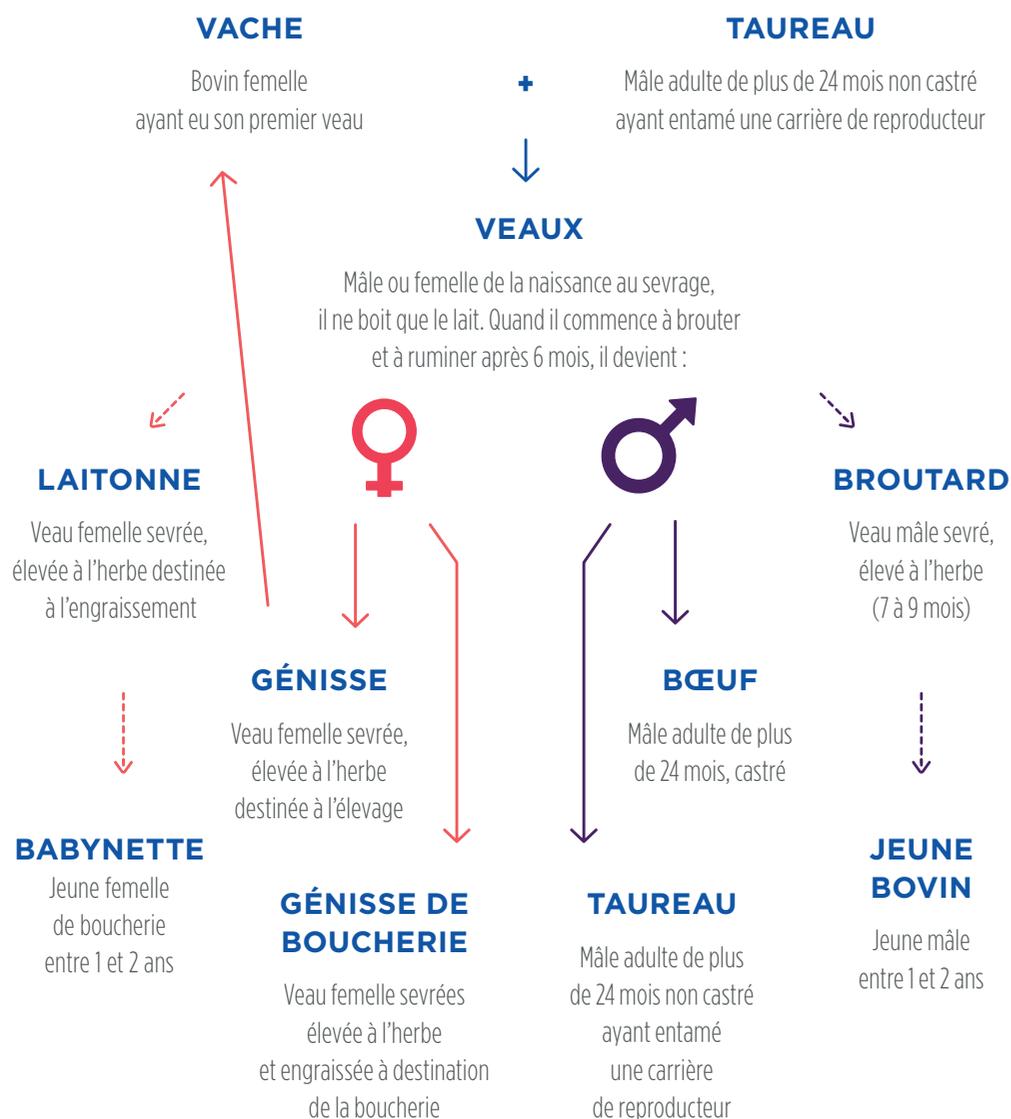
plan environnemental et d'analyser les trajectoires collectives dans la durée des systèmes d'élevages, ces productions (références, cas-types, ...) alimentent le conseil et la formation des éleveurs et des candidats à l'installation et contribuent à diffuser les concepts de multi performance de vivabilité et de résilience des exploitations.

LA FAMILLE DES BOVINS

Il existe différentes catégories de bovins en fonction de leur âge et leur destination. Ce vocabulaire permet d'identifier plus facilement les animaux lors de la mise en marché.

SCHÉMA DES CATÉGORIES DES BOVINS EN FRANCE

Source INTERBEV Auvergne-Rhône-Alpes



→ Sur la même exploitation
---> En majorité vendu sur une autre exploitation

L'élevage bovins viande demeure en 2020 la 1^{ère} filière agricole régionale avec 18 % des exploitations spécialisées en bovins viande.

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, BERCEAU DE RACES ALLAITANTES

Les élevages allaitants des départements limitrophes du berceau de la race charolaise (**Allier, Loire, Nord du Puy de Dôme**) élèvent principalement des **vaches charolaises** en raison de leur aptitude pour l'engraissement, de leur remarquable conformation et de leurs qualités maternelles.

Quant au **Cantal**, avec son territoire **100 % en zone de montagne**, il est le berceau de la **race Salers**. La

robustesse, la résistance et la facilité de vêlage des vaches Salers sont reconnues. Elles se retrouvent en zone de **montagne dans tout le Sud du département du Puy de Dôme, et reconquièrent la Haute-Loire** à dominante laitière, sur les traces de la Charolaise, puis de la Limousine (notamment massif du Mézenc et Margeride, ainsi qu'en milieu péri-urbain).

UN BASSIN ALLAITANT ORIENTÉ VERS LA FINITION DES FEMELLES

La tradition bouchère des bassins de consommation (Lyon, Saint-Etienne) et le bon maillage territorial des outils d'abattage, ont incité **une grande majorité des élevages à finir les femelles**. Ces élevages sont qualifiés de **naisseur de mâles maigres et femelles finies**.

Les génisses et jeunes vaches de **qualité supérieure peuvent être valorisées sous Signes Officiels de Qualité : Label Rouge, AOP, IGP; ou en filières locales**. Les circuits sont générateurs de valeur ajoutée pour les élevages.

PREMIÈRE RÉGION EXPORTATRICE DE BROUTARDS

Sur les **10 230 exploitations bovins allaitants de la région, 6 600 sont des naisseurs spécialisés (de plus de 20 vaches allaitantes)**. Ces exploitations sont essentiellement herbagères et ne peuvent engraisser la totalité des animaux produits. Ainsi **la grande majorité des mâles produits sont vendus en broutards**,

à destination de l'Italie 3 broutards sur 4 (client historique) ou du bassin méditerranéen.

Les **meilleurs veaux mâles sont vendus en reproducteurs** à d'autres élevages à l'échelle nationale et régionale.

Salers

Aubrac



6 600 naisseurs spécialisés
sur 10 230 exploitations bovins allaitants
de la région,
soit 65 % des exploitations



© INTERBEV / Photographie : Raphaël AUVRAY

ÉLEVAGE VEAUX DE BOUCHERIE, UNE PARTICULARITÉ RÉGIONALE

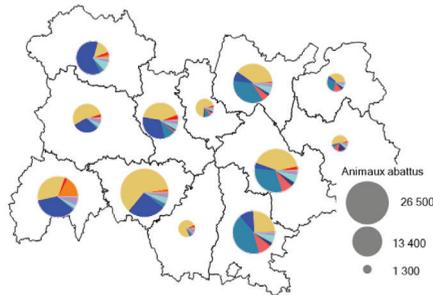


La production de veaux de boucherie joue un rôle régulateur essentiel dans les filières lait et viande bovine. Avec une production totale de 163 000 veaux finis en 2019, la production régionale représente 13,2 % du cheptel national de veaux de boucherie, d'après statistiques annuelles agricoles.

Le veau (mâle ou femelle) est élevé soit pour renouveler le troupeau, soit pour sa viande, destination dite « boucherie ». Âgé de maximum 8 mois, les veaux sont élevés jusqu'à 5 ou 6 mois en France. En région, la production de viande de veau est issue essentiellement d'ateliers avec des mises

en place de veaux par des sociétés d'intégration sous contrats avec des éleveurs. Pour le reste, ce sont des éleveurs qui conduisent leurs veaux au lait entier ou sous la mère. La viande de veau est très appréciée du consommateur pour sa tendreté et sa couleur rosée claire.

Veaux abattus en 2020 selon le département d'élevage
Seuil de visibilité : département avec plus de 300 animaux abattus



Source : GEB - IDELE d'après SPIE et Normabev

Forte de son histoire, avec les célèbres **veaux de Lyon et veaux de Saint-Etienne**, la production de veaux demeure encore aujourd'hui importante en région.

On la retrouve essentiellement dans les départements de **la Drôme, l'Isère, l'Ain, le Cantal et la Haute-Loire**.

DIVERSITÉ DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

La production de veaux de boucherie viande s'est tournée vers la qualité, avec des signes de qualité spécifiques aux veaux : 2 IGP (Veau d'Aveyron et du Ségala, Veau du Limousin) et 2 Label Rouge (Vedelou et Veau Limousin). Le « veau rosé » concerne principalement deux appellations que sont : le veau de Saint-Étienne et de Lyon et le Veau d'Aveyron et du Ségala. Il est caractérisé par sa durée d'engraissement pouvant atteindre 10 à 12 mois et par la présence de

Les veaux de boucherie élevés en région proviennent majoritairement du cheptel laitier. On remarque une forte présence de la race Montbéliarde et de veaux croisés à l'Est. À l'ouest de la région, les races majoritaires sont la Prim'Holstein, les croisés allaitants et la Limousine. Aujourd'hui en **région Auvergne-Rhône-Alpes**, on dénombre **340 exploitations** produisant des veaux, dont **290 exploitations produisant des veaux de boucherie** issus du troupeau laitier ; **79 % d'entre elles sont sous contrat d'intégration**. En 2019, la **production moyenne annuelle par atelier était de 278 veaux**.

Le veau de boucherie se trouve à la frontière de la filière lait et viande. C'est une relation d'équilibre entre les deux productions, pas de concurrence.

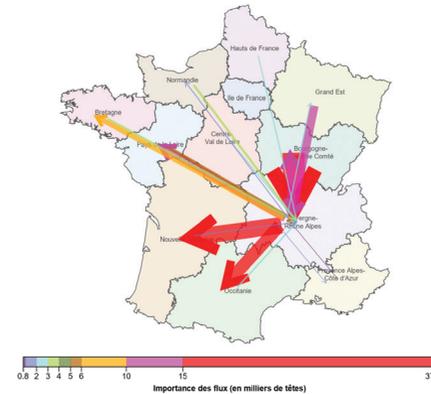
Angélique Delaire
Éleveuse de veaux de boucherie
dans le Puy-De-Dôme

quantités importantes d'aliments grossiers dans son régime alimentaire.

La production de veaux de boucherie laitier. Élevés jusqu'à 8 mois maximum pour leur viande, ces veaux sont nourris principalement avec un aliment d'allaitement à base de produits laitiers et complétés par des fibres pour préserver leur bien-être.

MOUVEMENTS DES VEAUX BOUCHERIE EN RÉGION

Principaux mouvements régionaux des veaux 0-2 mois issus du cheptel laitier



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE et NORMABEV

En Auvergne-Rhône-Alpes, environ 20 000 veaux de boucherie engraisés en régions proviennent de Bourgogne-Franche-Comté et environ 5000 veaux proviennent de Normandie.

À l'inverse de nombreux veaux issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes partent dans le Sud-Ouest de la France. Également entre 10 000 à 15 000 têtes partent vers la région Pays de la Loire.

Enfin, s'ajoute à ces flux nationaux, les flux internationaux, la région exporte également des veaux à destination de l'Espagne par exemple.

Le système d'intégration est sécurisant ; il assure une rémunération et un soutien technique régulier pour l'éleveur.

Angélique Delaire
Éleveuse de veaux de boucherie
dans le Puy-De-Dôme

LES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE DE VEAUX DE BOUCHERIE

L'ÉLEVAGE EN INTÉGRATION

L'intégration est le mode de production majoritaire à 80 % pour les veaux laitiers en Auvergne-Rhône-Alpes. L'éleveur est en contrat avec une entreprise qui lui fournit les veaux de 14 jours provenant des élevages laitiers. L'alimentation, les produits vétérinaires et le suivi technique est également fournis par l'entreprise.



L'ÉLEVAGE « EN LIBRE »

L'élevage libre de veaux issus du troupeau laitier est un mode de production minoritaire (à hauteur de 20 % en région). Propriétaire de leurs animaux, l'éleveur n'est pas sous contrat avec un intégrateur, il gère seul son approvisionnement et ses ventes. Il est généralement conseillé par des acteurs de la mise en marché (négociants, coopératives) avec qui il collabore étroitement.

L'éleveur n'est donc pas propriétaire du cheptel mais apporte son outil de travail, sa main d'œuvre et ses compétences à l'activité de production. En Auvergne-Rhône-Alpes, 5 intégrateurs détiennent 75 % du cheptel de la région : SOBEVAL, DENKAVIT, DREVON VEAUX, VITAGRO et la société Rumillienne d'Élevage.

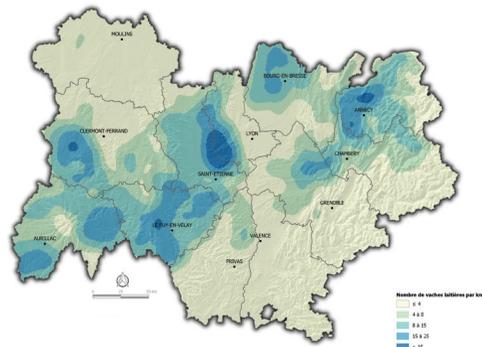
VEAU DE LAIT OU VEAU SOUS LA MÈRE

Pour les veaux allaitants, appelés plus communément **veau de lait ou veau sous la mère**, c'est un élevage plus traditionnel. Les veaux naissent et sont élevés dans de petites exploitations familiales où le savoir-faire est transmis de génération en génération. Les vaches mères sont nourries d'herbe pâturée, quand les conditions climatiques le permettent, ou à partir des fourrages naturels issus de l'exploitation. **Les veaux têtent directement le pis de leur mère deux fois par jour à heures fixes.**

ÉLEVAGE BOVINS LAITIERS, POUR UNE PRODUCTION DE QUALITÉ

Avec ses 432 645 vaches laitières, la région Auvergne-Rhône-Alpes se trouve au 4^{ème} rang national en terme de cheptel de bovins laitiers, derrière les régions de l'ouest français. La filière laitière régionale propose un "mix-produit" allant des fromages, beurres ou crèmes sous SIQO et une offre de produits laitiers de grande consommation sous marques nationales, MDD, PME locales. Avec une grande partie de son cheptel en zone de montagne, les troupeaux moyens se composent de 40 vaches laitières en montagne et 49 vaches laitières hors zone montagne.

Densité de vaches laitières en 2019



Source : DRAAF - SRISET

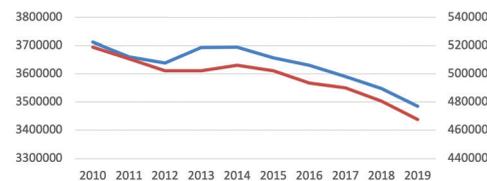
Les 3/4 du cheptel laitier régional se trouve dans 6 départements de la région : Haute-Loire, Cantal, Puy-de-Dôme, Loire, Haute-Savoie et l'Ain ce qui forme l'emblématique diagonale du lait. 82 % du cheptel laitier se trouve en zone montagne contre seulement 13 % à l'échelle nationale.

La taille moyenne du cheptel d'Auvergne-Rhône-Alpes est nettement inférieure à la moyenne nationale qui est de 43 vaches en zone montagne et de 60 vaches hors zone montagne, caractéristique d'un élevage familial.

La production moyenne par vache laitière est la plus faible de toutes les régions françaises, 5 900 L par an contre 6 900 L en moyenne sur le territoire national.

1^{ère} région de lait transformé à la ferme avec ses 221 millions de litres

Evolution du nombre de vaches laitières



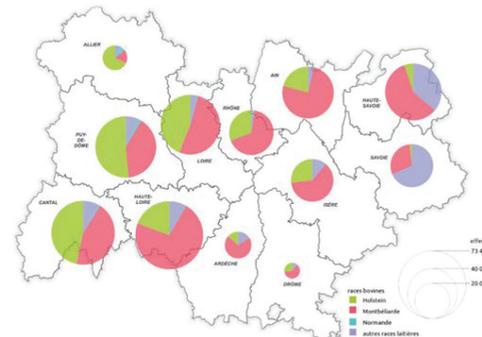
■ France métropolitaine ■ Auvergne-Rhône-Alpes

On observe une diminution de 10 % du nombre de vaches laitières en région Auvergne-Rhône-Alpes entre 2010 et 2018. Cette diminution existe également à l'échelle nationale à hauteur de 6 %.

La race Montbéliarde est la plus représentée en région, devant l'Holstein à l'ouest de la région. La Montbéliarde est une race mixte Lait & Viande qui valorise au mieux les veaux de boucherie.

Les Alpes sont le berceau des races Tarentaise et leur fort effectif Abondance ce qui explique leur fort effectif à l'Est.

Répartition des races laitières par département



DIVERSITÉ DES TERRITOIRES, DIVERSITÉ DES PRODUCTIONS

A l'image de son relief très contrasté, la région Auvergne-Rhône-Alpes regroupe plusieurs systèmes de production de lait de vache presque tous très caractéristiques de zones géographique et des filières de valorisation du lait.

DANS LE MASSIF CENTRAL UNE PLUS GRANDE HÉTÉROGÉNÉITÉ DE SYSTÈMES



© Interprofession du fromage AOP Saint-Nectaire

SYSTÈME SPÉCIALISÉ EN AOP FROMAGÈRE

Les zones de montagnes du Cantal et du Puy-de-Dôme, régions essentiellement herbagères, sont le territoire des filières AOP auvergnates (Cantal, Saint-Nectaire, Salers, Fourme d'Ambert et Bleu

d'Auvergne...). Livré en laiterie ou transformé à la ferme, le lait permet de capter une plus-value et des revenus souvent supérieurs aux autres élevages de la région.

SYSTÈME MIXTE EN AOP FROMAGÈRE ET EN PRODUCTION DE VIANDE

On trouvera aussi, majoritairement dans cette même zone, de nombreux élevages (même s'ils sont en forte diminution) qui pratiquent la mixité de troupeaux. Ils produisent du lait AOP, avec des Prim'Holstein ou des Montbéliardes (races qui dominent dans cette région) et de la viande, des broutards majoritairement, avec un cheptel allaitant de races Salers, Aubrac ou Limousin.... Cette mixité a souvent pour origine le système traditionnel Salers (Salers traite), dont il ne reste

aujourd'hui qu'un nombre infime et/ou l'instauration des quotas laitiers qui ont poussé les éleveurs à développer une production allaitante, étant limité dans leur production laitière. Cette mixité d'élevage permet de valoriser des parcelles très éclatés et les territoires d'estives. Aujourd'hui, la tendance est à la spécialisation de ces systèmes, souvent dans la production allaitante.

SYSTÈME POLYCLTURE BOVIN LAIT ET EN GRANDES CULTURES

Quelques systèmes laitiers de plaine sont également présents en région Auvergne-Rhône-Alpes et sont situés pour l'essentiel dans les départements de l'Allier, de l'Isère et de l'Ain. La production laitière y est basée sur la culture du maïs ensilage et de l'herbe.

Elle côtoie souvent un atelier grandes cultures sur la même exploitation avec lequel elle peut être souvent en concurrence (de nombreuses exploitations finissent par se spécialiser en grandes cultures).



SYSTÈME HERBAGER PRODUCTIF

Caractéristique dans les zones de piémonts de la Châtaigneraie cantalienne et des Monts du Lyonnais, ces systèmes sont orientés vers une forte productivité en lait. Ces deux régions sont aussi des **bassins historiques** de la production laitière Auvergnate et Rhône Alpine. Elle s'y est développée depuis **très longtemps**. La pression foncière et les **petites surfaces d'exploitations ont conduit à l'intensification de la production fourragère** grâce, entre autres aux récoltes précoces d'herbe ensilée et à la culture du maïs souvent irrigué.

SYSTÈME SPÉCIALISÉ DE LAIT LIVRÉ

On retrouve ces systèmes de production dans les **montagnes et plateaux de la Loire et de la Haute-Loire**. Majoritairement situées **en dehors de toute zone d'Appellation d'Origine Protégée**, ces exploitations laitières, souvent **spécialisées, livrent du lait à l'industrie** mais sans pouvoir bénéficier d'une

plus-value. Elles ont la plupart du temps orienté leur stratégie de **développement vers l'agrandissement**, l'augmentation des cheptels et des volumes de lait produit, grâce notamment à la culture du maïs pour l'ensilage.

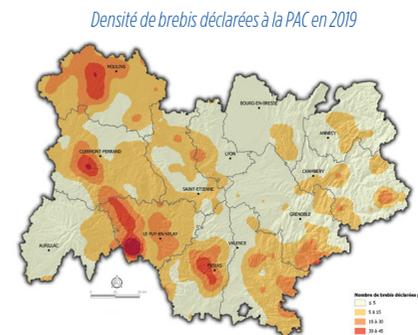
A L'EST, LES SYSTÈMES LAITIERS EN AOP ET IGP DES ALPES

Avec une alimentation des troupeaux **axée sur l'herbe**, les cheptels, souvent de taille modeste (<60VL) sont majoritairement composés de **racés locales** Abondance et Tarine. Grâce à un fort **savoir-faire fromager**, ces **exploitations de montagnes** sont en grandes majorités engagées dans des filières sous **cahier des charges AOP ou IGP** (Beaufort, Reblochon, Tome des Bauges, Abondance...). **La forte fréquentation touristique de cette région, hiver comme été, permet d'assurer une grande partie des débouchés**. Ainsi, les prix du lait payés aux producteurs figurent parmi les plus élevés de France, permettant des revenus de bon niveau aux éleveurs, malgré des coûts de production élevés.



DIVERSITÉ DES ÉLEVAGES OVINS ALLAITANTS

Le troupeau ovin régional représente 16 % du cheptel national. On dénombre aujourd'hui 680 000 brebis allaitantes dans 8 000 exploitations agricoles.



RUSTIQUES	Bizet, Blanche du Massif Central, Limousine, Merinos, Noire du Velay, PreAlpes et Rava
PROLIFIQUES	Grivette, Romane
LOURDES	Ile de France, Texel, Mouton Charollais

L'élevage ovin viande se répartit de manière inégale sur le territoire régional. La majorité des élevages se trouve dans l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme. **En moyenne, un cheptel ovin de la région se compose de 84 brebis**, ce qui est proche de la moyenne nationale.

La diversité des territoires de la région donne lieu à une diversité des races en région. Rustiques et prolifiques en zone de montagne et bouchères en zone herbagère, céréalière.

Auvergne-Rhône-Alpes est un berceau de plusieurs races rustiques comme la Rava, Bizet, Noire du Velay et Grivette. Ce sont des races qui ont la capacité de puiser sur leurs réserves corporelles si les conditions sont défavorables. Elles s'adaptent à de nombreux systèmes. La Grivette se distingue par une forte prolificité.



FOCUS SUR LE POLYÉLEVAGE



Seulement 50 % des exploitations de plus de 50 brebis sont spécialisées en ovin viande en région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le premier quart, on retrouve une mixité d'espèces allaitantes et dans le second quart une association Ovin allaitant-Bovin Laitier.

Selon des études de l'Inrae, le pâturage mixte entre petits et gros ruminants se qualifie de conduite agro-écologique. On dénombre de nombreux atouts comme l'amélioration des croissances individuelles à l'hectare, la diminution de l'impact du parasitisme gastro-intestinal pour les petits ruminants...

Mes deux élevages sont un réel équilibre pour mon exploitation.

Claude FONT
Éleveur ovin et bovin laitier en Haute-Loire



DIVERSITÉ DES ÉLEVAGES OVINS ALLAITANTS



La diversité du territoire et des conditions pédoclimatiques engendre la mise en place de multiples systèmes de production adaptés aux contextes locaux avec de nombreuses races ovines.

SYSTÈME HERBAGER

Ce système se retrouve dans les zones de bocage (Allier, nord-ouest du Puy-de-Dôme, plaine de l'Ain, nord de la Loire), regroupant majoritairement des élevages spécialisés et mixtes ovin-bovin viande. Avec une dominante de races bouchères (Ile de France, Texel, Mouton Charollais...), ces élevages se distinguent par une conduite de la reproduction pour des mises bas au printemps. La conduite peut être complétée par un agnelage de contre-saison, ce qui permet d'augmenter la productivité du troupeau et approvisionner plus régulièrement la filière en agneaux d'herbe.

De fin juin jusqu'à début octobre, je monte une partie de mon troupeau en estive avec d'autres éleveurs de la région. L'autre partie du cheptel reste en bergerie pour être engraisé.

Claude FONT
Éleveur ovin et bovin laitier en Haute-Loire

SYSTÈME RUSTIQUE EN MONTAGNES HUMIDES

Basées en zones de montagne ou de piémont, ces exploitations sont majoritairement spécialisées ovines avec des races rustiques du Massif Central. Elles produisent des agneaux de bergerie et ont pour la plupart une conduite de la reproduction accélérée, ce qui permet de produire plus d'agneaux avec un troupeau plus réduit. On retrouve parfois l'atelier ovin associé à des activités complémentaires (bovins lait, agritourisme...).

SYSTÈME TRANSHUMANT EN HAUTE-MONTAGNE

Ce système est situé dans toute la zone montagnarde des Alpes. Le troupeau compte entre 50 et 300 brebis, selon la quantité de foin produit sur l'exploitation pour nourrir le troupeau l'hiver. En période estivale, les brebis transhumant. Dans ces situations, l'atelier ovin est souvent une activité complémentaire (double actif...).

SYSTÈME PRÉALPIN SÉDENTAIRE OU TRANSHUMANT

Ces élevages ovins, spécialisés ou associés à des cultures spécialisées (lavandin, noyers, arboriculture...) sont localisés en zone pastorale préalpine. Composés de races rustiques (PréAlpes du sud, Mérinos d'Arles, ...), ils produisent des agneaux de bergerie issus d'agnelages d'automne et d'hiver. La juxtaposition des milieux et des ressources fourragères permet d'alimenter le troupeau toute l'année avec parfois l'opportunité de transhumant dans les Alpes voisines.

Durant la période estivale, je monte l'ensemble de mon troupeau à 1800 mètres d'altitude en parc; malheureusement pas en alpage, à cause de la prédation.

Michel MOLLARD
Éleveur ovin en Savoie



Photographe:
Sylvain ROLLAND



© INTERBEV / Photographe : Patrick GARDIN / Divergence

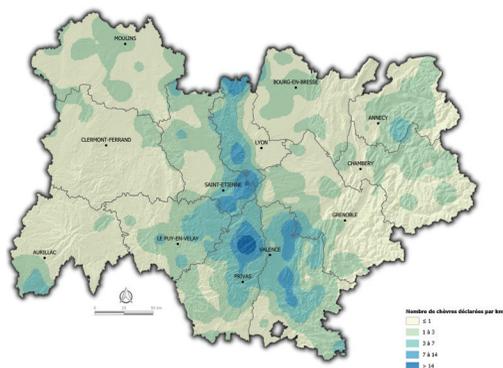
LES ÉLEVAGES CAPRINS ET OVINS LAITIERS JOUENT LA PROXIMITÉ

1^{ère} région
en nombre
d'élevages
caprins

Dotée d'une filière de collecte de lait de chèvre dynamique, la région Auvergne-Rhône-Alpes, rassemble 14 % du cheptel caprin national et se place aussi en tête des régions pour la production de fromages de chèvre fermiers.

En parallèle, la filière élevage d'ovins laitiers se développe en région avec 177 élevages recensés en 2020, dont près de 90 % en production fermière.

Densité de chèvre déclarées à la PAC en 2019



Source : DRAAF - SRISET

Les élevages caprins, qui livrent leur lait à des entreprises, sont localisés dans des bassins de collecte relativement délimités et principalement concentrés sur l'axe nord-sud, au centre de la région. Les fromagers fermiers sont au contraire répartis sur tout le territoire régional. On estime que le **cheptel moyen est de 70 chèvres chez les fromagers**. Avec en moyenne **180 chèvres et une production de 115 000 litres par an**, les livreurs sont aussi de taille modeste en comparaison à la moyenne nationale (près de 200 000 litres).

éleveurs caprins ont fait le choix de transformer à la ferme. Cela représente environ 60 % de la production régionale de lait de chèvre.

Le territoire régional est propice au développement de circuits courts avec des zones touristiques et d'importants bassins de population. Ainsi, **les 3/4 des**

VIANDE DE CHEVREAU

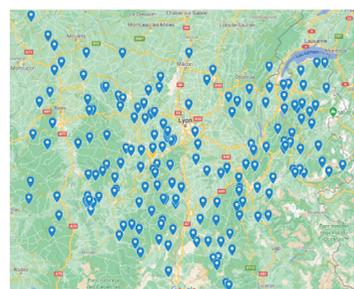
Les chevreaux sont encore très majoritairement valorisés en filière « longue » : on estime qu'environ 9 chevreaux sur 10 quittent leur exploitation de naissance à l'âge de 8 jours pour rejoindre des ateliers d'engraissement spécialisés. Ils sont abattus au bout

de 3 à 5 semaines. La région compte deux engraisseurs indépendants et un certain nombre d'ateliers sous contrat d'intégration situés dans les zones les plus denses en chèvres.

ELEVAGE OVIN LAITIER

Les 177 élevages de brebis laitières sont répartis de manière homogène sur le territoire régional. **92 % des producteurs transforment leur lait à la ferme. La collecte de lait de brebis est encore peu développée et ne concerne qu'une vingtaine de producteurs.** La moitié des élevages ovins lait sont spécialisés. Pour l'autre moitié, l'atelier ovin lait est fréquemment associé à des ateliers caprins ou ovins viande.

Répartition des élevages de brebis laitières en 2020



Source : Bergers de Fromagers AURA - AURA Elevage

UN ÉLEVAGE ÉQUIN ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

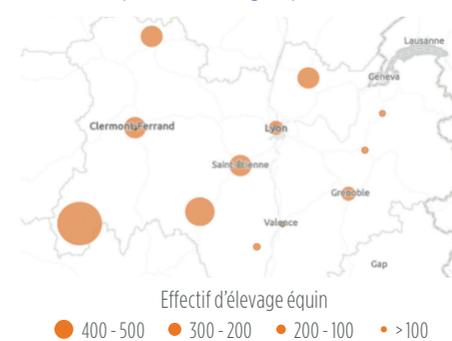
La Région est le berceau de 2 races de chevaux de territoire : le Cheval d'Auvergne et le Cheval du Vercors de Barraquand, et d'une race asine : l'âne du Bourbonnais.

Il existe bon nombre de structures représentatives de l'élevage d'équidés dont une à portée régionale : l'Association des Syndicats d'Éleveurs de Chevaux Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2019, on dénombre 5 406 naissances d'équidés : **39 % des naissances en chevaux de trait, soit 2 104 chevaux, 31 % en chevaux français de selle et 21 % en chevaux de courses.** La région compte 11 hippodromes et 3 centres d'entraînement.

1^{ère} région
en production
de chevaux de
trait

Répartition des élevages équins en 2019



Source : IFCE - Réalisation INTERBEV

On recense **2 518 lieux d'élevages équins en 2019** dont 40 % produisent des chevaux de trait. Les lieux d'élevage sont fortement représentés sur le centre-ouest de la région. 933 étalons étaient en activité en 2019, toutes races confondues, ce qui place la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2^{ème} position sur cette production, juste derrière la Normandie.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 123 000 équidés sont présents à fin 2019 dont 81 000 chevaux de selle et poneys, 17 000 chevaux de trait, 15 000 ânes, et 10 000 chevaux de courses.

UNE FORTE PRODUCTION DE CHEVAUX DE TRAIT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est une zone de multiplication de chevaux de trait comprenant une forte diversité raciale étant donné que les comtois, tout comme les percherons ou encore les bretons, sont représentés.

Une grande majorité des lieux d'élevage de chevaux de trait se concentre sur les départements intégrés au Massif Central (Allier, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire) qui est identifié comme la plus importante zone de multiplication de chevaux de trait en France. Sur ces territoires, les chevaux sont souvent associés à d'autres productions pour entretenir et valoriser les milieux.

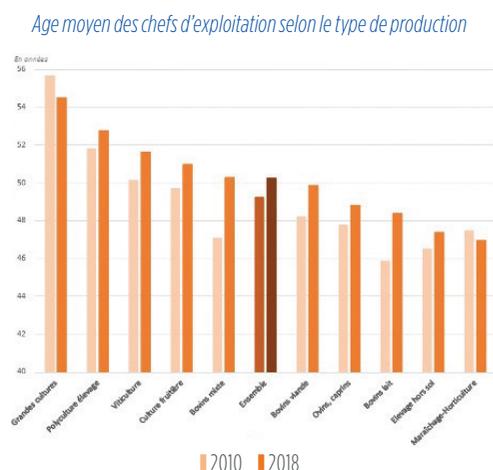
COMPLÉMENTARITÉ ENTRE ÉQUINS ET AUTRES HERBIVORES



D'après le recensement agricole 2010, 1 400 exploitations herbivores présentent un atelier de diversification d'au moins 4 équidés (chevaux de trait comme chevaux de sang). On observe dans le Massif Central, grand nombre d'équins et de bovins ovins pâturer ensemble sur les estives.

LES ÉLEVEURS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Parmi les 62 000 chefs d'exploitation et co-exploitants en activité dans la région en 2018, 56 % ont 50 ans ou plus, soit une augmentation d'un an de la moyenne d'âge des chefs d'exploitation. En 2018, 1/4 des hommes ont plus de 58 ans et un quart de femmes ont plus de 61 ans.



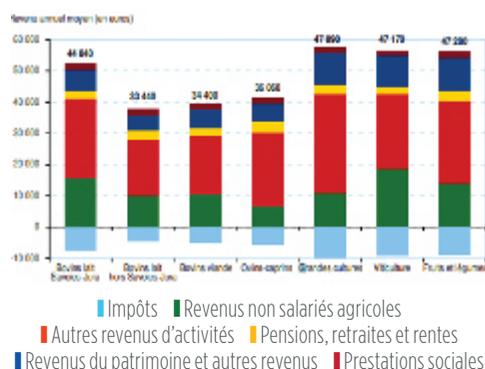
Source : Agreste MSA Région Auvergne-Rhône-Alpes

En 2018 :

- La moyenne d'âge des éleveurs **bovins lait et ovins caprins se situe entre 48 et 49 ans.**
- La moyenne d'âge des éleveurs **bovins viande se situe entre 49 et 50 ans.**
- La moyenne d'âge des éleveurs **bovins mixte se situe entre 50 et 51 ans.**
- Le vieillissement est marqué (+ 3 ans en 8 ans) pour les chefs d'exploitation d'élevages bovin lait et mixte. Les éleveurs Ovins et Caprins sont en moyenne moins vieillissants que les autres productions d'herbivore (+ 2 ans en 8 ans).

DES REVENUS PLUS FAIBLES EN RÉGION

Décomposition du revenu disponible annuel moyen des ménages agricoles selon les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes



Source : INSEE FILOSOFI 2015

sont des ateliers « Bovins viande », « Bovins lait » et « Ovins-caprins » qui génèrent les revenus agricoles les plus faibles ; contre 34 % seulement en France de province), plus contraignantes et moins facilement compatibles avec l'exercice d'autres activités. Les

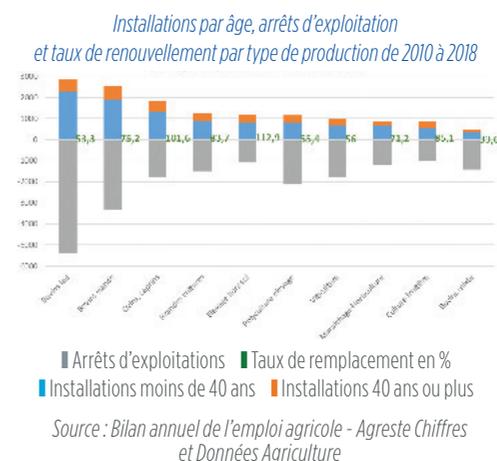
Les ménages agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes sont parmi ceux qui ont les plus faibles revenus de France. Ce niveau de ressources plus modeste s'explique essentiellement par un revenu moyen issu de l'activité agricole inférieure de près de 40 % au résultat national. Les activités complémentaires du ménage ne suffisent pas à compenser ce déficit.

La faiblesse du revenu agricole résulte d'exploitations plus fréquemment de petite taille, tournées vers des activités d'élevage herbivore moins rémunératrices (en effet, en Auvergne-Rhône-Alpes, 48 % des exploitations

ménages de l'ouest de la région sont dans une situation plus défavorable que ceux de l'est, à la fois en raison de revenus agricoles plus faibles et d'activités complémentaires moins lucratives.

INSTALLATION-TRANSMISSION

En Auvergne-Rhône-Alpes, 1 850 exploitants agricoles se sont installés en 2018. Ces installations ne compensent toutefois pas les arrêts d'activité. 60 % des installations sont en élevage en 2018.



Entre 2010 et 2018, on dénombre près de 12 000 arrêts en élevages herbivores et seulement 7 700 installations. Le taux de renouvellement est donc de 64 %.

- En élevage bovin viande 50 % des installations sont individuelles
- En élevage ovins et caprins 60 % sont en installations individuelles
- A contrario en élevage bovin lait 60 % sont en GAEC.

En 2018

- Les exploitations d'ovins-caprins présentent un taux de renouvellement de 101 %.
- 3/4 des exploitations bovins viande sont renouvelées
- 1 éleveur bovin lait sur 2 est remplacé
- 1/3 des éleveurs de bovins mixtes sont remplacés.

A noter que les départs sont pleinement renouvelés dans les exploitations d'ovins-caprins. Alors que, les autres productions perdent d'avantage, notamment les élevages bovins.

Nous devons repenser nos outils de production qui ne sont plus transmissibles aujourd'hui.

Philippe DUMAS
Éleveur de vaches allaitantes dans la Loire,
Président de SICAREV



Par ailleurs, nous pouvons également noter une disparité selon les départements :

- plus d'1 exploitant sur 3 disparaît dans les départements de l'Allier, ...
- plus de 3 arrêts sur 4 est remplacé dans la Drôme, Ardèche et Savoie.

LES OUTILS D'AIDE À L'INSTALLATION TRANSMISSION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA DOTATION JEUNES AGRICULTEURS

Les installations aidées sont les plus importantes en production Bovin lait et de loin.

Les départements du Puy de Dôme, le Cantal et la Loire sont les départements où l'on dénombre le plus d'installations aidées. A contrario, la Haute-Loire est le département qui bénéficie le moins d'installation aidée, 2 fois moins que dans le Puy de Dôme.

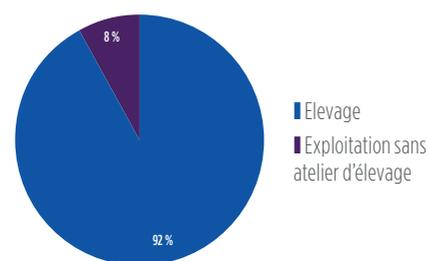
En 2019, 44 % des installations aidées sont des exploitations de type bovins allaitant. 13 % sont de type polyculture-élevage et 9 % en production ovin et caprin. Les femmes s'installent à hauteur de 38 % en élevage Ovins et Caprins et à hauteur de 19 % en élevage bovins.

En Auvergne-Rhône-Alpes
1 porteur de projet
sur 5 est une femme

RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Le Répertoire Départ Installation, soit le RDI, est un outil qui permet de mettre en relation les exploitants sans repreneur ou à la recherche d'un associé et des candidats à l'installation qui recherchent à s'installer. Il est particulièrement adapté pour des installations Hors Cadre Familial (HCF), et pour une recherche d'associé. Le site internet permet de visualiser les offres d'exploitation et d'association par département ou par région.

Répartition des types d'exploitations au sein du RDI
Auvergne-Rhône-Alpes



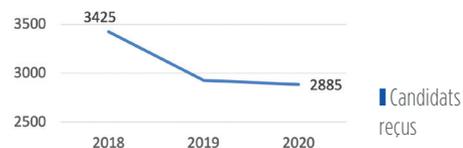
304 exploitations d'élevage
inscrites au RDI
en Auvergne-Rhône-Alpes
soit 14,5 % des offres nationales

POINT D'ACCUEIL INSTALLATION



On observe une diminution de 16 % entre 2018 et 2020 du nombre de candidats reçus en Point d'accueil Installation.

Evolution du nombre de candidats reçus en PAI
en Auvergne-Rhône-Alpes



PARTIE 2

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

1 | ORGANISATION DE LA MISE EN MARCHÉ DES ANIMAUX

Animaux de boucherie
Animaux vifs

2 | LES ACTEURS DE LA MISE EN MARCHÉ

Les coopératives
Les organisations de producteurs non commerciales
Les commerçants en bestiaux
Les marchés

3 | LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES DE LA VIANDE

Les abattoirs
Les industries de transformation

4 | UNE PRODUCTION DE VIANDE TOURNÉE VERS LA QUALITÉ

Une offre en Label Rouge diversifiée
Une offre en IGP / AOP bien représentée
Une offre en Agriculture biologique en pleine expansion
Les démarches locales ancrées dans les territoires

5 | LA TRANSFORMATION LAITIÈRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, UN SAVOIR-FAIRE

À l'échelle industrielle
À la ferme

6 | UNE FILIÈRE VIANDE ENGAGÉE POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

En élevage
A l'abattoir

7 | DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DIVERSIFIÉS

La boucherie artisanale
Les grandes et moyennes surfaces
Les circuits courts de proximité

8 | LES FORMATIONS LIÉES A L'ÉLEVAGE

En Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons la chance de tout avoir pour fournir une viande de qualité et de proximité aux consommateurs. Une grande diversité des élevages, un grand nombre d'abattoirs pour transformer le produit et de grands bassins de population pour la consommer. À nous de bien l'utiliser.

Philippe DUMAS
Éleveur bovins Charolais dans la Loire
et Président de SICAREV

DES PRODUCTIONS DESTINÉES À DIVERS MARCHÉS, ET MOBILISATRICES DE MOYENS HUMAINS

LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA FILIÈRE ÉLEVAGE ET VIANDES EN RÉGION

ÉLEVAGE



Nombre d'exploitations
20 028 exploitations bovines
(dont 9 815 exploitations bovines viande)
3 972 exploitations ovines et caprines
3 716 exploitations autres herbivores

Près de 38 000 emplois

Données Agreste Mémento 2020 - estimation 2016

MISE EN MARCHÉ



8 marchés aux bestiaux
27 organisations de producteurs commerciales
et 4 non commerciales
Une quarantaine d'entreprises de commerçants
en bestiaux

Près de 3 300 emplois

Enquête structures Interbev Auvergne-Rhône-Alpes

ABATTAGE



38 abattoirs
Près de 1 770 emplois

GROSSISTES DÉCOUPE TRANSFORMATION

274 établissements
Près de 10 352 emplois

Enquête structures Interbev Auvergne-Rhône-Alpes
Données Agreste Mémento 2020

DISTRIBUTION



2 800 boucheries artisanales
1 367 Grandes et Moyennes Surfaces
Près de 17 000 emplois
+ Restauration collective
& 29 000 établissements de restauration commerciale

Enquête structures Interbev Auvergne-Rhône-Alpes

7,9 MILLIONS DE CONSOMMATEURS



Les activités d'élevage d'herbivores impliquent une diversité de métiers depuis l'élevage, la commercialisation, le transport, le travail des viandes et la commercialisation des produits viande et des coproduits générés. Autant de métiers et de compétences qui participent à l'économie de nos territoires pour répondre aux besoins de consommation locale, nationale voire pour toucher des marchés à l'échange ou l'export, la filière élevage et viande régionale génère quelques 68 000 emplois.



* de France derrière l'Île-de-France édition 2020 des chiffres clés, l'essentiel des statistiques sur le tourisme en Auvergne-Rhône-Alpes



Photographe : Hes MUNDT

Destinations commerciales des produits

- Ventes pour élevage
- Ventes pour reproduction
- Ventes pour export (vif ou viande)
- Vente pour engraissement
- Vente pour boucherie



© INTERBEV / Photographe : Aldo SOARES

LES DÉBOUCHÉS DE LA FILIÈRE ÉLEVAGE ET VIANDES EN RÉGION

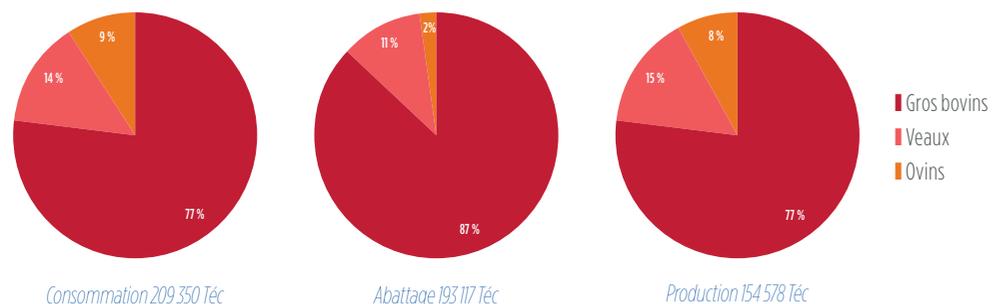
Si la région Auvergne-Rhône-Alpes, se hisse à la 3^{ème} place du podium national en terme de production de viandes d'herbivores, les volumes de production ne couvrent que partiellement les niveaux de consommation moyens en viandes de boucherie. Ce qui démontre la complexité des équilibres commerciaux des activités d'élevage, de production de viandes.

Au cœur d'une région de production, dotée de nombreux outils d'abattage et de transformation, différents flux de transactions d'animaux et de viandes fraîches comme en surgelé, sont opérés sur le marché national, ou encore sur les marchés de l'échange

(Italie, Espagne, Grèce, Allemagne notamment) et de l'export (pourtour méditerranéen, pays d'Afrique et ponctuellement sur des marchés du Moyen-Orient).

Par cette diversité, les produits de l'élevage et de la viande sont particulièrement sensibles aux aléas géopolitiques, sanitaires, qui nécessitent une agilité économique de tous les acteurs de la filière à s'adapter et équilibrer au mieux leurs marchés, avec des cycles de production nécessitant quelques mois à minimum 3 ans de cycle de vie.

Comparaison des niveaux de consommation, des volumes d'abattage et de production de viandes de boucherie en région Auvergne-Rhône-Alpes données 2019

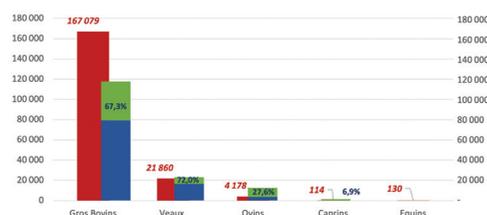


LA PRODUCTION RÉGIONALE BOVINE BIEN VALORISÉE PAR LES ABATTOIRS RÉGIONAUX

Les outils d'abattage régionaux et les abatteurs, s'approvisionnent majoritairement avec la production régionale notamment en viandes bovines (67,3 % de la production de viande finie des gros bovins et 72 % pour les veaux sont abattus en région). Pour les petits ruminants, moins d'un tiers de la production ovine est valorisée par les outils régionaux. Les abattoirs périphériques de la région comme Sisteron et Migennes captent ces flux.

Comparaison des volumes abattus d'herbivores en Auvergne-Rhône-Alpes et la part d'approvisionnement de la production régionale (en Tonnes Equivalent Carcasse)

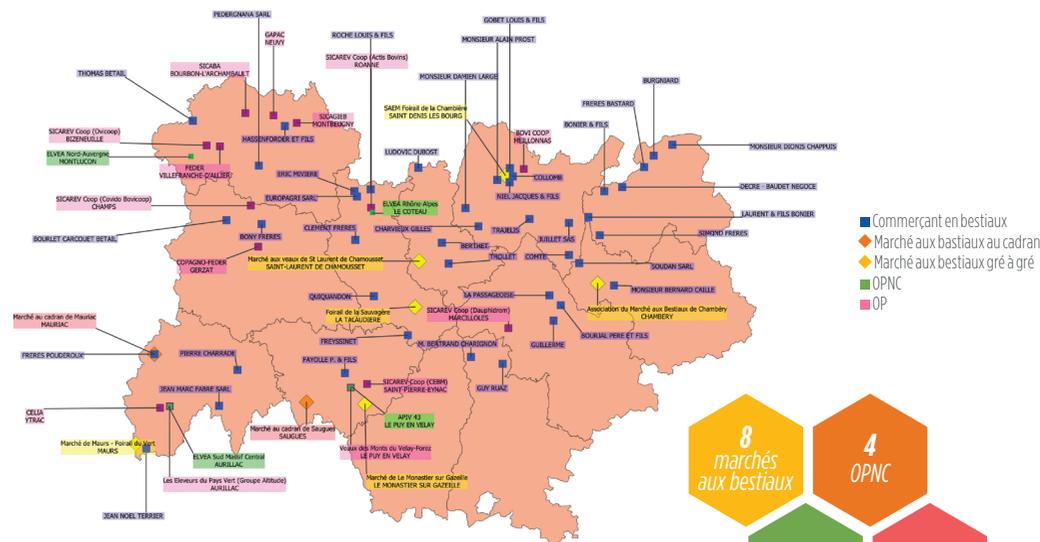
Données 2020, Normabev, Agreste, traitement Interbev Auvergne-Rhône-Alpes



LES ACTEURS DE LA MISE EN MARCHÉ

PANORAMA RÉGIONAL

Répartition des acteurs de la mise en marché d'animaux de boucherie en Auvergne-Rhône-Alpes.



Sources : FFCB, ELVEA, FMBV, LCA AURA, Interbev Auvergne-Rhône-Alpes



17 % des marchés aux bestiaux nationaux en région Auvergne-Rhône-Alpes.

14 % des abattoirs nationaux en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La région Auvergne-Rhône-Alpes possède sur son territoire l'ensemble des outils nécessaires à la commercialisation des animaux.

LA CONTRACTUALISATION

Depuis la loi EGalim 2, promulguée le 18 octobre 2021, la contractualisation est obligatoire pour tous les opérateurs de la filière élevage & viandes, dans le but de sécuriser le prix payé au producteur.

- À l'amont (entre le producteur et son premier acheteur), elle prévoit des contrats écrits et obligatoires

de 3 ans minimum entre les producteurs et leurs premiers acheteurs.

- À l'aval (toute autre transaction), elle prévoit la non-négociabilité du prix de la matière première agricole dans le produit vendu dans les CGV transmises par le fournisseur à l'acheteur.

30 % de la production de gros bovins sous contrat d'ici 5 ans

Dans son plan de filière, INTERBEV Bovins a fait du développement de la contractualisation un axe fort pour sécuriser les relations commerciales et donner de la visibilité aux opérateurs. La contractualisation avait d'ailleurs déjà été rendue obligatoire par un accord interprofessionnel de 2019 à l'échelle de la filière bovine Label Rouge, depuis l'éleveur jusqu'au distributeur.

Afin d'accompagner les acteurs de la filière viande bovine dans l'appropriation et la mise en œuvre de ces nouvelles règles en matière de contractualisation, INTERBEV Bovins met à disposition des outils et des modèles de contrat sur son site internet www.interbev.fr, rubrique « contractualisation ».

ACTEURS DE LA MISE EN MARCHÉ

Les acteurs de la mise en marché par leur nature sont nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes et indispensables au bon fonctionnement de la filière. Qu'ils soient des Organisations de Producteurs Commerciales (coopératives) ou non commerciales, des commerçants en bestiaux, marchés aux bestiaux, chacun assure une orientation commerciale des productions spécifiques : élevage, reproduction, conseil, export, vente à destination de l'abattage.

LES COOPÉRATIVES BÉTAIL ET VIANDE

Les coopératives bétail et viande sont des acteurs majeurs dans la mise en marché des herbivores. En Auvergne-Rhône-Alpes, on dénombre 27 coopératives bétail et viande et 20 filiales. S'ajoute à leur activité commerciale une activité de conseil grâce à un réseau de techniciens spécialisés.

Chacunes d'entre elles possèdent plusieurs centres de rassemblement adaptés aux catégories ou une destination commerciale.

En 2018, leurs activités commerciales pour les bovins vifs comme pour la viande ont généré un chiffre d'affaires de 1 950 millions d'euros et elles emploient plus de 3 000 ETP (Emplois Temps Plein). **Activité annuelle : 320 000 bovins collectés dont 140 000 bovins finis.**



LE RÉSEAU ELVEA

Les Organisations de Producteurs Non Commerciales (OPNC) permettent la mise en relation entre des éleveurs avec des abattoirs et des acheteurs. Elles accompagnent également les éleveurs pour des services de conseils et de certification grâce à des techniciens qualifiés. En région Auvergne-Rhône-Alpes, on dénombre 4 OPNC.

Notre rôle est de mettre en relation les éleveurs avec l'aval de la filière en recherchant des démarches de qualité afin de valoriser au mieux les producteurs grâce à la contractualisation.

Virginie MOTTA
Directrice ELVEA Rhône-Alpes

LE COMMERCE PRIVÉ

Le commerçant en bestiaux, l'agent commercial en animaux vivants ou encore le négociant en bétail est un passionné du monde agricole, des animaux et du commerce. Ses deux principales qualités : le sens du contact et la bonne connaissance des animaux. Le commerce privé est réalisé par des négociants qui possèdent leurs entreprises individuelles.

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce secteur compte près d'une **centaine de commerçants en bestiaux dont une quarantaine adhèrent à la Fédération Française des Commerçants en Bestiaux (au niveau national et régional).**

On remarque également un important maillage territorial des commerçants en bestiaux privés sur la région.

LES MARCHÉS AUX BESTIAUX

Les marchés aux bestiaux sont une tradition dans la filière bétail et viande. C'est un lieu où se réunissent, chaque semaine, à jour et heure fixes, des vendeurs et des acheteurs en bestiaux (bovins, ovins, caprins, équins). L'offre et la demande se confrontent chaque semaine, en toute transparence et dans le respect de la libre concurrence.

En région, on dénombre 6 marchés de gré à gré qui centralisent 70 % des transactions d'animaux sur les marchés aux bestiaux, le reste est assuré sur les 2 marchés aux cadran.

Marché de	Bovin		Veaux	Ovins	Equins	Total ventes 2018 en têtes
	Viande	Maigres				
Bourg en Bresse (01)	✓	✓	✓		✓	86 700
La Talaudière (42)	✓	✓	✓	✓		30 400
Saugues (15)	✓	✓	✓	✓		27 500
Mauriac (15)	✓	✓	✓		✓	26 184
Chambéry (73)	✓	✓	✓			7 580
S' Laurent de Chamousset (69)			✓			5 070
Monastier sur Gazeille (43)			✓	✓		1 900
Mauris (15)					✓	1 500

DIFFÉRENTS TYPES DE MARCHÉ

Les marchés de gré à gré

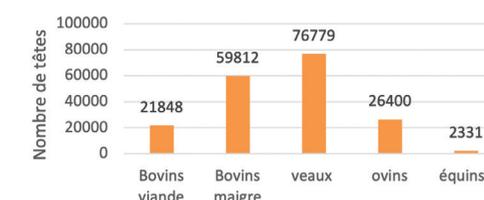
L'acheteur et le vendeur discutent directement du prix ensemble.

Les marchés au cadran

La vente se fait aux enchères. L'acheteur et le vendeur ne discutent pas directement.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le veau est l'espèce majoritairement commercialisée sur les marchés aux bestiaux en nombre de têtes : 76 779 en 2018. 2 marchés sont d'ailleurs spécialisés pour la vente de veaux de boucherie. Les transactions de bovins maigres s'établissent à 59 812 têtes commercialisées en 2018.

Herbivores commercialisés via les marchés aux bestiaux en 2018 en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : FMBV

LES MARCHÉS AU CADRAN

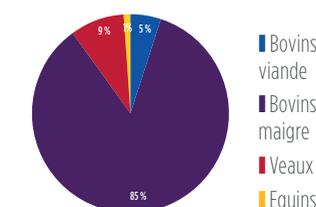
Ce sont des groupes d'éleveurs qui sont à l'initiative des marchés au cadran. Les adhérents ou les actionnaires des marchés au cadran sont à la fois des éleveurs, des commerçants en bestiaux et plus rarement des abatteurs. Il est obligatoire d'être adhérent pour vendre ou acheter des animaux sur le marché au cadran. Les acheteurs, installés autour du ring sur des pupitres équipés de boutons reliés à l'ordinateur du chef des ventes, font monter les enchères lorsqu'ils

sont intéressés par un lot d'animaux. Les achats sont anonymes, acheteurs et vendeurs sont désignés par des numéros. Lorsque son animal est présenté, le vendeur est à côté du chef des ventes, dans une cabine isolée prévue à cet effet. Quand les acheteurs ont donné leur prix maximum, c'est lui qui prend la décision d'accepter ou de refuser la vente. Si l'éleveur refuse la proposition de l'acheteur, l'animal est invendu.

L'EXEMPLE DU MARCHÉ AU CADRAN DE MAURIAC

Depuis 1982, la commune de Mauriac abritait au Parc des Rédines le plus important marché aux bestiaux de la région Auvergne. Ne correspondant plus aux besoins de la filière, cet outil de commercialisation dit de « gré à gré » a été transformé en « marché au cadran ».

Répartition des apports en 2019



ORGANISATION DE LA MISE EN MARCHÉ DES ANIMAUX

LES MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ

Les vendeurs amènent leurs animaux avant le marché, les mettent en place dans les parcs qui leur sont réservés, les rangent par catégorie et préparent ces animaux de manière à les mettre en valeur. Dès que la cloche sonne, signalant ainsi l'ouverture du marché, les acheteurs repèrent les animaux qui les intéressent et vont négocier le prix avec le vendeur. Quand vendeur et acheteur se sont entendus sur un prix, une tape dans la main et un ticket d'achat concrétisent leur

accord. En fin de marché, une commission se réunit pour établir les cotations : c'est une constatation de prix pratiqués sur le marché, strict reflet de l'ambiance commerciale. Les cotations sont établies en présence d'un agent FranceAgriMer qui les centralise (certaines sont transmises à la Commission Européenne). Ces cotations sont constamment utilisées notamment dans les relations commerciales entre opérateurs de la filière.

L'EXEMPLE DU FOIRAIL DE LA CHAMBIÈRE BOURG-EN-BRESSE

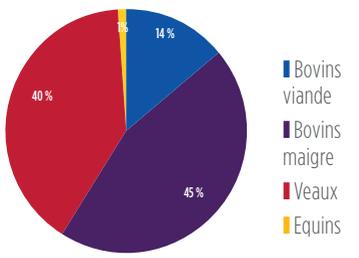
Historiquement tenu en plein centre ville sur la place du champ de foire, le marché de Bourg-en-Bresse est un marché historique présent sur la région.

Le hall de 8 600 m² permet d'accueillir 2 800 animaux dans 616 cases.

Son histoire et sa renommée font de lui le 1^{er} marché en terme de volume commercialisé de France.

Environ 200 apporteurs de la partie est de la France se donnent rendez-vous le mardi matin avec 100 acheteurs français et étrangers.

Animaux commercialisés au Foirail de la Chambière



45 % des animaux commercialisés sur le marché de Bourg-en-Bresse sont des bovins maigres, 40 % des veaux de boucherie et 14 % des bovins de boucherie.

Cependant, le marché connaît depuis quelques années une baisse des apports. Cette diminution s'observe encore plus pour les bovins de boucherie, où les marchés s'organisent différemment depuis quelques années.

LES MARCHÉS, DES LIEUX DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, MAIS PAS QUE...

Véritables lieux d'échanges entre vendeurs, et acheteurs, les marchés aux bestiaux reflètent les tendances de marché en vif comme en viande et constituent de véritables bourses d'informations.

À l'ère du numérique, les marchés sont avant tout un lieu d'échanges et de rencontres physiques entre les acteurs.

Christophe GEOFFRAY
Directeur du Foirail de la Chambière dans l'Ain

Un grand nombre de réunions commerciales ont lieu en parallèle, ce qui permet d'organiser et informer les acteurs sur les marchés.

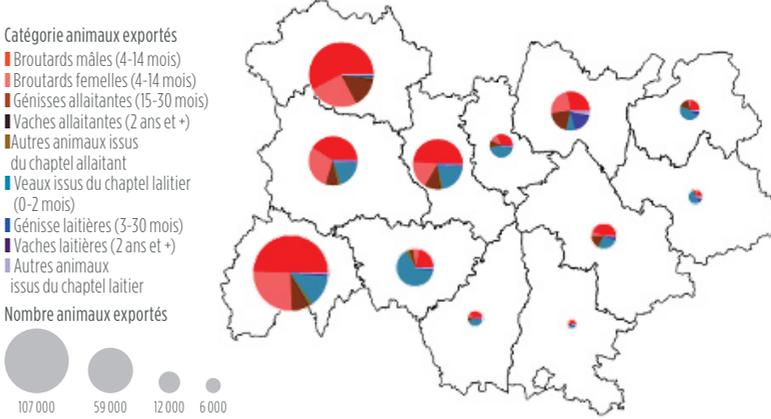
MISE EN MARCHÉ DES ANIMAUX VIFS

64 % des éleveurs bovins allaitants sont des naisseurs spécialisés de jeunes bovins en Auvergne-Rhône-Alpes. Il existe ainsi un important marché du maigre. Les animaux maigres sont collectés par les négociants ou les coopératives, puis triés dans leurs centres

d'allotement en vue d'être orientés en ateliers d'engraissement, que ce soit en France, à l'échange (Italie essentiellement) ou à l'export.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région exportatrice de broutards de France.

Catégories de bovins à destination de l'engraissement (France et échange) en 2018
Départements avec plus de 300 animaux exportés - GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE et Normabev



16 % des veaux mâles allaitants nés en 2015 sont engraisés en Auvergne-Rhône-Alpes tandis que 78 % sont engraisés en France ou à l'étranger

Les catégories d'animaux les plus expédiés sont les broutards et les veaux issus du cheptel laitier qui proviennent majoritairement de l'ouest de la région : Haute-Loire, Loire, Cantal et Puy-de-Dôme.

Salers prépondérante) à l'étranger : 90 000 têtes en 2018. Il est suivi par le département de l'Allier avec 74 000 broutards en 2018 de race charolaise prépondérante. Les broutards exportés de type allaitants proviennent des 2 principaux bassins de production.

Entre régions, 58 % du marché vif est orienté autour des veaux issus du cheptel laitier pour alimenter les ateliers de veaux de boucherie des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie (85 000 veaux en 2018) principalement.

L'export de bovins sur le marché étranger se fait à 70 % au travers de broutards mâles. Environ 300 000 broutards ont été ainsi exportés en 2018. Dans un deuxième temps, 24 % du marché étranger vif est orienté autour des femelles âgées de 6 à 16 mois.

Quant aux broutards mâles allaitants, 20 % du marché (30 000 têtes en 2018) sont mis en place en engraissement dans les exploitations spécialisées de régions comme la Normandie, les Pays de la Loire et le Grand-Est.

L'ACTIVITÉ D'ÉCHANGE, UN ATOUT COMMERCIAL POUR LA RÉGION

Notre consommation de viande bovine est majoritairement issue de femelles. Par jeu de flux avec les autres régions avoisinantes comme la Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, les metteurs en marché et les abatteurs régionaux assurent leurs débouchés commerciaux. L'engraissement en région de mâles a pour objectif de répondre à une demande de viande pour les marchés de consommation, catégoriels en rayons libre-service ou pour les marchés export de viande bovine (Allemagne, Grèce, Italie) et culturels. Le territoire majoritairement montagneux en Auvergne-Rhône-Alpes ne permet pas d'engraisser facilement des jeunes bovins comme dans d'autres régions françaises ou étrangères où les terres permettent la culture de céréales, c'est pour cela que plus de 9 broutards sur 10 sont commercialisés pour l'échange sur des marchés matures comme l'Italie, l'Espagne ou l'export soumis aux aléas géopolitiques et monétaires.

Envois 2019 de Broutards (4-14 mois), en milliers de têtes, selon la destination IDELE d'après SPIE/BDNI et Normabev



	Italie
298 000 broutards	3/4 des broutards élevés en Auvergne-Rhône-Alpes sont exportés en Italie
	Espagne
30 000 broutards	
	Algérie
39 000 broutards	

80 % des broutards nés en région Auvergne-Rhône-Alpes et exportés en 2018 sont engraisés en Italie. 10 % partent en Algérie et 8 % en Espagne.

La situation géographique de la région Auvergne-Rhône-Alpes est une réelle force pour la filière bovine. Nous sommes proche de l'Italie, mais également du port de Sète.

Elisa LANDAIS
Animatrice filière bovin viande
à Auvergne-Rhône-Alpes Elevage

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'une situation géographique lui donnant accès à 2 grands marchés d'exportation, à savoir les pays tiers du bassin méditerranéen au travers du port de Sète

(outil important d'exportation en vif), et les marchés intracommunautaires, italiens et espagnols, clients historiques pour les veaux, broutards et jeunes bovins.

POURQUOI EXPORTER LES BROUTARDS EN ITALIE ?

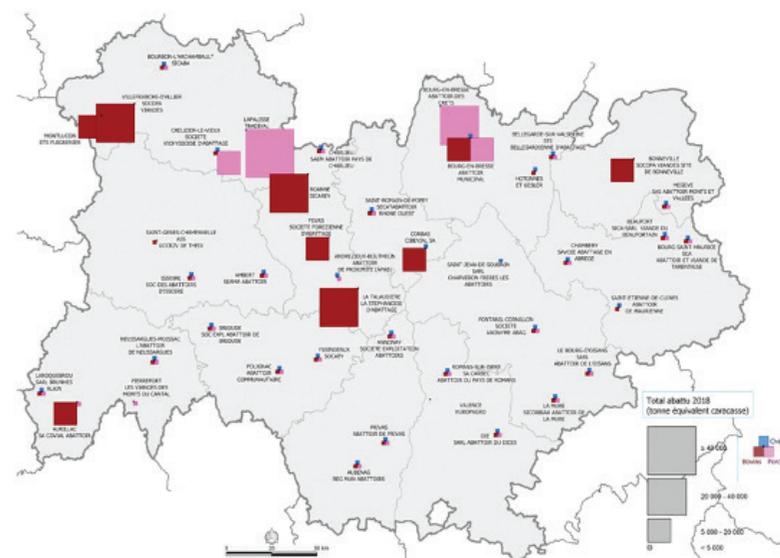
Environ la moitié de la viande totale consommée en Italie provient de bovins. Les italiens consomment particulièrement de la viande de Vitelloni (3/4 de leurs abattages), c'est-à-dire de jeune bovin et de génisse, mais ils ne produisent que 60 % de leur consommation.

La France est le 1^{er} fournisseur pour les ateliers d'engraissement italiens, qui reconnaissent les qualités sanitaires, et le potentiel de croissance des broutards français.

L'ACTIVITÉ D'ABATTAGE EN RÉGION

L'abattage est un passage essentiel dans le processus de production de viande. La région Auvergne-Rhône-Alpes possède un maillage territorial important en terme d'outils d'abattage de diverses tailles et de gestion. La région dénombre 38 abattoirs destinés aux herbivores.

Carte des abattoirs d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2019



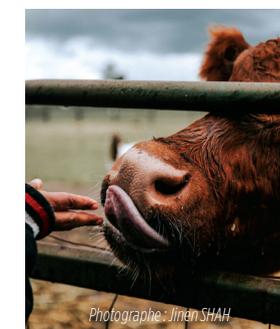
Chacun des 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes possède à minima 2 abattoirs sur son territoire.

Ce maillage territorial est un atout qui permet aux acteurs de l'aval, comme de l'amont, de travailler en circuits de proximité. Spécialisés ou multi-espèces, grands groupes privés, coopératifs et PME (SICAREV, Socopa, Bigard, Puigrenier, Tropol...), les abattoirs et les transformateurs s'appuient sur les metteurs en marché

pour les approvisionner et valoriser les animaux auprès de leurs clients. Selon la politique d'approvisionnement des usagers, abatteurs de ces outils, les temps de transport restent limités et favorables au bien-être des animaux pour de bonnes conditions d'abattage.

LE TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

Le transport d'animaux vivants est une réalité qui contribue à de nombreux équilibres socio-économiques. Il est essentiel de garantir le meilleur confort aux animaux durant ces déplacements. Le transport a donc bénéficié de toutes les améliorations et progrès techniques : suspensions pneumatiques, systèmes progressifs de freinage et d'accélération.

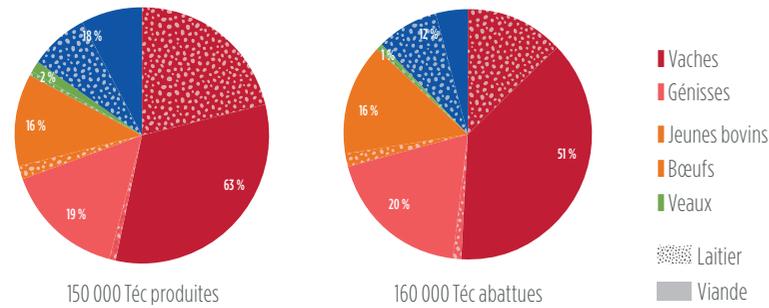


Photographe : Jimen SHAH



En parallèle, les professionnels ont mis en œuvre des formations spécifiques pour les chauffeurs-convoyeurs. Depuis le 1^{er} janvier 2007, cette formation est devenue obligatoire et les chauffeurs convoyeurs doivent être titulaires d'un certificat d'aptitude au transport des animaux vivants délivré par le Ministère de l'Agriculture. Règlement CE/2007.

VALORISATION DES BOVINS DE BOUCHERIE EN RÉGION

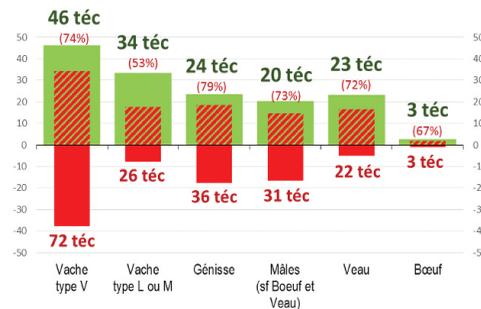


Plus de 60 % des animaux finis en Auvergne-Rhône-Alpes sont des vaches, majoritairement issues du cheptel allaitant.

19 % sont des génisses viandes et 16 % de jeunes bovins. 18 % sont des veaux, majoritairement issus du cheptel laitier.

L'engraissement de bovin jeune mâle ou femelle n'est donc que très peu familier au système de production de la région.

Adéquation entre production et abattage de bovins dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2019



Source : IDELE d'après SPIE/BDNI et Normabev

- Produits dans la région dont % abattus en région
- Produits et abattus en région
- Abattus en région

Mon outil d'abattage se situe au centre du bassin allaitant; à cheval entre la région Bourgogne Franche Compté et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Je m'approvisionne dans un rayon de 150 km autour de Montluçon. J'ai donc des approvisionnements d'autres régions administratives.

Hervé PUIGRENIER
Directeur de SA Puigrenier dans l'Allier

En région Auvergne-Rhône-Alpes, les abattages sont supérieurs à la production. Des génisses, des jeunes bovins et des vaches allaitantes sont importés d'autres régions pour être abattus en Auvergne-Rhône-Alpes. À l'inverse, les vaches laitières et les veaux sont vendus hors régions pour l'abattage.

■ 79 % des génisses élevées en région sont abattues en région

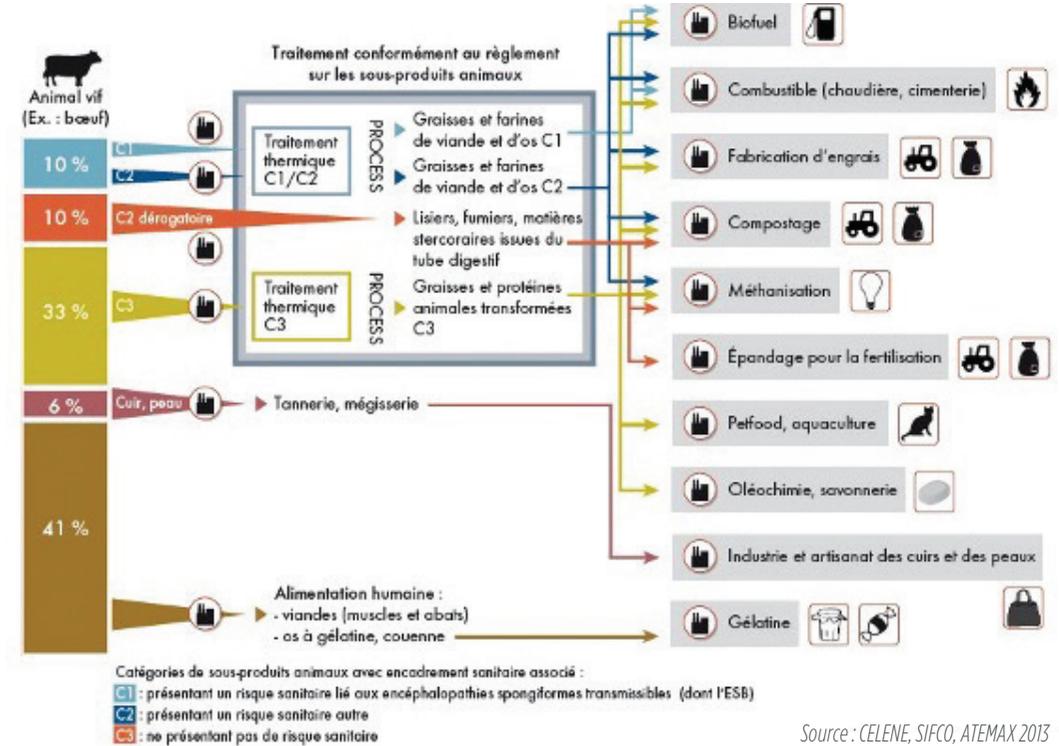
■ 74 % des vaches élevées en région sont abattues en région

■ 72 tonnes équivalent carcasse de « Vache Type » sont abattues en région alors que seulement 46 tonnes équivalent carcasse sont produites en région.

LES CO-PRODUITS ISSUS D'ABATTOIRS

Seulement 50 % d'un bovin vif est commercialisable en tant que viande. Le reste se nomme le 5^{ème} quartier et se compose d'un ensemble de co-produits valorisables via plusieurs circuits : cimenterie, cuirs, petfood... La région Auvergne-Rhône-Alpes possède trois usines de transformation des co-produits issus d'abattoir et d'élevages.

Diversité de valorisation des co-produits animaux



La catégorie 1 regroupe les sous-produits suspects de maladies transmissibles à l'homme ou aux animaux. Ils doivent être détruits par incinération ou combustion.

Les produits de catégorie 2, issus d'animaux morts en dehors de l'abattoir, sont transformés en graisses et farines de viande et d'os pour produire de l'énergie ou des fertilisants après stérilisation.

LE DÉFI DE LA VALORISATION DES CO-PRODUITS

Leur valorisation est de plus en plus difficile à relever pour les abattoirs. La diminution drastique de la valeur des cuirs et la diminution de la consommation d'abats ont réinterrogé l'organisation des différents débouchés existants.

La catégorie 3 est issue d'animaux sains abattus en abattoirs et déclarés propres à la consommation humaine (2/3 des sous-produits traités). Ces parties sont transformées en PAT (Protéines Animales Transformées) et en graisses animales.

Ainsi, de nouveaux projets naissent en région afin de valoriser par des procédés industriels novateurs ces co-produits.

La valorisation des cuirs a diminué de 80 %, entre 2016 et 2020



Notre métier est un métier de démontage, c'est rare dans l'industrie. Depuis quelques années, nous réfléchissons à de nouveaux débouchés permettant de valoriser chaque morceau issu de l'animal en respectant l'empreinte environnementale et les principes de l'économie circulaire. Pour cela, nous nous sommes engagés dans un projet de recherche et développement avec l'Inrae afin de découvrir des techniques adaptées à notre tissu local d'une part et aux enjeux environnementaux d'autre part.

Luc MARY
Directeur de SICABA dans l'Allier

PRODUCTION DE VIANDES OVINES ET ÉQUINES RÉGIONALES

En région Auvergne-Rhône-Alpes, les éleveurs ovins produisent 15 060 tonnes équivalent carcasse dont la majorité des volumes est abattue extra régionalement en tant que produits finis de haute qualité (labels rouges, IGP, AB).

LA MISE EN MARCHÉ

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 10 organisations de producteurs commerciales et non commerciales (dont 4 ont leur siège dans la zone). Les organisations de producteurs encadrent

techniquement leurs adhérents, collectent les animaux et assurent la mise en marché. La répartition du cheptel sur le territoire impacte fortement les frais de collecte et de mise en marché.

UN ABATTAGE EXTRA RÉGIONAL

Un abattage est extra-régional : les abattoirs traitant de l'ovin en Auvergne-Rhône-Alpes sont peu nombreux, seuls 3 traitent des volumes supérieurs à 500 Téc (Corbas, Aubenas et Sicaba).

15 060 tonnes équivalent carcasse de viande ovine produites en Auvergne Rhône Alpes

PRODUCTION DE VIANDE CHEVALINE

Le produit viande chevaline est important en Auvergne-Rhône-Alpes du fait de l'élevage conséquent de chevaux de trait.

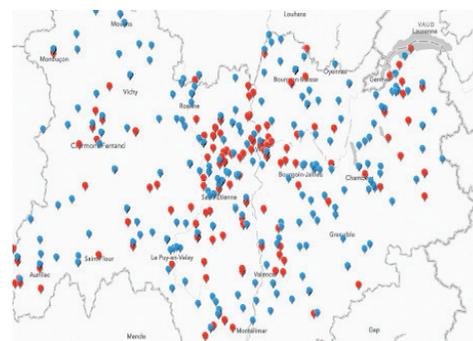
Il existe deux catégories de viandes chevalines : la viande rouge du cheval adulte ou celle plus claire du jeune cheval. Différentes par leur couleur, elles ont en commun une tendreté extrême à tel point que la plupart des morceaux ne nécessitent pas de cuisson longue.



EMPLOIS ET INDUSTRIES DE LA VIANDE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

25 % des salariés de l'agroalimentaire de la région travaillent dans l'industrie des viandes.

Carte des industries de la viande de Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Données INSEE 2020

- Préparation de produits à base de viande
- Transformation et conservation de la viande de boucherie

Trois secteurs ont une importance notable dans la région : l'industrie des viandes, l'industrie laitière et la fabrication de boissons.

À eux trois, ils emploient 60 % des salariés des industries agroalimentaires.

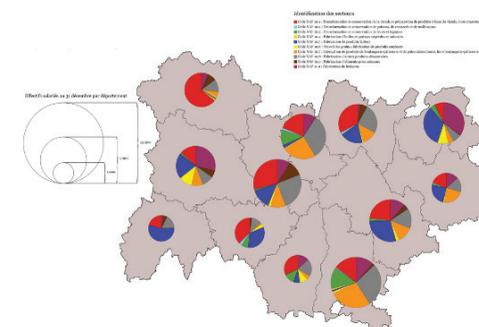
L'élevage herbivore emploie dans le Cantal et la Haute-Loire plus de 3/4 des effectifs salariés des IAA.



L'industrie des viandes mobilise plus de 10 000 emplois répartis dans 640 établissements qui dégagent le 1^{er} chiffre d'affaires des I.A.A. (Industrie Agro-Alimentaire), soit 2.9 Milliards d'euros (dont 7 % à l'export). Agreste Auvergne-Rhône-Alpes - Mémento 2020.

1 700 salariés sont employés par les 38 abattoirs régionaux

Répartition des effectifs salariés des IAA de la région Auvergne-Rhône-Alpes par secteur et par département



Source : INSEE-CLAP 2015

PROBLÉMATIQUE DE RECRUTEMENT EN ABATTOIRS

D'après l'étude DEMINOV-VPC, les entreprises des secteurs viandes sont confrontées depuis plusieurs années à un déficit important de main-d'œuvre. L'essentiel des recrutements porte sur des opérateurs de production.

L'analyse de la gestion des ressources humaines dans la première et la seconde transformation des filières viandes fait apparaître des besoins en ressources et en compétences et particulièrement en compétences métiers. La satisfaction de ces besoins est vitale pour le secteur, tant pour le renouvellement des générations que pour l'évolution technique et sanitaire que les évolutions du secteur imposent.

DE LA FERME, À L'ABATTOIR, DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les professionnels sont mobilisés pour évaluer leurs pratiques et les faire évoluer par le biais de diagnostics de bien-être animal en élevage, de la protection animale sur les centres de rassemblement et d'allotement ou encore durant le transport des animaux. En abattoirs, la protection animale est au cœur des guides de bonnes pratiques et complétés par des outils de diagnostic de la protection animale à l'abattoir, avec un objectif de 100 % des abattoirs diagnostiqués en 2020.



LES ÉLEVEURS, ACTEURS DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

OUTIL DE DIAGNOSTIC EN ÉLEVAGE BOVIN

BoviWell est l'outil d'évaluation du bien-être animal en élevage bovin. Co-construit avec les acteurs économiques et des experts scientifiques, le diagnostic BoviWell consiste, en premier lieu, en un entretien avec l'éleveur. Il détaille sa vision des attentes sociétales, les caractéristiques de son exploitation et ses résultats liés au bien-être animal. Le technicien en charge du diagnostic évalue ensuite différents critères concernant les bovins et leur environnement, selon un protocole adapté du référentiel Welfare Quality. L'outil attribue une note globale à l'exploitation et une note pour chacune des « 5 libertés ». Le diagnostic fait également ressortir les meilleures pratiques et les points d'amélioration.

Les 3 objectifs de BoviWell

- Sensibiliser les éleveurs de bovins et les techniciens d'élevage au bien-être animal
- Evaluer le bien-être des bovins d'une exploitation
- Identifier des points d'amélioration et les bonnes pratiques à diffuser plus largement.

Classés en 4 niveaux

- de 0 à 20 : non classé
- de 20 à 55 : acceptable
- de 55 à 80 : supérieur
- de 80 à 100 : excellent

Objectif 2025
100 % des élevages bovins évalués BoviWell

OUTIL DE DIAGNOSTIC EN ÉLEVAGE OVIN

La filière ovine travaille de son côté sur le projet MOUBIENE dont l'objectif est de fédérer l'ensemble de la filière autour d'une approche commune afin d'établir une grille d'indicateurs d'évaluation du bien-être des brebis et des agneaux issus des troupeaux laitiers et allaitants. Les mesures récoltées seront à terme intégrées dans un outil d'évaluation.

Un projet complémentaire, CMOUBIENE a également été conçu pour intégrer la filière caprine à la démarche et développer l'outil.

100 % objectif de diagnostics BoviWell réalisés en élevages bovins en 2025.

373 c'est le nombre de formateurs d'éleveurs aux techniques d'écorchage, d'ébourgeonnage, de manipulation et de contention en 2019.

- 47 % c'est le taux de réduction de l'utilisation d'antibiotiques, entre 2013 et 2018.

CHARTRE DU BIEN-ÊTRE ÉQUIN

Portée par la Fédération nationale du Cheval, cette chartre a été construite autour des besoins fondamentaux du cheval. Elle propose aux professionnels 8 mesures à s'approprier et s'accompagne d'un guide de bonnes

pratiques et d'une application pour smartphone. Grâce à ces outils, intégrant des données économiques, sociales, environnementales et de bien-être animal, les éleveurs peuvent auto-évaluer leurs pratiques.

LES ABATTOIRS, DES PERSONNELS ET DES LIEUX ADAPTÉS À LA PROTECTION ANIMALE

Du déchargement des animaux à l'expédition de la viande, en passant par les étapes d'abattage des animaux et de découpe des carcasses, tout est mis en œuvre pour garantir le respect de la réglementation relative à la protection animale, à l'hygiène et à la sécurité sanitaire ainsi que la traçabilité des viandes. Toutes ces étapes font l'objet de vérifications et de contrôles de la part des services de l'Etat avec dans chaque abattoir des techniciens vétérinaires et des vétérinaires officiels. L'ensemble des processus de l'accueil à l'expédition des viandes sont régis par les plans de mesures sanitaires et impliquent des formations adaptées pour les personnels des abattoirs, au cœur de la chaîne alimentaire.

LE RÉFÉRENT PROTECTION ANIMALE, UNE PERSONNE RESSOURCE DANS CHAQUE ABATTOIR



Le personnel d'abattoir doit recevoir une formation spécifique en matière de protection animale. En comprenant le comportement des animaux, il est alors possible d'adapter les pratiques pour que leur manipulation : de leur déchargement jusqu'au poste de saignée, garantisse leur protection et la sécurité du personnel, mais aussi permette d'assurer la qualité sanitaire et organoleptique optimale des viandes.



GUIDE DE PROTECTION ANIMALE EN ABATTOIRS

Ce guide a essentiellement été conçu pour aider les opérateurs à maîtriser la bientraitance des animaux à l'abattoir du déchargement jusqu'à leur mise à mort. Il est dédié au cas des bovins considérant les veaux et les gros bovins mâles et femelles. Validé par la DGAL en 2014, il est adapté à tout type d'abattoir.

100 %
c'est l'objectif des abattoirs qui ont réalisé un diagnostic en 2021

DIAGNOSTIC DE LA PROTECTION ANIMALE EN ABATTOIRS

Les fédérations d'abattage et INTERBEV ont élaboré un « diagnostic de la protection animale des gros bovins et des veaux » en abattoirs. **Fondé sur la réglementation et les guides de bonnes pratiques existants, il a été publié en janvier 2020, après concertation avec les parties prenantes.** Le diagnostic permet d'obtenir une note et d'établir un plan d'action pour remédier aux dysfonctionnements.

FORMATIONS LIÉES À L'ÉLEVAGE

« Avec 118 établissements accueillant plus de 24 000 élèves, l'enseignement agricole de la région représente 14 % des établissements français et des effectifs scolaires de l'enseignement agricole national. »

À l'image de la région, ces **118 établissements proposent une variété de formations adaptées** aux besoins du monde professionnel.

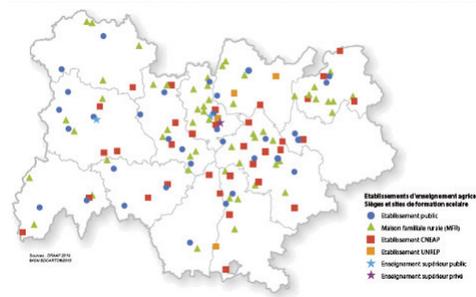
Grâce à leur implantation sur tout le territoire, y compris dans de petites communes rurales, ils contribuent à l'animation et au développement des territoires ruraux.

L'enseignement agricole régional offre des parcours diversifiés et de nombreuses possibilités de poursuites d'études, en licence professionnelle ou dans l'enseignement supérieur long.

L'enseignement supérieur et la recherche sont fortement présents dans la région avec : VetAgro Sup

L'enseignement agricole régional est fort d'un réseau de 33 exploitations agricoles et horticoles, 8 ateliers technologiques intégrés aux établissements.

Ces lieux sont des supports privilégiés de la formation, d'expérimentations et de démonstrations.



(campus agronomique de Clermont-Ferrand et campus vétérinaire de Lyon), les antennes clermontoises d'AgroParisTech et Agro-Sup Dijon, l'ISARA-Lyon, ainsi que les différentes implantations de l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).



Source : DRAAF 2018 - IGN BDCARTO 2015

Nous avons la chance en Auvergne-Rhône-Alpes d'avoir une multitude de spécialisations au sein des établissements agricoles. Chaque système présent en région est représenté dans les établissements agricoles régionaux. Nous avons ainsi l'opportunité d'étudier des productions créées dans notre territoire.

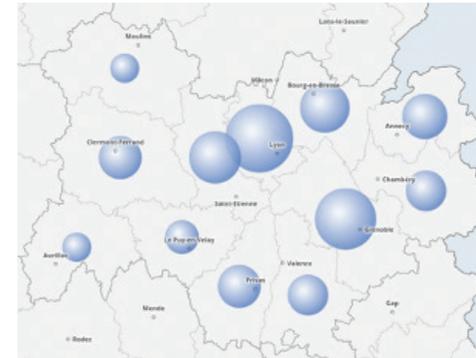
Adrien VERMEERSCH
Jeune agriculteur de l'Allier

DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DIVERSIFIÉS

« La commercialisation des produits carnés passe par différents circuits de distribution. Ces circuits regroupent l'abattage, la découpe, la transformation, mais aussi les conseils de préparation et de cuisson dispensés lors de la vente. »

LA BOUCHERIE ARTISANALE

Effectif artisans bouchers par département en 2019



Source : CMA, réalisation INTERBEV AURA

Situés en centre-ville ou en périphérie, en zone rurale ou urbaine, les artisans bouchers apportent un service quotidien par leurs conseils aux consommateurs. Le Rhône et l'Isère, deux départements comprenant des métropoles importantes, accueillent le plus de boucheries artisanales.

En région,
on compte près
de 2 800 boucheries

■ Les bouchers : un circuit de commercialisation incontournable.

Elle tient une **place particulière dans la valorisation des bovins de races allaitantes et des ovins produits en région**. Dans ce cadre, la boucherie joue un rôle majeur dans la distribution des viandes sous signes officiels de qualité et d'origine. Le savoir-faire de l'artisan boucher, la qualité des produits qu'il propose font de lui l'interface privilégiée entre les filières régionales et le consommateur.



Le métier de boucher est un métier de savoir-faire.

Notre boucherie, c'est avant tout la vitrine de l'élevage dans sa globalité. Notre objectif est simple : sublimer les produits et leurs méthodes de production.

Pascal CLAVEL
Artisan Boucher en Isère

Le boucher, expert de la viande, conseille et informe le client sur la conservation, préparation et cuisson des viandes, mais aussi sur les modes de production des animaux.

LA GRANDE ET MOYENNE SURFACE

Le circuit de distribution des viandes prédominant en Auvergne-Rhône-Alpes, comme dans d'autres régions, est celui des Grandes et Moyennes Surfaces commerciales (GMS). Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes on recense 1 367 Grandes et Moyennes Surfaces et près de 17 000 emplois.

Elle dispose de vente en rayons traditionnels ou à la coupe, mais aussi de rayons en libre-service avec des morceaux de viande emballés grâce à des conditionnements multiples (sous vide, atmosphère contrôlée).

Le rayon traditionnel représente la majorité des ventes au sein des GMS.

Avec la crise sanitaire, il y a eu une augmentation forte des demandes de Drive. L'offre de viande est la même qu'en magasin, mais nous nous apercevons que le consommateur préfère voir ses produits. C'est une réelle force de nos rayons traditionnels.

Nordine MERDJI

Directeur de l'Intermarché de Neuville-sur-Ain

3/4 de la viande bovine achetée vient d'une GMS en France en 2019

LA RESTAURATION HORS DOMICILE

La restauration collective

Une carte à jouer dans la conquête du marché régional.

La restauration collective et la restauration hors domicile (RHD) concernent tous les repas consommés hors domicile en collectivité ou en restauration. La RHD procède majoritairement par appel d'offre et privilégie souvent le prix à la qualité. Ainsi, la majeure partie de la viande bovine proposée en RHD est importée ou issue de race laitière.

Néanmoins, depuis plusieurs années, les pouvoirs publics se mobilisent en faveur de l'instauration de produits locaux et durables dans la restauration collective (voir p.123).

La restauration collective regroupe 2 grandes catégories de restauration : la restauration collective publique (restaurants scolaires, médico-sociaux, les restaurants de centres de vacances, l'armée ou encore les prisons...) et la restauration d'entreprise gérée principalement par des sociétés de restauration.

Les producteurs ont donc une carte à jouer dans la conquête du marché régional, mais pour cela, il faut créer un réel projet de filière pour permettre la difficile gestion des délais et les volumes importants que cela représente. En Auvergne-Rhône-Alpes, on dénombre 27 millions de repas servis chaque année dans les 308 lycées publics.

La restauration commerciale

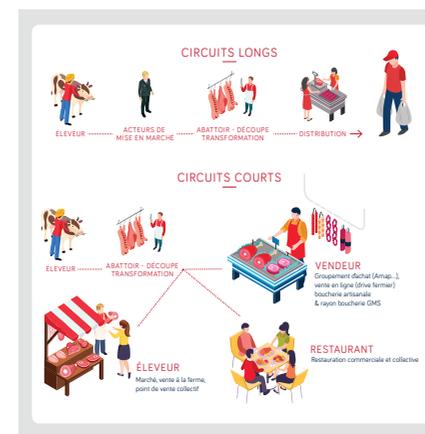
La restauration dite commerciale rassemble les restaurations privées, les chaînes, les fast-foods... avec même, parfois, une fonction de divertissement. Elle représente près de 28 998 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes.

Deux types de gestion existent :

■ gestion directe (autogérée) ou le restaurant possède sa cuisine, son personnel et achète ses denrées,

■ gestion concédée (déléguée) où la gestion est confiée à un tiers.

CIRCUITS-COURTS ALIMENTAIRES ET DE PROXIMITÉ



Par ailleurs, les filières longues se mobilisent également pour privilégier des approvisionnements locaux. Le consommateur peut également retrouver des produits issus d'une production locale au sein de la restauration commerciale ou collective, mais également au sein de la GMS.

La notion de circuits courts est utilisée pour valoriser un mode de vente limitant le nombre d'intermédiaires, mais ne prévoit pas de notion de proximité physique (kilométrage). De nombreux éleveurs, souhaitant répondre aux demandes des consommateurs, ont créé de nouveaux modes de commercialisation. Les initiatives peuvent être privées ou collectives et sont très diverses : vente à la ferme, drive fermier, vente sur internet, distributeurs automatiques, magasins de producteurs, foires et marchés... Pour les éleveurs réalisant de la vente directe, cette activité est souvent une activité complémentaire à la vente traditionnelle (coopératives/négociants). Il est, en effet, complexe de valoriser la totalité d'une production via ce seul circuit.

Depuis 7 ans, je travaille avec 4 éleveurs locaux, ce qui représente 1/3 des ventes à l'année.

Nordine MERDJI

Directeur de l'Intermarché de Neuville-sur-Ain

BOUCHER ABATTEUR, ACTEUR DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Le boucher abatteur choisit et achète directement les animaux sur pied en élevage. L'animal sera ensuite

abattu dans un abattoir et découpé par le boucher lui-même.

Depuis que je suis tout gamin, je vais de ferme en ferme pour acheter les animaux sur pied. Je travaille avec quelques éleveurs locaux avec lesquels j'entretiens une réelle relation de confiance. Donc, je peux donner un grand nombre d'information aux consommateurs, la relation de confiance se poursuit jusqu'à la vente finale.

Lionel RITTAUD

Boucher abatteur en Savoie

Le boucher maîtrise l'ensemble du processus de transformation. Il a également connaissance des méthodes de production en élevage, il fait ainsi le lien entre le champ et l'assiette. La viande commercialisée est locale et apporte une grande satisfaction à l'éleveur qui peut alors bénéficier des retours des consommateurs.

Le boucher informe de la qualité de la viande à l'éleveur qui peut à la suite ajuster directement ses méthodes de production en fonction des demandes des consommateurs.

Je suis fier de vendre mes agneaux à un boucher abatteur. Je peux dire aux visiteurs de mon exploitation d'aller goûter la viande à la boucherie juste en bas. C'est très valorisant lorsqu'ils reviennent pour me dire qu'elle est succulente.

Michel MOLLARD

Éleveur d'ovins en Savoie

UNE PRODUCTION TOURNÉE VERS LA QUALITÉ

Le Label Rouge est un signe officiel de qualité qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieure par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés, d'après l'INAO.



VIANDES DE BŒUF LABEL ROUGE

Les Viandes de Bœuf Label Rouge sont le signe de l'engagement des professionnels de la filière bovine pour :

- proposer aux consommateurs des viandes de qualité supérieure,
- assurer une production encore plus responsable et durable,
- garantir une juste rémunération de chaque acteur, et, en particulier, des éleveurs.

Elles garantissent des conditions de production strictes, telles que :

- minimum de 80 % d'autonomie alimentaire de l'exploitation,
- pâturage de 5 mois minimum,
- alimentation des animaux du troupeau sans OGM et sans huile de palme,
- pas de traitement antibiotique pendant les 4 derniers mois de la vie de l'animal,
- anesthésie et/ou analgésie en cas d'écornage ou de castration des animaux,
- intégration progressive d'un outil d'évaluation du bien-être animal en élevage.

Les viandes Label Rouge sont toujours tendres et goûteuses. Ce sont des produits réguliers et de haute qualité.

Pascal CLAVEL
Artisan Boucher en Isère



La région Auvergne-Rhône-Alpes propose une très grande diversité de viandes de bœuf Label Rouge.

En effet, 6 labels différents sont représentés : Charolais du Bourbonnais, Tendre Charolais, Charolais Terroir, Limousin Blason Prestige, Aubrac et Salers LR.

Parmi eux, plus de 60 % sont en race Charolaise.

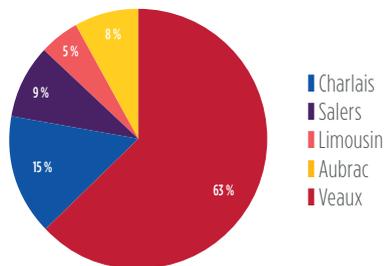


Depuis très longtemps les éleveurs de l'Allier ont décidé de promouvoir leurs méthodes de production à l'herbe et garantir une qualité supérieure aux consommateurs. C'est ainsi qu'en 1974, ils créent le premier Label Rouge français de viande bovine, le charolais du bourbonnais. C'est alors, naturellement, que notre coopérative continue aujourd'hui sur cette lancée en commercialisant 60 % de viande Label Rouge et 10 % de viande Bio. Nous abattons des ovins, veaux, bovins, provenant d'un rayon de 40 km aux alentours de l'outil. Nous sommes situés au cœur du bassin du Charolais du Bourbonnais.

Luc MARY
Directeur de SICABA dans l'Allier

En 2019, 2908 exploitations bovines qualifiées Label Rouge en Auvergne-Rhône-Alpes soit 28 % des exploitations régionales

Répartitions des effectifs d'exploitation LR en fonction des races bovines



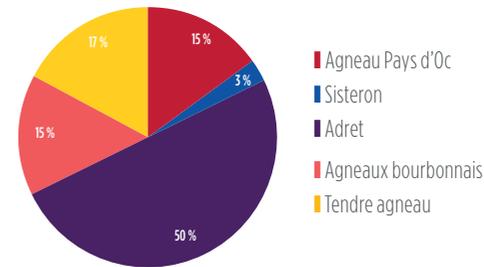
VIANDES DE VEAU LABEL ROUGE



Il existe également en Auvergne-Rhône-Alpes une production de veaux de qualité les Veaux des monts du Velay Label Rouge.

VIANDE D'AGNEAU LABEL ROUGE

Répartitions des effectifs d'exploitation qualifiée LR en fonction des races ovines



En 2019, 750 exploitations ovines qualifiées Label Rouge en Auvergne-Rhône-Alpes soit 29 % des exploitations régionales

La filière ovine offre également une grande diversité de viandes certifiées en Label Rouge. On dénombre 6 labels différents en région : Agneau de Sisteron, Agneau de Ladret, Agneau des Pays d'Oc, Agneau du Bourbonnais, Tendre Agneau et Agneau Laiton. 50 % des exploitations qualifiées sont en Label Rouge Agneau de l'Adret.



VIANDE DE CHEVREAU LABEL ROUGE

Les éleveurs du Syndicat Caprin de la Drôme s'investissent dans la création d'un Label Rouge pour la viande de chevreau. Ce projet innovant permettra de donner la visibilité à la viande de chevreau et de la faire découvrir aux consommateurs français.

Dans l'objectif d'une montée en gamme, le cahier des charges prévoit un alourdissement des carcasses par rapport au produit standard, afin de proposer une viande avec des qualités gustatives supérieures.

OBJECTIFS DE LA FILIÈRE BÉTAIL ET VIANDES



Les Français aspirent à déguster des viandes d'une qualité gustative supérieure, dont le mode de production répond à leurs attentes : respect des animaux et des hommes, préservation de l'environnement, qualité sanitaire, proximité, traçabilité... Dans le cadre des plans de filière élaborés suite aux États Généraux de l'Alimentation, la filière élevage et viande s'est orientée vers le développement des SIQO, les « Signes officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine ».



AOP ET IGP VIANDES

L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) est une mention qui implique un lien étroit entre le produit, le terroir et le savoir-faire de l'homme.

VIANDE BOVINE AOP

En France, il existe 4 AOC pour la viande bovine dont 2 sont produits en région Auvergne-Rhône-Alpes.

On retrouve l'**AOP Boeuf de Charolles**, l'aire de production se trouve à cheval entre la région Bourgogne et Auvergne-Rhône-Alpes. AOC depuis 2010 devenu AOP en 2014, elle valorise le savoir-faire des éleveurs qui accordent un soin particulier à l'engraissement des animaux grâce aux « prairies de finition » où paissent les troupeaux.

Également l'**AOP Fin Gras du Mezenc**, l'aire de production se trouve en bordure orientale du Massif Central, entre les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'appellation valorise un savoir-faire ancestral : l'engraissement des animaux avec du foin issu du massif de Mézenc, riche en herbes aromatiques et en herbe de qualité qui donne une viande persillée typique.

VIANDE OVINE IGP

En France il existe 8 IGP pour la viande ovine dont 5 sont produits en région Auvergne-Rhône-Alpes.

On retrouve l'**IGP Agneaux laitons de l'Aveyron** né et élevé sous la mère en bergerie. Son âge est compris entre 60 et 120 jours. Différentes races sont utilisées, notamment la race Lacaune caractéristique de la zone.

L'IGP Agneaux de Bourbonnais

Élevage en plein air dans des prairies d'herbage naturel. Les agneaux sont nourris au lait maternel, « sous la mère » et broutent l'herbe.

L'Indication Géographique Protégée (IGP) est un signe européen d'identification de la qualité et de l'origine qui certifie une relation suffisante entre un produit et un territoire, lui conférant une caractéristique ou une réputation.

VIANDE BOVINE IGP

En France, il existe 7 IGP pour la viande bovine dont 4 sont produits en région Auvergne-Rhône-Alpes.

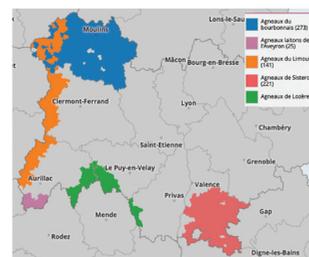
On retrouve l'**IGP Génisse Fleur d'Aubrac**, l'aire de production se trouve sur le plateau d'Aubrac à cheval entre la Lozère, l'Aveyron, le Cantal et la Haute-Loire.

L'**IGP Charolais de Bourbonnais**, l'aire de production se trouve à cheval entre la région Bourgogne et Auvergne-Rhône-Alpes.

Également, l'**IGP Veau du Limousin**, produit en Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Indre, Charente, Vienne, Dordogne, Lot, Cantal, Puy-de-Dôme.

L'**IGP Veau d'Aveyron et du Ségala**, élevé sur le territoire de l'Aveyron, du Tarn, du Lot, du Tarn-et-Garonne et du Cantal.

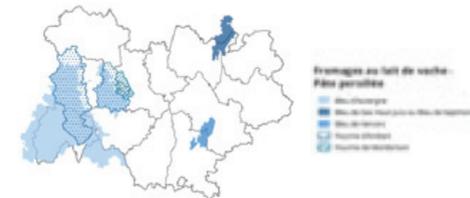
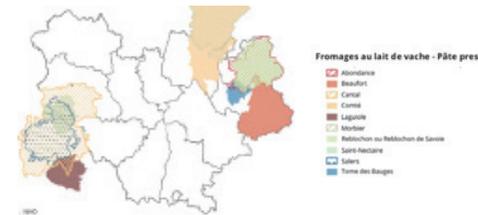
Carte des aires géographiques de production d'agneaux IGP en Auvergne-Rhône-Alpes



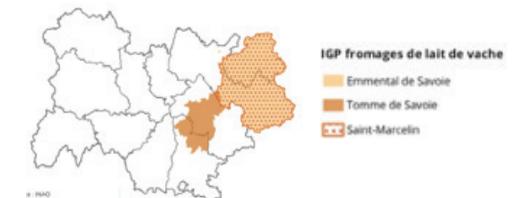
On retrouve en région
4 IGP viande de bœuf
2 AOC viande de bœuf
5 IGP viande d'agneau

PRODUITS LAITIERS AOP, IGP, LAIT DE VACHE

Parmi les 43 fromages produits au lait de vache qui bénéficient d'une AOP ou d'une IGP en France, 19 proviennent en tout ou partie de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Et près de la moitié (47 %) des fabrications totales fromagères d'Auvergne-Rhône-Alpes sont sous AOP ou IGP.



Avec 15 900 tonnes produits en 2019, le Reblochon est le leader des AOP, suivi par le St Nectaire (14 400 tonnes) et le Cantal (12 600 tonnes).



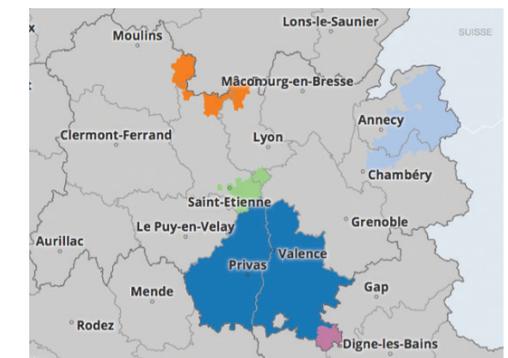
© Celine CHAMOT PONCET

PRODUITS LAITIERS CAPRIN AOP

Sur les 14 AOP fromagères caprines françaises, 3 sont localisées en Auvergne-Rhône-Alpes : le Picodon, la Rigotte de Condrieu et le Chevrotin, symbole du savoir-faire régional et de l'ancrage au territoire. Les zones de reconnaissance de 3 autres AOP débordent sur la région.

- Picodon
- Chevrotin
- Charolais
- Mâconnais
- Banon
- Rigotte de Condrieu

Répartition des aires géographiques de production de fromages AOP au lait de chèvre en région Auvergne-Rhône-Alpes



BOVINS ALLAITANTS

Avec 951 élevages bio ou en conversion, Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^{ème} région française. En 2019, 28 696 vaches allaitantes sont conduites en bio en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 4 % des effectifs régionaux.

Cependant, le système « naisseurs » n'est que très peu valorisant en Bio, et ce, à cause de l'absence de marché du brouillard en bio actuellement. Plusieurs pistes de

L'agriculture bio en production bovine se développe de plus en plus chaque année. En effet, les conditions d'élevage AB sont très proches du mode de production extensif herbagé d'Auvergne-Rhône-Alpes.

réflexion émanent des acteurs territoriaux tels que la production de veaux de boucherie, de bœuf ou bien l'engraissement à l'herbe.

Mes pratiques en bio, j'en suis content et surtout, j'en suis fier.

Eric FABRE

Éleveur bovin allaitant en Label Bio dans le Cantal



Entre 2013 et 2017, le cheptel de vaches allaitantes bio a augmenté de 75 % dans la région.

Unébio est un réseau d'éleveur bio présent sur l'ensemble du territoire français. À l'origine de cette union, des éleveurs bio français. Ils ont constaté le nombre grandissant de conversions et l'augmentation de la consommation de viande bio sur le territoire national. Ils décidèrent alors en 2004 de s'unir pour commercialiser ensemble leur production.

Unébio possède des partenariats avec des abattoirs afin de commercialiser directement les carcasses à la

suite de l'abattage. Également, les éleveurs planifient leurs sorties d'animaux et crée ainsi une visibilité des abattages à venir pour les commerciaux.

L'objectif de ce réseau est d'augmenter le commerce de viande bovine bio en aidant financièrement le développement de boucherie bio par exemple.

En Auvergne-Rhône-Alpes ce réseau compte 200 éleveurs et commercialise environ 1600 gros bovins.



Entre 2013 et 2017, le cheptel ovin a augmenté de 30 % en région.

OVINS ALLAITANTS

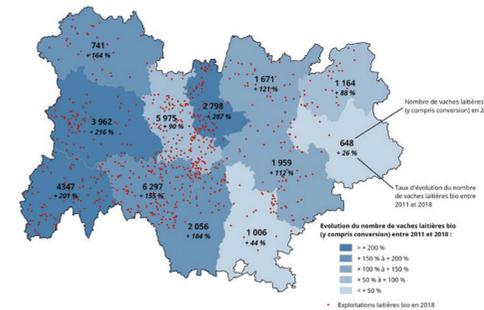
En Auvergne-Rhône-Alpes, on dénombre 370 élevages ovins bio ce qui place la région à la 2^{ème} place du palmarès national. En 2019, 41 541 brebis allaitantes sont conduites en bio soit 7 % des effectifs régionaux.

BOVINS LAITIERS

On dénombre 35 333 vaches laitières qualifiées ou en conversion en agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019 soit 7 % du cheptel. La dynamique est plus marquée à l'ouest de la région entre 2011 et 2018

(+ 201 % de vaches certifiées ou en conversion dans le Cantal, + 216 % dans le Puy-de-Dôme) qu'à l'est (+ 88 % en Haute-Savoie, + 26 % en Savoie).

Evolution du nombre de vaches laitières en agriculture biologique entre 2011 et 2018 en Auvergne-Rhône-Alpes



CAPRINS LAITIERS

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} région française pour la production de lait de chèvre en Agriculture Biologique.

La production caprine bio ne cesse d'augmenter avec une augmentation de 21 % du nombre de chèvres AB depuis 2018.

Auvergne-Rhône-Alpes, 3^{ème} région en terme de livraison de lait bio à l'industrie (125 millions de litres en 2018, 15 % des volumes nationaux, derrière la Bretagne et les Pays de Loire et devant la Normandie). La collecte est effectuée par 3 opérateurs principaux qui ramassent 80 % du volume. Le lait bio représente 6 % des livraisons totales de lait en Auvergne-Rhône-Alpes.

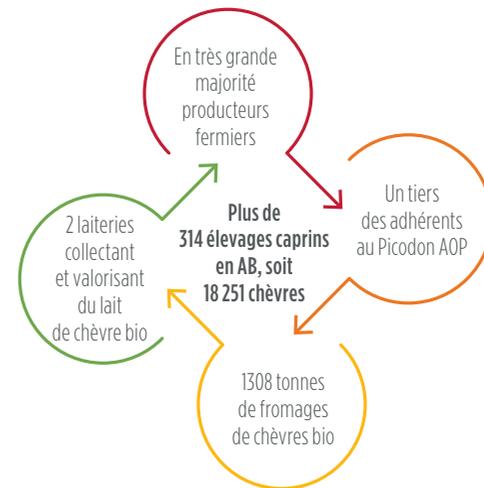
OVINS LAITIERS

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^{ème} région française pour le nombre d'élevage ovin lait en Agriculture Biologique.

89 élevages bio ou en conversion sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit 50 % des élevages.

Ce qui représente 601 260 brebis conduites en bio.

Ce sont presque en totalité des producteurs fermiers. La part du lait bio qui est collectée permet de produire 2 350 tonnes de fromages frais de brebis bio et 7 098 tonnes de yaourt et lait fermenté de brebis bio en 2018.



Photographie: Georges HUMBERT



LES DÉMARCHES LOCALES

EXEMPLES DE DÉMARCHES LOCALES

	MARQUE IS(H)ERE	l'association des éleveurs de saveurs iséroises regroupe 23 éleveurs de bovins allaitants du département de l'Isère.
	BOEUF DU CANTAL	190 élevages du Cantal sont référencés. 6 boucheries artisanales sont engagées : 3 bouchers abatteurs du Cantal.
	VIANDE BOVINE PAYS DE SAVOIE	l'Viande bovine de Savoie.
	VIANDE AU PAYS MAURIAC	l'Réunit 10 élevages de la région de Mauriac.
	AGNEAU PAYS DE SAVOIE	l'Viande ovine de Savoie.
	LE BŒUF DE HAUTE-LOIRE	l'en 2018 : plus d'une centaine d'adhérents dont 80 producteurs, 20 distributeurs et des opérateurs de la filière.
	ALT.1886	l'Marque de viande de bœuf issue du Massif Central.
	VIANDE DES PAYS DE L'AIN	l'Viande issue de bovins de race bouchère nés, élevés et abattus dans l'Ain et permettant une juste rémunération des éleveurs.

MARQUE RÉGIONALE



Partant du constat que « l'offre agroalimentaire des terroirs d'Auvergne-Rhône-Alpes est d'une telle richesse et d'une telle diversité qu'elle méritait une marque afin de permettre aux consommateurs d'identifier les produits qui viennent de chez eux », la Région Auvergne-Rhône-Alpes a donné naissance à une marque agroalimentaire collective baptisée « Ma région ses terroirs ». Elle a été lancée, en février 2017, par le Président de la Région Laurent Wauquiez, au Salon international de l'Agriculture. Cette marque permet de défendre les agriculteurs et de promouvoir la richesse des produits et des productions agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle permet l'identification par les consommateurs des produits régionaux et de valoriser ainsi un acte d'achat régional.

Cette mise en avant passe notamment par une forte communication, qui vient ainsi offrir une meilleure visibilité aux producteurs et aux commerçants.

Ma région, ses terroirs est présente au sein d'un réseau d'enseignes de la grande distribution et également en commerces de proximité (cavistes, primeurs, boulangers, et bientôt bouchers et fromagers).

*Au 1^{er} décembre 2020,
174 produits viandes agréés
60 entreprises engagées
dans la démarche*

LA TRANSFORMATION LAITIÈRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, UN SAVOIR-FAIRE

Le lait collecté en Auvergne-Rhône-Alpes est acheminé vers différentes industries laitières afin de produire une grande diversité de produits.

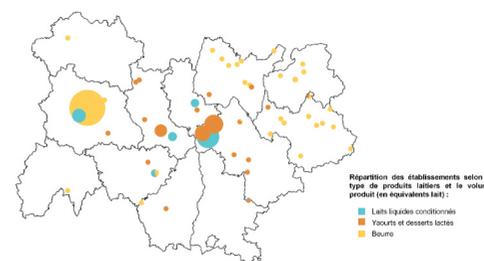
Volume de lait collecté en 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes

2 434 242 l Milliers de litres de lait de vache

1 935 l Milliers de litres de lait de brebis

36 911 l Milliers de litres de lait de chèvre

Localisation des établissements de production de laits liquides, yaourts, desserts lactés et beurre en 2018



Source : EAL 2018

Les fabrications fromagères sont concentrées dans les zones de montagne Ouest et Est : Cantal, Haute-Savoie, Puy-de-Dôme, Savoie.

Des unités de transformation globalement plus importantes en zone de montagne Ouest de la région et plus nombreuses mais globalement plus petites en zone de montagne Est.

Des fabrications industrielles fromagères laitières régionales très diverses, sous signe officiel de qualité ou non : la raclette représente 21 % des tonnages, devant le reblochon (9 %) et le Cantal (8 %).

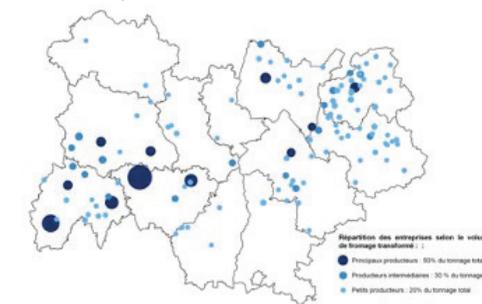
Les fabrications de laits liquides conditionnés, de yaourts et desserts lactés et de beurre sont, pour la plus grande partie des volumes, réalisées par quelques grosses entreprises, souvent rattachées à de grands groupes laitiers.

■ 4 établissements fabriquent 96 % du volume régional de laits liquides conditionnés

■ 3 établissements fabriquent 96 % du volume régional de yaourts et desserts lactés

■ 1 établissement fabrique la quasi-totalité du tonnage régional de beurre.

Localisation des établissements de production de laits liquides, yaourts, desserts lactés et beurre en 2018



Source : EAL 2018

POIDS ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE LAITIÈRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

229 entreprises laitières, soit 11 % des entreprises agroalimentaires totales.

■ A l'amont les exploitations agricoles laitières embauchent : 15 700 UTA.

■ A l'aval, la fabrication de produits laitiers occupe 7 000 personnes en 2015, soit 17 % des effectifs salariés de l'industrie agroalimentaire.

*L'industrie laitière génère
17 % du CA total des
industries agroalimentaires
en Auvergne-Rhône-Alpes*

TRANSFORMATION À LA FERME

Auvergne-Rhône-Alpes représente 48 % du lait de vache transformé à la ferme en France. Une AOP, le fromage Salers, a même pour obligation d'être transformé à la ferme dans le cahier des charges.

LAIT DE VACHE

On dénombre autour de **1 800 producteurs vendeurs de lait de vache qui transforment à la ferme.**

Ils transforment 221 millions de litres de lait (environ 8 % de la production de lait régionale).

Les éleveurs transformateurs se trouvent majoritairement sur le territoire Rhône Alpin.

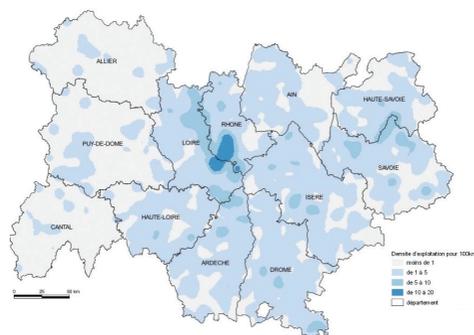
LAIT DE CHÈVRE

1 000 producteurs transforment du lait de chèvre à la ferme en Auvergne-Rhône-Alpes dont 850 sont répartis sur le territoire rhônalpin.

Le développement de la transformation à la ferme est favorisé par le fort potentiel de consommation du bassin (7,8 millions d'habitants).

La transformation fermière est un symbole d'authenticité régionale forte.

Elevages ➔ Transformation



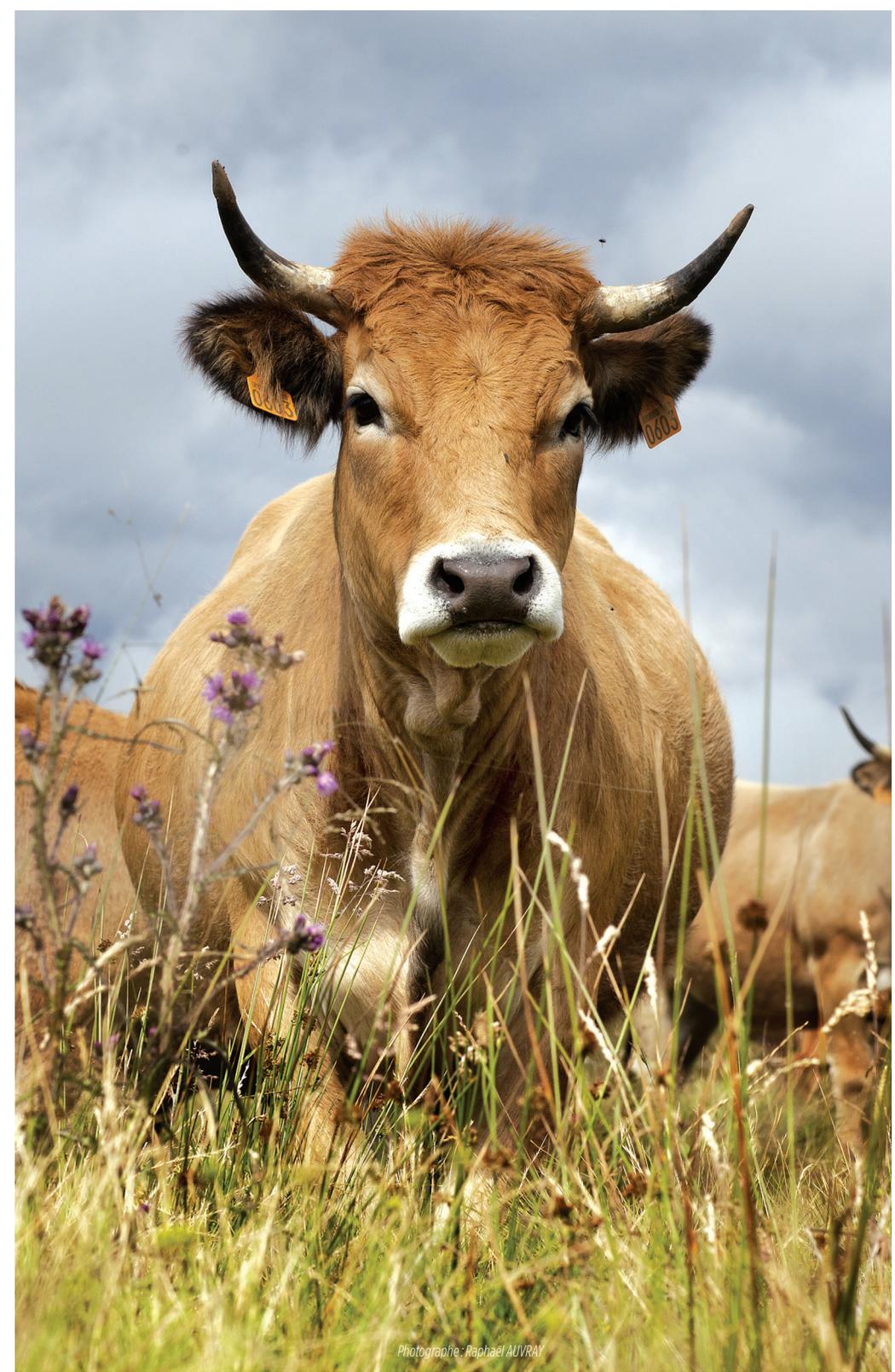
Source : DRAAF 2020

Une partie des producteurs vendent aux affineurs des fromages frais (« en blanc ») et leur délèguent l'affinage et la commercialisation. Cette vente aux affineurs est principalement organisée autour des AOP Picodon et Chevrotin (affineurs de Reblochon) et de la Tomme de Chèvre de Savoie.



En Auvergne-Rhône-Alpes plus d'un fromage AOP sur deux transformés à la ferme est un Saint-Nectaire

En Auvergne-Rhône-Alpes, le lait de chèvre est plus transformé à la ferme que par les laïteries



Photographie : Raphaël AUVRAY

PARTIE 3

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

1 | ÉLEVAGES ET PAYSAGES

Une mosaïque paysagère
Artificialisation du territoire
Parc Naturels et Zones Natura 2 000

2 | LE PASTORALISME, SAVOIR-FAIRE RÉGIONAL

Rhône-Alpes
Auvergne
Élevage et prédation
La Gestion de l'herbe en région

3 | ÉLEVAGE RÉGIONAL AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

L'élevage herbivore Régional, réservoir de biodiversité
L'élevage herbivore garantit la qualité de l'eau
Les prairies, des puits de carbone essentiels

4 | LA FILIÈRE SE MET AU VERT

5 | L'ÉLEVAGE D'HERBIVORES AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

La force de notre région Auvergne-Rhône-Alpes c'est la diversité de notre agriculture, de nos pratiques et savoir-faire qui décorent notre région des plus beaux paysages. Ainsi de la Haute Montagne à la Plaine, de l'élevage à la céréaliculture, les différents territoires et terroirs offrent à notre région une riche biodiversité qu'elle soit animale ou végétale.

Chez nous, la Nature donne à l'agriculture et inversement l'agriculture donne à la nature, nous nous devons de préserver cette relation.

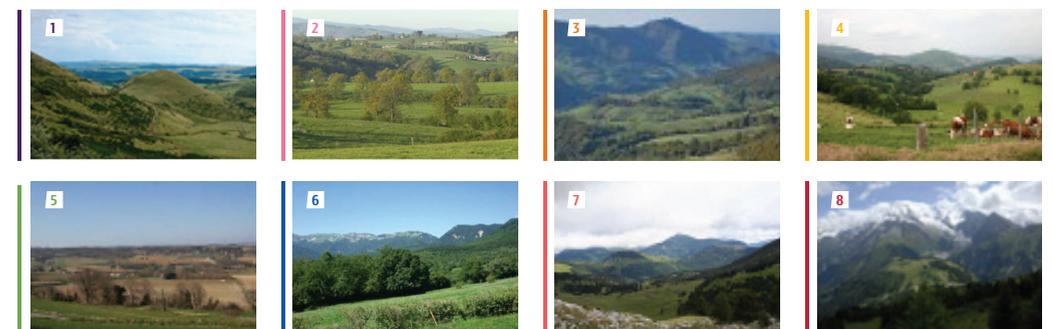
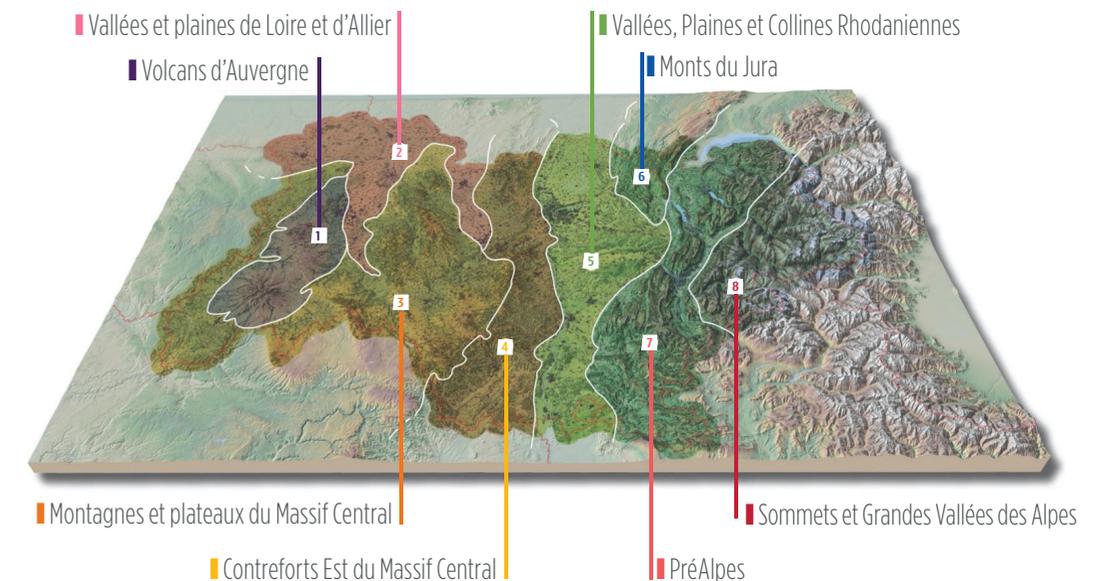
Guy DURAND
Eleveur en Isère
et président de l'association DivAgri

ÉLEVAGES ET PAYSAGES

MOSAÏQUE PAYSAGÈRE

La géographie et l'histoire ont ainsi légué à la grande région Auvergne-Rhône-Alpes des paysages d'une rare diversité. En regard des huit «grands paysages» de cette carte, la carte régionale des paysages ne dénombre pas moins de 115 ensembles de paysages (eux-mêmes décomposés en une multitude d'unités à l'échelle départementale). Ils distinguent et révèlent ainsi une exceptionnelle mosaïque paysagère, bien commun des habitants et visiteurs de la région. C'est notamment sur ce socle physique et culturel que s'appuient les multiples facettes de son attractivité, de son image touristique, des composantes originales de son cadre de vie.

Centre de ressources régional des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes



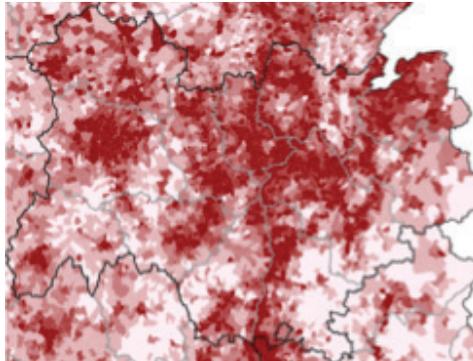
Source : DREAL

© Centre de ressources régional des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes

ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE

Entre 2000 et 2019 la superficie artificialisée de la région Auvergne-Rhône-Alpes a augmenté de 15 % soit 84 873 Ha.

Flux d'artificialisation de 2009 à 2019 en région Auvergne-Rhône-Alpes



■ de 0 % à 0,05 % ■ de 0,05 % à 0,15 % ■ de 0,15 % à 0,30 %
■ de 0,30 % à 0,60 % ■ plus de 0,60 %

Source : fichiers fonciers

L'artificialisation des terres de la région ne cesse d'augmenter depuis les années 2020. A contrario, on observe une diminution de la surface de terres arables et de la surface toujours en herbe.

L'artificialisation est plus forte au sein du territoire Rhône-Alpin et plus particulièrement dans la vallée du Rhône.

Également, elle est la plus importante aux abords des grandes agglomérations, telles que Lyon, Clermont-Ferrand ou encore Grenoble.

AGRICULTURE EN ZONE PÉRIURBAINE

Avec 70 % des communes situées en aires d'attraction des villes, soit 63 % du territoire régional, la place de l'agriculture dans ces territoires est de plus en plus faible.

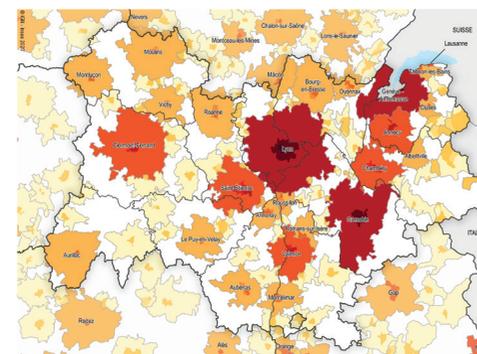
En région Auvergne-Rhône-Alpes, 92 % de la population vit dans une aire d'attraction des villes, selon l'INSEE, 2020.

L'élevage en zone péri-urbaine demande de plus en plus de temps de travail. Nous devons faire face d'une part à la circulation accrue des automobilistes et des promeneurs. D'autre part, nous faisons face à une pression foncière de plus en plus importante.

A contrario, cette proximité avec les villes permet de créer des liens entre les consommateurs et les producteurs qu'il est essentiel de préserver.

Elise MICHALLET

Agricultrice en zone périurbaine de Lyon



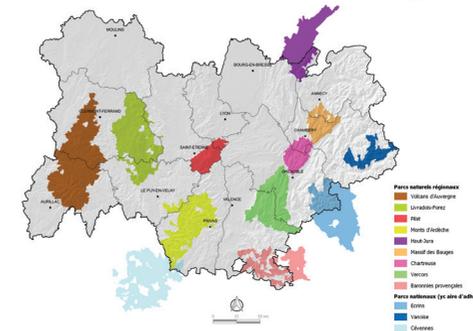
Aires d'attraction des villes

■ Aire de plus de 700 000 hab. - Commune-centre	■ Aire de 50 000 à moins de 200 000 hab. - Commune-centre
■ Aire de plus de 700 000 hab. - Autre commune du pôle principal	■ Aire de 50 000 à moins de 200 000 hab. - Autre commune du pôle principal
■ Aire de plus de 700 000 hab. - Commune d'un pôle secondaire	■ Aire de 50 000 à moins de 200 000 hab. - Commune d'un pôle secondaire
■ Aire de plus de 700 000 hab. - Commune de la couronne	■ Aire de 50 000 à moins de 200 000 hab. - Commune de la couronne
■ Aire de 200 000 à 700 000 hab. - Commune-centre	■ Aire de moins de 50 000 hab. - Commune-centre
■ Aire de 200 000 à 700 000 hab. - Autre commune du pôle principal	■ Aire de moins de 50 000 hab. - Autre commune du pôle principal
■ Aire de 200 000 à 700 000 hab. - Commune d'un pôle secondaire	■ Aire de moins de 50 000 hab. - Commune d'un pôle secondaire
■ Aire de 200 000 à 700 000 hab. - Commune de la couronne	■ Aire de moins de 50 000 hab. - Commune de la couronne

PARCS NATURELS ET ZONES NATURA 2000

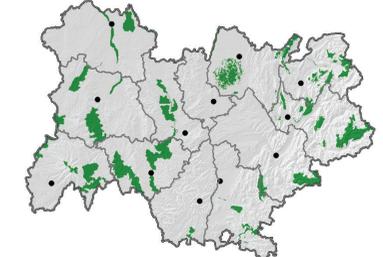
L'élevage est une activité à la fois importante pour l'économie des territoires et une activité nécessaire pour l'entretien des espaces naturels sensibles. Il permet un regard croisé entre protection et gestion, tout en répondant aux attentes de la société en termes de préservation des paysages et de la biodiversité.

Parcs naturels nationaux, régionaux et sites Natura 2000

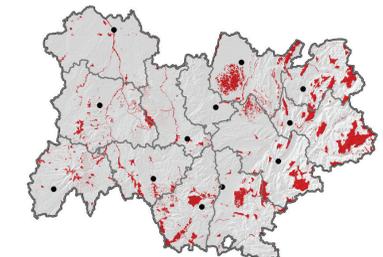


Source : DRAAF, MTES 2020

Natura 2000



■ ZPS - Zones de protection spéciales



■ SIC - Site d'intérêt Communautaire

PARC NATUREL RÉGIONAL



Les Parcs naturels régionaux (PNR) sont des territoires protégés et habités, majoritairement situés dans des zones fragiles à haute valeur environnementale. Ils ont une double vocation : la protection et le développement économique

« durable ». Les PNR sont régis par une « charte » qui concourt à une politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement agricole, économique, social et d'éducation et de formation du public sur son territoire.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte dix parcs naturels régionaux, ce qui représente plus de 25 % de la superficie de la région et concerne 22 % des communes, soit environ 11 % de la population régionale, ce qui place Auvergne-Rhône-Alpes en tête des régions les plus couvertes par l'outil PNR.

En projet : le PNR de Belledonne.



© auvergnerhonealpes-tourisme.com

PARC NATUREL NATIONAL



Le Parc Naturel national a pour but de préserver un milieu naturel remarquable et fragile, comme la Vanoise ou les Ecrins. Les parcs nationaux sont créés sur des territoires inhabités. Avec une réglementation stricte (chasse, cueillette et

ZONE NATURA 2000

Les Zones Natura 2000 sont des sites naturels, terrestres et marins, qui visent à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

La région Auvergne-Rhône-Alpes comprend 260 sites, dont 213 sites « habitats » et 47 sites « oiseaux ». L'ensemble couvre une superficie 938 450 Ha, soit 13,3 % de la région.

Ces sites n'abritent pas moins de 66 espèces d'oiseaux inscrites à la directive Oiseaux, 72 espèces (animales hors oiseaux ou végétales) d'intérêt communautaire et près de 79 habitats naturels retenus au sein de la directive Habitats. Données : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2016.

100 % de ma SAU se trouve dans le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez et 30 Ha en Zone Natura 2000. Ce n'est aucunement une contrainte pour moi, mes animaux participent à l'entretien de ces territoires à haut potentiel et j'en suis fier.

David CHAIZE
Éleveur Charolais à Bort-l'Étang (63)

pêche sont limitées). La construction ou la circulation sont fortement restreintes dans une logique de conservation stricte de la nature qu'on retrouve aussi dans les réserves naturelles sur des espaces plus restreints.



Photographies : Rebecca RITCHIE, JENELLE

LE PASTORALISME, UN SAVOIR-FAIRE RÉGIONAL



Grâce au pâturage, l'élevage d'herbivores permet de valoriser les surfaces d'altitude en pente. En Auvergne-Rhône-Alpes, 80 % du territoire est situé en zone Montagne, les surfaces en herbe omniprésentes sont utilisées aux beaux jours par des troupeaux de bovins et équins et par les petits ruminants (ovins, caprins) pour les zones les plus pentues. Les éleveurs montent leurs troupeaux entre mai et juin, quand ils jugent que l'herbe y est suffisamment abondante et les redescendent à l'automne : on parle de transhumance.

« Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux » définition de l'Association Française de Pastoralisme. Le domaine pastoral comprend les zones d'alpages/estives et les zones pastorales intermédiaires.

525 000 ha de surface pastorale en région Auvergne-Rhône-Alpes soit 12 % de la superficie régionale



La transhumance, est une forme de l'agropastoralisme, du latin trans (au-delà) et humus (la terre, le pays) s'apparente à une quête d'herbe nouvelle. Les migrations pastorales peuvent se faire sur de courtes distances (« estivage » ou vie pastorale de montagne entre vallées et estives) ou bien au prix de longs

Le pastoralisme en Auvergne-Rhône-Alpes, est une pratique que l'on retrouve sur les 3 massifs : les

déplacements qui traversent des territoires différents, par exemple entre plaines méditerranéennes et haute montagne Alpestre. Si ces systèmes présentent une longue histoire comme en témoignent des vestiges de l'époque romaine, voire antérieure, on aurait tort de croire qu'ils appartiennent au passé.

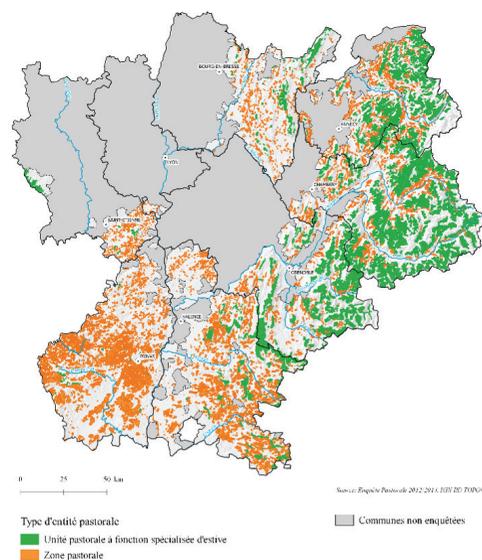
Alpes, le Massif Central et le Jura. Les pratiques sont différentes entre les 3 territoires.

LES VERTUS DU PASTORALISME RÉGIONAL

LIMITE L'EMBROUSSAILLEMENT	Quand l'élevage disparaît d'une région et que les estives ne sont plus entretenues, des zones entières s'embroussaillent et le paysage se ferme.
ENTRETIEN LES PISTES DE SKI	La neige tient mieux sur de l'herbe rase et l'abandon du pâturage d'été favorise, en hiver, le déclenchement des avalanches.
DIMINUE LE RISQUE D'INCENDIE	En zones sèches, l'embroussaillage augmente les risques d'incendie.
FAÇONNE LE PAYSAGE	La verdure en montagne est présente grâce aux herbivores qui l'entretiennent.

RHÔNE-ALPES

Il est communément admis que l'alpage aurait donné son nom aux Alpes et non l'inverse. Ceci indique à quel point l'utilisation, à des fins pastorales de ces



Les **unités pastorales** à fonction spécialisée d'estive, communément appelées « alpage s » ou « estives », se caractérisent par l'accueil de troupeaux durant l'été. Les **zones pastorales**, surfaces en herbe ou de landes,

MAJORITÉ D'OVINS ESTIVÉS

Le domaine pastoral de Rhône-Alpes est divisé entre des départements septentrionaux à dominance « bovins » et méridionaux à dominance « ovins ». **Il est pâturé par 620 000 animaux au 15 juillet**, toutes espèces confondues. 72 540 UGB soit 78 % des animaux estivés sont des ovins.

Les premiers animaux montent en alpage début avril, mais il faut attendre le 15 juin pour que plus de la moitié des unités pastorales soient pâturées.

15 % des entités pastorales sont le siège d'une activité de traite et sur 33 % de ces entités, le lait produit est transformé en fromage.

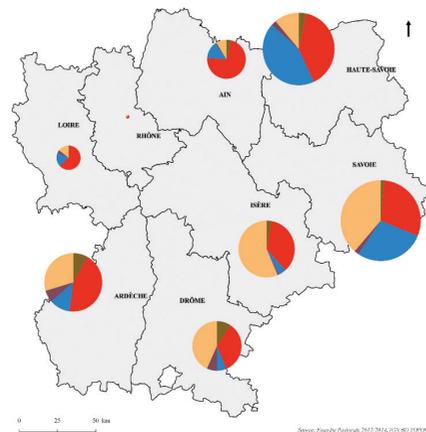
vastes formations herbacées supra-forestières ou conquises sur la forêt, ont d'emblée été considérées comme une caractéristique clef du milieu alpin.

Dans la région Rhône-Alpes, **62 % des unités pastorales sont situées en zone de haute-montagne et 37 % en zone de moyenne montagne.**

Dans le sud de la région, en Ardèche et dans la Drôme, les surfaces des zones pastorales sont majoritairement en landes. Dans le nord-est de la région, les zones pastorales sont, quant à elles, majoritairement en herbe. En Haute-Savoie, la surface en herbe domine sur les zones pastorales. Dans la Drôme, une part importante des zones pastorales est en sous-bois pâturé et des prés bois.

En Rhône-Alpes, 42 % de la surface en unités pastorales (125 500 Ha) est gérée par des structures collectives, dont environ 262 groupements pastoraux (GP).

sous-bois, parcours..., plus basses en altitude, peuvent accueillir des animaux toute l'année, notamment aux intersaisons.



Chépté en UGB* pâturant sur des entités pastorales (unités et zones pastorales recensées) au 15 juillet par espèce

- Ovins
- Caprins
- Vaches laitières en production
- Autres bovins
- Équins et ânes

* 1 UGB (1 unité de gros bétail) = animal quel qu'il soit de compteur entre eux de diversité animale et d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients UGB reflètent aussi les variations :
 - Ovins : 0,17 UGB par tête
 - Caprins : 0,17 UGB par tête
 - Vaches laitières en production : 1 UGB par tête
 - Autres bovins : 0,75 UGB par tête
 - Équins et ânes : 0,5 UGB par tête

RHÔNE-ALPES

Les animaux qui pâturent sur les unités pastorales rhônalpines proviennent souvent de la commune de l'unité pastorale exploitée, mais on observe également des phénomènes de transhumances sur des distances plus ou moins importantes. Ces animaux peuvent ainsi venir du département, de Rhône-Alpes, d'une autre région voire de pays limitrophes comme la Suisse ou l'Italie. En moyenne, en Rhône-Alpes, les unités gros bétail (UGB) qui utilisent les unités pastorales proviennent à 1/3 de la commune même de l'unité pastorale, pour un peu plus d'1/3 d'autres communes du département et un peu moins d'1/3 d'autres départements.

De tous les troupeaux pâturant en Rhône-Alpes, les ovins sont, de loin, les plus nombreux à provenir d'autres territoires. Plus de la moitié des ovins qui pâturent sur des unités pastorales de Rhône-Alpes proviennent d'autres régions ou pays proches. Les vaches laitières qui pâturent sur les unités pastorales de la région proviennent à 61 % de la commune même

de l'unité pastorale pâturée et à 33 % du département de l'unité pastorale pâturée.

La quasi-totalité des vaches laitières qui pâturent sur les alpages est donc issue d'exploitations à proximité. Les 6 % des effectifs restants proviennent de départements (ou pays limitrophes des unités pastorales pâturées).

CONDUITE DES TROUPEAUX

À l'échelle régionale, 79 % des unités pastorales sont conduites en **parc clôturé**. Ce mode de conduite permet de diminuer le temps de gardiennage et de gérer plus efficacement la ressource fourragère de ces alpages. Cette conduite des troupeaux se rencontre bien plus souvent sur les unités pastorales « bovins » ou « équins/asins » que sur des alpages à orientation animale dominante « ovins » ou « caprins ».

En Rhône-Alpes, **43 % des unités pastorales** font l'objet d'un **gardiennage permanent** des troupeaux qui y pâturent. Sur quasiment tous les alpages « vaches laitières » et « bovins mixte », du fait de la traite matin et soir, il y a une présence humaine (au moins aux moments clés de la journée) systématique. Le gardiennage permanent des troupeaux est en nette progression : ce sont les alpages « ovins » où cette progression a été la plus forte. Ces troupeaux subissent l'inflation des attaques des loups, qui de fait, nécessitent une surveillance accrue.



Auvergne

On retrouve les premières traces des estives en Auvergne à l'époque médiévale. Les paysans estivaient les bovins laitiers et transformaient directement le fromage sur place. À cette époque, on retrouvait un troupeau par montagne.

En Auvergne, on transhume sur les Monts du Cantal, le Cézallier, les Monts Dore, la Chaîne des Puys. Sur les Hautes Chaumes des Monts du Forez (1 200 - 1 600 m), les troupeaux bovins, majoritaires, et ovins se partagent les 10 000 Ha de landes et pelouses, issus des 6 groupements pastoraux du territoire et d'une cinquantaine d'éleveurs individuels. Sur les Monts du Livradois, moins hauts en altitude (1 000 m), la tradition de la transhumance est moins marquée (les troupeaux vivaient à l'année sur les hauts plateaux) ; faute de repreneurs locaux, une partie des estives accueillent aujourd'hui des pensions de troupeaux aveyronnais.



MAJORITÉ DE BOVINS ESTIVÉS

Dans le Massif Central, on transhume aujourd'hui majoritairement pour la production de viande. Ponctuellement, on trouve encore quelques troupeaux laitiers, équipés de salles de traite mobile et quelques producteurs qui transforment le fromage en estives.

On retrouve majoritairement des bovins (Race Ferrandaïse, Salers, Aubrac, Limousine) et ponctuellement des troupeaux ovins (Race Bizet, Noire du Velay, Rava, Blanche du massif Central, Grivette, Raiole, Lacaune, Rouge du Roussillon, Causse de Garrigues).

Dans la majeure partie du Massif Central, les estives sont gérées individuellement ; elles sont alors souvent clôturées et la surveillance est majoritairement assurée par les éleveurs eux-mêmes. Il existe également des estives collectives (ou groupements pastoraux), présentes en grand nombre dans le Sud du Massif (Causse, Cévennes, Lot). Les troupeaux convergent vers les différentes unités collectives d'estive (groupements pastoraux) et peuvent se regrouper au fil du trajet entre les sièges d'exploitations et le lieu d'estive.

Zoom sur le PNR Volcans d'Auvergne

- 2 143 unités pastorales et 209 zones pastorales.
- 91 000 Ha surfaces pastorales sur 385 195 Ha de surface totale soit 21,5 % du Parc.
- 115 508 animaux dont 70 % de bovins viande.
- 21 524 ovins.
- 37,7 % de la SAU totale sont des surfaces pastorales sur ce territoire.

Le pastoralisme est en cours de structuration à l'échelle du Massif Central et les données disponibles sont encore peu nombreuses à ce jour. L'activité est pourtant fortement ancrée dans nos territoires, comme en témoigne la diversité des produits de qualité existante.

Patrick ESCURE
Vice président du Sidam

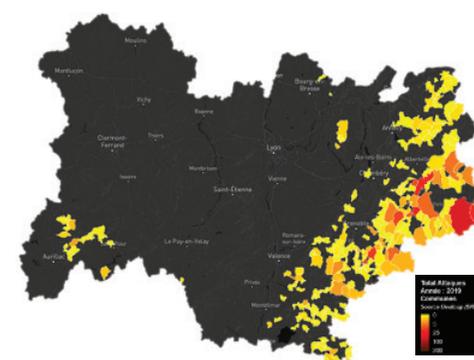
ÉLEVAGE ET PRÉDATION

40% des loups français présents en Auvergne-Rhône-Alpes

Le développement de populations de prédateurs sauvages en France et des dégâts qu'ils occasionnent aux troupeaux ressuscitent un passé déjà ancien, mais constituent un phénomène nouveau pour les éleveurs touchés. Le loup ne cesse d'attaquer les herbivores en région, s'ajoute à cela la pullulation de campagnols qui entraînent une perte considérable de fourrage.

LES LOUPS, UNE MENACE POUR L'AVENIR DE L'ÉLEVAGE MENÉ AU PÂTURAGE

Carte des attaques lupines en 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : DREAL - www.maploup.fr

Depuis que j'ai subi des attaques sur mon troupeau, j'ai arrêté de monter mes brebis en alpage. Les alpages se vident et les paysages se ferment, les pertes économiques et les difficultés psychologiques sont trop rudes. De plus, les mesures de protection qui nous ajoutent 2 fois plus de travail, sont de moins en moins efficaces face à la pression de la prédation qui est de plus en plus forte. Le loup met en péril l'avenir de l'élevage ovin.

Michel MOLLARD
Éleveur ovin en Savoie

Des outils :

- Mission Loup assurée par les services de l'Etat et de l'OFB avec la publication de Lettres d'information semestrielles "InfoLoup"
- Des indemnisations : en 2020 environ + 1,5 millions d'euros en région / 3,96 millions d'euros versés en France

CAMPAGNOLS TERRESTRES

Depuis les années 1970, les pullulations de campagnols terrestres, aussi appelés rats taupiers, se sont accrues et entraînent des dégâts très importants sur les prairies du Massif Central.

De 1997 à 2017 22 434 ovins ont été prédatés soit 96 % des victimes régionales, auxquels se rajoutent pour les éleveurs les animaux disparus et les dégâts enregistrés sur les troupeaux transhumants. Pourtant des moyens importants mis en place par les pouvoirs publics et le plan national loup sont engagés pour protéger les troupeaux : chiens, aide-bergers, enclos électrifiés. Les coûts indirects, les pertes d'exploitation, le surcroît de temps de travail et le stress sont difficilement supportables. Les loups, protégés, ont appris à déjouer des moyens de protection qui ne présentent pas de risque pour eux.

En 2017, 76 % des attaques ont eu lieu sur des troupeaux bénéficiant de mesure de protection. Une véritable régulation des loups s'impose pour assurer l'avenir des formes les plus naturelles de l'élevage herbivore. C'est le combat de la profession auprès des pouvoirs publics. En 2020, l'OFB évalue la population de loups en France à 624 individus.

- Des subventions du poste de : chien de protection, accompagnement technique, gardiennage, investissements matériels (28,63 euros d'aide engagée en France en 2020)

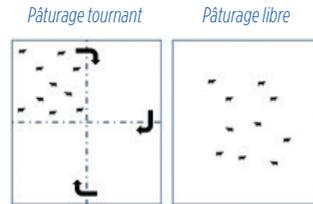
Pertes de fourrages en quantité et en qualité, avec des répercussions sur la qualité des produits animaux, l'équilibre floristique des prairies et la santé humaine. Ces pertes de fourrages provoquent de grandes difficultés pour l'alimentation des troupeaux et occasionnent des surcoûts que les exploitations ne sont pas en mesure de prendre en charge.

LA GESTION DE L'HERBE EN RÉGION

Dans les zones non pastorales, l'utilisation de l'herbe en élevage reste tout de même prédominante en région. Afin d'optimiser leur autonomie fourragère, des éleveurs se sont tournés vers des pratiques innovantes.

PÂTURAGE TOURNANT

Le principe est de faire pâturer son troupeau sur plusieurs paddocks entre 3 à 5 jours pour maîtriser au mieux la pousse de l'herbe et par conséquent la qualité. L'objectif est de pâturer une herbe toujours au bon stade végétatif pour améliorer la productivité et assurer un meilleur rendement.



Source : IDELE



Je pratique le pâturage tournant depuis toujours sur mon exploitation. J'optimise ainsi mon autonomie fourragère et gagne en productivité.

Eric FABRE
Éleveur de Salers bio dans le Cantal

PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE

Le pâturage tournant dynamique repose sur la division des prairies en petites parcelles que les animaux paissent sur une courte durée. Il consiste à offrir une herbe nouvelle tous les jours grâce à un fil qu'on avance d'une parcelle à l'autre au quotidien ou jusqu'à 3 jours.

Ce système de pâturage favorise une appétence et une digestibilité dès lors que la plante possède entre 3 feuilles à 12 cm de hauteur de pousse. De plus, il est constaté une meilleure répartition des bouses, facilitant leur dégradation.

ORGANISATION COLLECTIVE DANS L'ALLIER



Dans l'Allier, un groupe de 6 éleveurs ont créé un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental nommé PATOUDYAPA : Mise en place collective du PÂturage TOurnant DYnamique pour aller vers une plus grande Autonomie des exploitations tout en améliorant les Pratiques Agroenvironnementales.



Le projet a pour objectif un gain d'autonomie des exploitations en réduisant les postes alimentation et matériels tout en respectant davantage l'environnement, en réduisant les dépenses énergétiques et phytosanitaires. Mais également la production d'une viande de qualité tout en répondant aux attentes des consommateurs sur les conditions d'élevage et l'environnement via l'amélioration de pratiques agroenvironnementales.

ÉLEVAGE RÉGIONAL AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

L'ÉLEVAGE HERBIVORE RÉGIONAL, RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Les milieux pastoraux comme les prairies permanentes sont le support d'une importante biodiversité animale et végétale, façonnée au fil des siècles par les troupeaux. Aujourd'hui, le maintien des pratiques de pâturage est une demande forte des gestionnaires environnementaux.

Sous nos climats, les prairies permanentes, qui ne sont jamais labourées, sont les principaux réservoirs de biodiversité. Quand ils broutent l'herbe dans les prairies, les vaches, moutons et chevaux ne mangent que certains végétaux, en fonction de leurs préférences. Ces couverts, toujours en herbe, présents au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sont caractérisés par une grande richesse d'espèces végétales spontanée en équilibre écologique sous l'effet conjoint du milieu et des pratiques agricoles.

Le maintien de ces milieux ouverts dépendants de l'activité humaine fait parfois partie des objectifs des sites Natura 2000 comme celui du plateau d'Emparis dans le Parc national des Ecrins qui affiche comme priorité la gestion extensive des prairies de fauche et la mise en œuvre de pratiques pastorales adaptées à la ressource et aux enjeux écologiques.



Le pâturage est souvent générateur d'une hétérogénéité du milieu qui génère une diversité d'habitats importante, favorable à la biodiversité.

Comité Scientifique et Technique
Cluster Herbe du Massif Central



La conservation de prairies riche en diversité dans le Massif Central est liée à la conscience de nombreux agriculteurs de la valeur agronomique de ces prairies et de leur faible coût d'entretien. Cet héritage représente aujourd'hui un capital naturel et une ressource indéniable pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

CONNAÎTRE POUR FAIRE RECONNAÎTRE LES SPÉCIFICITÉS DES PRAIRIES DES MASSIFS DE LA RÉGION

Mieux connaître la diversité des prairies est l'objectif de la typologie multifonctionnelle des prairies du Massif Central élaborée dans le cadre du projet AEOLE. (Atout Economique pour cONstruire des systèmes d'ÉLévation performants.)

Cette typologie permet de recenser les caractéristiques botaniques simples et les services agricoles et

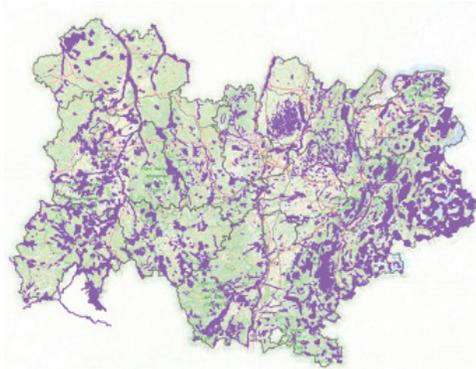
environnementaux rendus par les prairies. Il est également possible de réaliser un diagnostic multifonctionnel, le DIAM II met en lumière les services agricoles et environnementaux ainsi que la qualité nutritionnelle et sensorielle des produits laitiers et carnés que les surfaces herbagères et pastorales sont susceptibles de fournir. Ils sont synthétisés à l'échelle de l'exploitation sur une multitude de critères.

ZONE NATURELLE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte actuellement 3 520 ZNIEFF, dont 3 313 ZNIEFF de type I et 207 ZNIEFF de type II. Les ZNIEFF de type I et de type II en Auvergne-Rhône-Alpes couvrent plus de la moitié de la superficie du territoire régional (51,5 %) et représentent pratiquement un quart des ZNIEFF de France métropolitaine.

Le pastoralisme est recherché dans ces zones afin de préserver le patrimoine naturel.

Carte des ZNIEFF en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019



Source : DREAL

ECO PÂTURAGE SUR LE PLATEAU DE GERGOVIE (63), SYMBIOSE ENTRE PATRIMOINE HISTORIQUE, NATUREL ET AGRICOLE

Les versants du plateau de Gergovie sont des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. L'intérêt botanique est très fort de part les espèces de pelouses calcaires sèches. Pas moins de 7 espèces sont protégées : Inule variable, Trigonelle de Montpellier, Bufonie paniculée, Androsace allongée, Bugrane nain, Liseron des Monts Cantabriques, et Carline à feuilles d'Acanthe.

Parmi les oiseaux, on note la présence du Faucon crécerelle (espèce à surveiller), et l'utilisation du coteau comme terrain de chasse pour le Circaète Jean-le-Blanc.

Afin de maintenir cette biodiversité, prévenir également l'érosion des sols et entretenir le plateau de Gergovie un troupeau de 700 brebis pâturent du 15 mars au 15 décembre.

En 1999, la Direction Régionale des Affaires Culturelles m'a proposé un contrat de location de pâturage du plateau de Gergovie et du Puy Mardou. J'ai volontiers accepté, mon troupeau entretient le paysage et la biodiversité.

Jean-Luc VOUTE
Éleveur de Brebis à Gergovie (63)



© Auvergne estives

L'ÉLEVAGE HERBIVORE GARANTIT LA QUALITÉ DE L'EAU

« L'agriculture française a parfois été rendue responsable de la pollution des eaux, par exemple par les engrais et les nitrates. Néanmoins, les systèmes d'élevage herbivore et les pratiques associées permettent de limiter et de prévenir cette pollution. Les prairies, notamment, sont en général peu traitées et peu fertilisées avec des engrais de synthèse.

Par ailleurs, les bâtiments d'élevage se dotent de meilleurs moyens de stockage des effluents avant l'épandage, comme de nouvelles fosses à lisier.

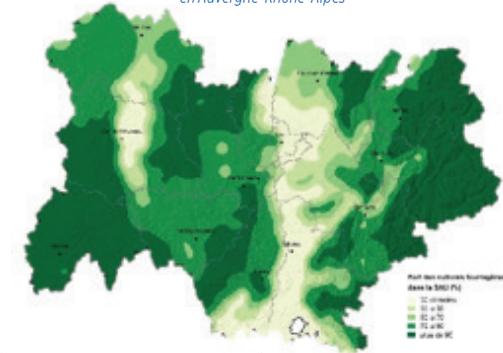
Ces aménagements permettent de limiter l'écoulement des effluents d'élevage pendant l'hiver et de les

stocker en vue de les épandre sur les cultures. Dans les exploitations d'élevage herbivore, ce sont ces effluents qui servent à la fertilisation naturelle des sols, ce qui permet de réduire l'utilisation des engrais minéraux de synthèse. L'élevage et la production d'herbe limitent également les traitements phytosanitaires.

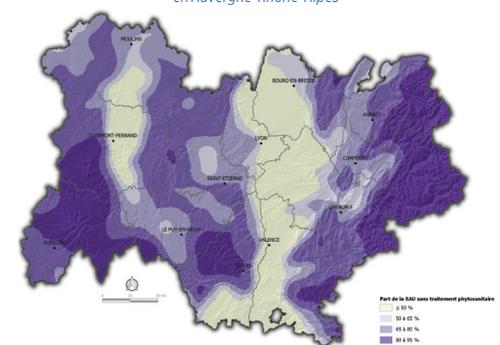
La diversité et l'implantation des systèmes prairiaux en région ont un rôle sur :

- la régulation de la qualité de l'eau,
- la quantité d'eau de pluviométrie collectée et diffusée aux nappes souterraines et de surfaces,
- l'épuration des eaux en piégeant ou en transformant les éléments nutritifs en excès, les particules fines ainsi que certains polluants, grâce à des processus physiques, géochimiques et biologiques.

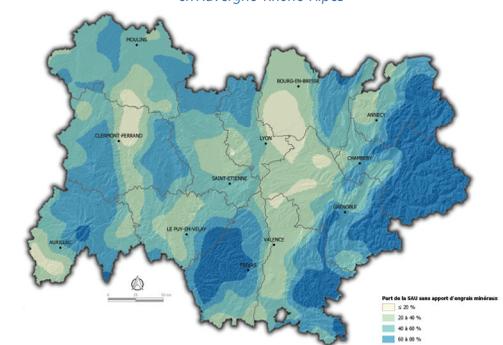
Part de culture fourragère dans la SAU (%) en Auvergne-Rhône-Alpes



Part de la SAU sans traitement phytosanitaire en Auvergne-Rhône-Alpes



Part de la SAU sans apport en engrais minéraux en Auvergne-Rhône-Alpes



Nous pouvons relier les zones ayant la plus grande part de surface fourragère (destinée à l'élevage, en vert) avec celles qui reçoivent le moins d'engrais minéraux et de traitements phytosanitaires (en bleu et violet).

LE PASTORALISME, GAGE DE QUALITÉ POUR LES SOURCES EVIAN

Les prairies jouent également un rôle de filtre. Cela permet notamment de réduire le ruissellement de surface, ainsi que l'entraînement des molécules d'azote et phosphore par l'eau, appelé lessivage et à plus long terme, l'érosion des sols. La mise en prairie est d'ailleurs recommandée pour protéger les aires de captage d'eau potable comme par exemple à Evian.

L'impluvium d'Evian comprend une centaine de zones humides de 1 à 30 hectares. On y rencontre la quasi-totalité des types de milieux humides existant dans les Alpes du Nord : étangs, prairies humides, bas-marais alcalins, tourbières à sphaignes... En 2008, le patrimoine exceptionnel de ce territoire a été reconnu internationalement grâce à la désignation de ce site en site RAMSAR.

Le maintien de ce site remarquable et de la qualité des Eaux Evian a donné lieu à une concertation entre politiques publiques, territoriales, acteurs privés et agriculteurs dans le but de préserver ensemble le plateau de Gavot.

Pour cela, l'Association de protection de l'impluvium des eaux minérales d'Evian et le monde agricole coopèrent depuis plus de 20 ans pour le développement de pratiques performantes et respectueuses de l'environnement.



Plus de 50 % de la surface de l'impluvium d'Evian est occupée par des prairies agricoles

UN PROJET COLLECTIF POUR UN PASTORALISME DURABLE

En 2016, l'ensemble des parties prenantes ont décidé de créer le projet Terragr'Eau qui repose sur deux volets complémentaires :

- la construction en 2015 d'une unité de méthanisation-compostage collective
- l'organisation du retour au sol des matières fertilisantes issues de l'unité.

Ainsi, les effluents d'élevage sont ramassés et méthanisés ; puis le digestat est épandu sur les prairies dans le but de les fertiliser de manière contrôlée. Actuellement, 50 exploitations sont intégrées au projet.

Le terme impluvium désigne la zone d'alimentation de l'eau minérale naturelle. Pour Evian, en Haute-Savoie, il s'agit d'un territoire compris entre 800 et 1200 mètres d'altitude, entre la rive sud du Lac Léman et les premiers sommets des Alpes, le



Le projet Terragr'Eau est une réelle réussite. C'est une relation gagnant-gagnant entre les parties prenantes et la nature qui nous entoure.

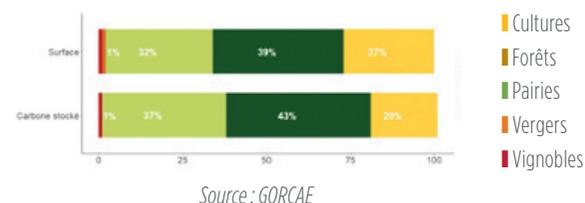
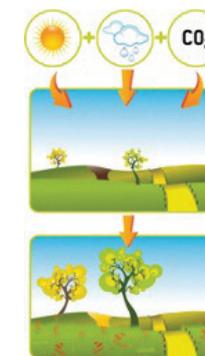
Julien CURDY
Président de la SICA en charge de l'épandage des effluents et éleveur en Haute-Savoie

plateau de Gavot. Sur les 35 km² de l'impluvium, près de 15 % des précipitations (pluie et neige) s'infiltrent en profondeur et circulent pendant plus de 15 ans au sein des multiples couches géologiques qui composent le sous-sol.

LES PRAIRIES, Puits DE CARBONE ESSENTIELS

Par ses surfaces naturelles et ses surfaces agricoles, la région Auvergne-Rhône-Alpes possède une superficie de stockage de carbone de 61 217 km². Le stock de carbone sur le territoire régional est estimé à 1 592 MteqCO₂ (en 2018). Il est en progression de +0,3 % par rapport à 2012. 80 % du carbone est stocké par les forêts et les prairies permanentes. Source: DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Par la photosynthèse, les plantes captent du CO₂ dans l'atmosphère et le convertissent en molécules carbonées nécessaires à sa croissance. Après la mort du végétal, cette matière organique retourne au sol - comme les effluents - et se décompose lentement sous l'action des micro-organismes constituant un stock de carbone. Tant que le sol n'est pas aéré ou oxygéné par le labour (retournement mécanique des sols), ce carbone reste stocké sous différentes formes (litière, humus, biomasse microbienne). C'est pourquoi les sols des prairies permanentes non labourées et maintenues par l'activité d'élevage constituent - comme les forêts - des « puits de carbone » qui contribuent à réduire la concentration en CO₂ de l'atmosphère.



En région,
37 % du carbone est stocké grâce aux prairies

Les transports (34 %) et le secteur de l'industrie et gestion des déchets émettent plus de 60 % des GES en région. L'agriculture représente 17 % des émissions de GES en Auvergne-Rhône-Alpes.



D'après les derniers bilans de l'Institut de l'élevage, le stockage de carbone dans le sol des prairies et des haies compenserait en France en moyenne 30 % des émissions de gaz à effet de serre (en équivalent CO₂) de l'élevage herbivore (entre 24 % et 53 % selon les systèmes d'élevage bovin viande). Cela correspond à environ 75 % du méthane émis par les bovins⁽¹⁾.

(1) Les ruminants et le réchauffement climatique, Institut de l'Elevage, collection Essentiel, 2008.

LA FILIÈRE SE MET AU VERT

LA PRODUCTION

Afin de préciser les interactions entre un élevage et l'environnement et d'engager des démarches de progrès avec les éleveurs, les filières d'élevage de ruminants ont développé un outil d'évaluation et d'appui technique, CAP'ZER®.

CAP'ZER® un outil d'évaluation multicritère



CAP'ZER en Auvergne-Rhône-Alpes

Nombre de diagnostics en 2019

	Niveau 1	Niveau 2
Bovin lait	594	1 014
Bovin viande	755	148
Caprin	20	



Objectif
réduire l'empreinte carbone de la viande bovine de 15 % d'ici à 10 ans

Grâce au diagnostic Capzer, j'ai appris que 50 % des mes émissions étaient compensées par le stockage de carbone mais également que mon élevage bovin viande nourrit plus de 360 personnes. En plus, avec l'aide de ma technicienne, j'ai élaboré un plan d'action pour diminuer mes émissions tout en augmentant ma rentabilité économique. Du coup, ce qui est bon pour l'environnement est bon pour le portefeuille.

Bernard GINALHAC
Éleveur de Salers dans le Cantal

LA TRANSFORMATION

Dans les abattoirs, l'eau s'utilise pour les opérations d'abattage, de préparation de produits transformés et de nettoyage. Entre 1995 et 2010, ces installations ont baissé leur volume de 5 à 4,4 m³/Téc (tonne équivalent carcasse) en moyenne. Ceci a pu se faire grâce à une amélioration des équipements et des pratiques, ainsi qu'au suivi des consommations pour agir sur les postes les plus stratégiques. Au niveau énergétique, les entreprises d'abattage et de transformation investissent dans plusieurs types de dispositifs pour économiser ou récupérer l'énergie, voire en générer par combustion de sous-produits comme les graisses.



© INTERBEV / Photographe : Aldo SOARES

LA DISTRIBUTION



© INTERBEV / Photographe : Aldo SOARES

Entre 2010 et 2015, des investissements importants ont été réalisés afin de remplacer les gaz réfrigérants contribuant à l'appauvrissement de la couche d'ozone (HCFC) par des gaz neutres vis-à-vis de celle-ci : les HFC. Malheureusement, ceux-ci se sont révélés être de puissants gaz à effet de serre et leur utilisation sera interdite par l'Union européenne d'ici 2030 « si des substituts viables et plus respectueux de l'environnement sont facilement disponibles ».

La filière Élevage et Viande anticipe cette obligation par le renouvellement progressif des installations de froid en abattoirs et en points de vente, avec des systèmes fonctionnant à l'aide de gaz neutres vis-à-vis de la couche d'ozone et du changement climatique : le NH₃, le CO₂ ou les HFO.

Depuis 2016, nous engageons des rénovations au sein de notre établissement en faveur de l'environnement.

Nous modifions les gaz réfrigérant par du CO₂ moins polluant, nous avons remplacé l'ensemble de l'éclairage par des leds et le mobilier par des installations basses consommation. Enfin, nous redoublons d'efforts afin de proposer des emballages recyclables à l'ensemble de nos produits.



Nordine MERDJI
Directeur Intermarché de Neuville-sur-Ain

L'ÉLEVAGE D'HERBIVORES AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

La traction animale est particulièrement mise en avant sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un réseau régional, unique en France, regroupe bon nombre de professionnels dans le but de promouvoir la traction animale : le réseau professionnel Auvergne-Rhône-Alpes de traction animale.

LE DÉBARDAGE DU BOIS

Le débardage à cheval consiste à remplacer les machines par des chevaux de trait pour déplacer le bois coupé. Plus respectueux des sols et moins gourmand en carburant, le débardage à cheval se retrouve aujourd'hui en phase avec les préoccupations écologiques. Cette pratique permet de préserver des milieux sensibles et fragiles telles que les zones naturelles d'intérêts floristiques et faunistiques. Elle permet également d'accéder à des territoires difficiles.



LE CHEVAL AU SERVICE DE LA VILLE



La traction équine est également utilisée au service de villes pour la collecte des déchets, l'entretien des espaces verts ou le balayage des rues.

La ville de SCIEZ SUR LEMAN en Haute-Savoie, utilise depuis 10 ans la traction équine au service de la commune.

LES TRAVAUX DE LA VIGNE À CHEVAL

Dans la vallée du Rhône, nombreux sont les vignerons qui se tournent vers la traction animale pour leurs travaux de la vigne. Le principal intérêt de cette technique réside dans la grande précision du travail effectué, au cours duquel chaque rangée et chaque cep de vigne sont traités de façon quasi-individuelle.

Les labours au cheval dans les vignes trouvent ensuite leur intérêt dans la pérennité des sols pour la valorisation des terroirs, et dans l'intervention sur des parcelles où il est difficile d'accéder avec un tracteur



LA LAINE, CO-PRODUIT D'ÉLEVAGE ÉCORESPONSABLE

En France, la laine, issue de la tonte des montons, est aujourd'hui très peu payée aux producteurs et couvre à peine les frais de tonte. Insérée dans une économie mondiale concurrentielle dominée par l'hémisphère Sud, elle est exportée à 80 % vers les pays asiatiques comme la Chine et revient sous forme de produits manufacturés (textiles, tapis). Des projets de relance axés sur la qualité voient néanmoins le jour comme dans le Pays de Saugues et permettent de conserver la valeur ajoutée de ce produit noble qu'est la laine sur le territoire de production.

La laine présente une multitude de qualités pour une multitude de finalités. C'est l'une des dernières matières premières naturelles que l'on puisse encore produire et transformer grâce aux savoir-faire des entreprises présentes sur le territoire. Une matière noble et écoresponsable qui relie les mondes de l'élevage, de l'industrie textile et de la création internationale avec un grand potentiel de création d'emploi local.

Les différents débouchés de la laine française



Biodégradable, résistante, isolatrice, thermo-régulatrice, hypoallergénique et antibactérienne, résistante au feu (norme M3), hydrophobe, antistatique, hygiénique.

UNE FILIÈRE LAINE DYNAMIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

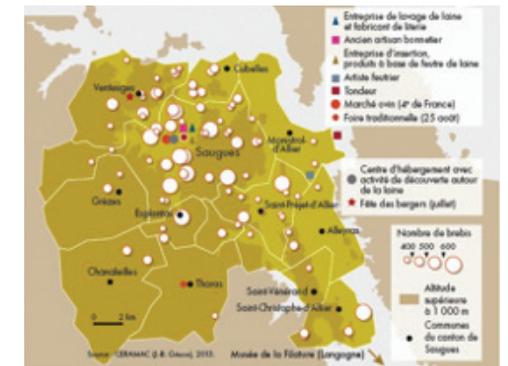
Créée en 2015, l'association « Pôle Laine » est une initiative collective qui regroupe des collectivités locales (commune de Saugues, communauté de communes du Pays de Saugues), des producteurs ovins et des transformateurs locaux.

Ces différents acteurs se sont en effet regroupés pour recréer et dynamiser une filière économique historique autour de la laine. Il existe, en effet, un potentiel local particulièrement intéressant puisque le Pays de Saugues abrite un élevage ovin local actif, le dernier laveur de laine en activité en France et une structure d'insertion par l'activité économique qui produit du feutre et des articles en feutre.

Egalement d'autres opérateurs valorisent la laine sur la région : Ardelaine (07), Terre de laine (63), Filature Arpin (73), les laines du Forez (42).

La dernière usine de lavage de laine française se trouve en Auvergne-Rhône-Alpes

La filière laine en Margeride (Haute-Loire)



Nos ateliers existent depuis 120 ans, aujourd'hui nous travaillons en moyenne 150 T de laine provenant de 25 000 brebis du département. Nous avons préservé le savoir-faire local et nous sommes en partenariat avec plusieurs éleveurs. Nous maîtrisons l'ensemble du processus de fabrication de la réception de la laine à la vente des produits finaux (Lingerie).

Patrick LAURENT

Gérant de la société Lavage de Laine du Gévaudan, Haute-Loire

PARTIE 4

IDENTITÉ CULTURELLE ET PATRIMOINE

1 | PANORAMA DES RACES DE LA RÉGION

Des races emblématiques
Des races à très faibles effectifs

2 | UN PATRIMOINE PASTORAL REMARQUABLE

Des Burons d'Auvergne
Aux logements pastoraux Rhône-Alpins

3 | FÊTER L'ÉLEVAGE HERBIVORE ET SA FILIÈRE

Fêter la transhumance
Le sommet de l'élevage

4 | GASTRONOMIE LOCALE

Les produits tripiers à l'honneur
Les fromages, ambassadeurs du territoire

5 | AGRITOURISME, ENTRE MONTAGNE NATURE ET AGRICULTURE

L'agriculture c'est la base de la culture.

Maurice BÉJART



Photographe : Julien GRĄDECKI

PANORAMA DES RACES BOVINES DE LA RÉGION

1 Charolaise

Originaires de la vallée de l'Arconce, qui draine les régions Charolaises et Brionnaises.

2 Limousine

Originaires de la partie occidentale du Massif Central.

3 Salers

La Salers est une très ancienne race, originaire du Cantal.

4 Aubrac

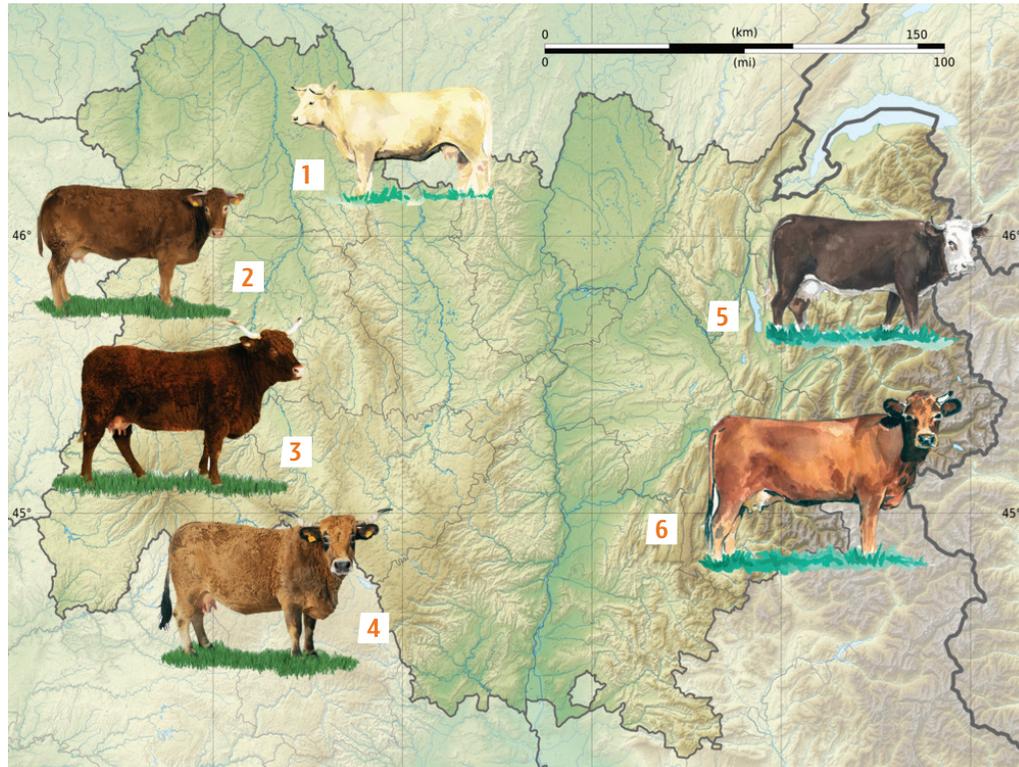
Originaires du plateau de l'Aubrac dans le sud du Massif Central.

5 L'Abondance

Issue de bovins amenés par les Burgondes au Vème siècle, la race s'est développée au sein du Chablais dans le Val d'Abondance.

6 Tarentaise

Cette vache est originaire de la vallée de la Tarentaise en Savoie, non loin d'Albertville.



BOVINES ALLAITANTES

CHAROLAISE

Cette race de boucherie a un très fort potentiel de croissance et de grandes qualités maternelles. Elle possède un bon appétit, sans exigence. La transformation de l'alimentation en viande se fait avec une rare efficacité.



LIMOUSINE

Race à viande de grande taille, à conformation bouchère exceptionnelle et d'élevage facile, la Limousine fournit une large gamme de produits finis, du veau de lait à la génisse lourde, en passant par les différentes sortes de jeunes bovins.



SALERS

Championne grâce à ses qualités de rusticité, longévité, fertilité et facilité de vêlage, la Salers possède, en outre, une capacité d'allaitement inégalée. Elle était utilisée à l'origine pour la production de fromages et la traction animale. Au cours des années 60 avec la mécanisation et l'arrivée des races laitières spécialisées, la race a été réorientée vers la production de brouards.



AUBRAC

Rustique, ses qualités maternelles, ses aptitudes laitières, son excellente fécondité, ses grandes facilités de vêlage, sa longévité, sa régularité, la simplicité de son mode de conduite en font une race de mère efficace dans la production de viande en race pure et en croisement.



DES RACES EMBLÉMATIQUES, IDENTITÉ RÉGIONALE

BOVINES LAITIÈRES

ABONDANCE

Parfaitement adaptée aux régions difficiles, l'Abondance est très endurante et s'adapte bien aux variations de température. Elle fait partie du troupeau alpin qui, à plus de 2 000 mètres d'altitude, contribue à l'entretien des herbages montagnards. Elle est également appréciée pour sa longévité et ses aptitudes au vêlage. Grâce à son lait riche en protéines (qu'elle produit à raison d'environ 6 000 kg par an), elle est réputée pour être une très bonne fromagère.

L'Abondance a donné naissance aux fromages AOC Reblochon et Abondance. Plus généralement, son lait est aussi utilisé dans la fabrication d'autres fromages savoyards de renom. Tel que, le Beaufort AOC, la Tome des Bauges, AOC plus récente et des IGP Tomme de Savoie et Emmental de Savoie.

TARENDAISE

La Tarentaise est une grande montagnarde, adaptée aux variations de température et aux terrains accidentés. Les troupeaux sont généralement conduits dans des systèmes laitiers herbagers extensifs. Elle produit un lait riche en protéines et équilibré, favorable à la production de fromages : Tomme et Emmental de Savoie. Les 4 appellations d'origine contrôlée savoyardes (Beaufort, Tome des Bauges, Reblochon, Abondance).

Elle se caractérise aussi par sa rusticité exceptionnelle : adaptation à la marche, aux variations climatiques, longévité. Son potentiel viande et ses qualités maternelles en font une très bonne allaitante, notamment en croisement avec des races bouchères.



RACES BOVINES À TRÈS FAIBLES EFFECTIFS

FERRANDAISE

Race du Puy de Dôme, la Ferrandaise est une vache très rustique et polyvalente. Élevée dans les parties montagneuses du département, elle se caractérise par sa longévité, sa bonne fécondité, ses qualités maternelles et son aptitude à la marche. C'est une race mixte : elle est aussi bien utilisée dans des systèmes laitiers avec transformation fromagère à la ferme, que dans des systèmes allaitants.



VILLARD DE LANS



Race bovine de couleur blonde originaire du massif du Vercors, elle a été l'une des premières à bénéficier d'un programme de conservation. Aujourd'hui, ses aptitudes multiples sont appréciées des éleveurs qui l'ont choisie, que ce soit en production laitière pour la fabrication de fromage, en particulier le Bleu du Vercors-Sassenage, ou allaitante pour la production de veau de lait.

J'apprécie la race Villard de Lans pour la multiplicité de ses atouts. De la production de viande au lait, elle est rustique et résistante à toute épreuve.

Guy DURAND
Éleveur à Autrans, en Isère

HÉRENS

Vache de montagne par excellence, l'Hérens est élevée dans la chaîne des Alpes entre la Suisse, l'Italie et la France. Race de petite taille (1m20 au garrot), elle est connue pour ses combats de vaches, mais il ne faut pas oublier que son potentiel premier, est la production laitière.



L'Hérens c'est la Reine de nos montagnes. De nature dominante, elle nous facilite la gestion des troupeaux en Alpagnes, si je l'appelle elle vient me voir rapidement et le reste des animaux suit.

Guy DURAND
Éleveur à Autrans, en Isère

OVINES

BLANCHE DU MASSIF CENTRAL

La BMC, race robuste, s'adapte parfaitement aux conduites d'élevages en milieu difficile, qui vont du quasi plein air des régions arides et sèches du sud du Massif Central, aux conduites en bergerie en zones plus continentales et montagnardes de l'Auvergne.



RAVA

La brebis Rava est une race rustique réputée pour son adaptation aux conditions et pour ses qualités maternelles. Le berceau de la race se situe dans les monts Dômes, région d'altitude (1 000 m) au sol pauvre couvert d'une végétation maigre et au climat contrasté. 70 % des brebis présentes sur le territoire du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne sont des Rava.

GRIVETTE

Race du Bas-Dauphiné (Rhône-Alpes) à l'origine, la grivette s'est développée essentiellement dans les départements de la Loire et du Rhône. C'est une race qui se caractérise par une faculté d'adaptation importante aux différents systèmes alimentaires, ce qui lui permet d'évoluer aisément en zone de plaine ou de montagne.

NOIRE-DU-VELAY

Originaires des hauts Plateaux Volcaniques situés entre les vallées de la Loire et de l'Allier, la province du Velay au relief accidenté et au climat rigoureux, la Noire du Velay reste majoritairement présente dans son berceau d'origine. La Noire du Velay a des qualités bouchères moyennes. D'où une pratique courante du croisement terminal avec des béliers de races lourdes.



BIZET

La Bizet s'adapte aux différents systèmes d'élevage : plein air intégral, transhumance ou semi-plein air (bergerie). Du fait de sa souplesse en matière de reproduction, la Bizet s'adapte parfaitement à des conduites accélérées (3 agnelages en 2 ans) qui permettent de renforcer la rentabilité des élevages.



RACE OVINE À TRÈS FAIBLES EFFECTIFS

LA THÔNES ET MARTHOD

La Thônes et Marthod est une brebis rustique. Très calme, elle supporte bien les longues stabulations hivernales dans des conditions difficiles. Elle est aussi très bien adaptée à l'estive en haute montagne.

Cette race originaire de Savoie, est utilisée en croisement pour la production de viande.

En race pure le circuit court est privilégié. Entre Savoie, Haute-Savoie et Isère, une quinzaine de producteurs font confiance à la Thônes et Marthod pour produire du lait.



I Blanche du Massif Central



I Rava



I Grivette



CAPRINES ET ASINES

CHÈVRE DU MASSIF CENTRAL



Appréciée pour ses qualités laitières et sa rusticité. Sa capacité à la marche, son aptitude à brouter, y compris dans les fourrés, lui permettent de tirer profit de la flore, des ronces et des arbustes. Elle valorise très bien les pâtures ainsi que les fourrages grossiers. Cette chèvre avait historiquement la réputation d'être une bonne laitière. Pour les éleveurs qui vivent de son élevage, sa production est satisfaisante, avec une bonne durée de lactation et une bonne valorisation fromagère.

CHÈVRE DES SAVOIES

Race à très faible effectif, très rustique, elle s'adapte à la claustration hivernale et aux rudes conditions de vie en montagne : aptitude à la marche, bonne résistance aux conditions climatiques difficiles, valorisation des pâtures d'altitude. Elle est de nature calme et tranquille. Bonne laitière, elle n'a rien à envier aux autres races. La Chèvre des Savoies, patrimoine culturel savoyard représente un atout touristique non-négligeable.

La race est officiellement reconnue par le Ministère de l'Agriculture depuis le 31 juillet 2020.



ANE BOURBONNAIS



Autrefois, l'âne était le principal outil du métayer et fermier pour tous les travaux agraires. Il assurait les tâches de labourage, de hersage et de fenaison sur de petits lopins de terre travaillés par le métayer. Il était utilisé dans la vie courante comme moyen de transport.

Aujourd'hui, l'âne Bourbonnais est un animal de compagnie et principalement de loisirs. Attelé ou bûte, il sera le compagnon des promenades en carriages ou des randonnées sans difficulté. Le Bourbonnais est apprécié pour son caractère doux, son allure rassurante, sa robustesse et sa résistance.

ÉQUINES

CHEVAL D'AUVERGNE

Le cheval Auvergne est sélectionné depuis des siècles pour sa rusticité. Également appelé « Jument de Fay » en Haute-Loire, « Ragot du Béal » en Ardèche, « Lozero » en Lozère, « Aumontois » en Aveyron, « Cantalou » dans le Cantal ou encore « Ragot d'Auvergne » dans le Puy de Dôme (d'où son nom générique), c'est un petit cheval de montagne du Massif Central. Connu par des écrits dès 1660 dans un livre de Puvinel, le cheval de Race Auvergne est un petit cheval de loisir très polyvalent qui excelle tant en selle qu'en attelage.

Il s'accommode fort bien d'une gestion de type extensive, ce qui permet son élevage dans un environnement de moyenne montagne.



CHEVAL DU VERCORS DE BARRAQUAND

La majorité des éleveurs du Cheval du Vercors de Barraquand se situe dans le berceau de la race : dans le Vercors, à cheval sur les départements de la Drôme et de l'Isère, et dans la plaine de la Crau vers Arles. Nombreux sont les éleveurs qui pratiquent un système d'élevage extensif et transhumant, alternant quartiers d'hiver et estives, configurant toujours ainsi un cheval rustique et en mouvement.

Rythmant jadis la vie et les travaux agricoles en montagne, le Cheval du Vercors de Barraquand est avant tout un cheval polyvalent. Il est rustique, généreux, sociable, équilibré, facile à élever et à dresser. Son pied sûr et sa docilité séduisent tous les cavaliers, du débutant au confirmé.



UN PATRIMOINE PASTORAL REMARQUABLE

DES BURONS D'Auvergne

Le buron est un habitat emblématique des montagnes cantaliennes. Il désigne un bâtiment en pierre couvert de lauzes ou d'ardoises, que l'on trouve dans les monts du Cantal, de l'Aubrac, du Cézallier et des monts Dore.

Généralement, le buron comprenait un grenier à foin, un abri pour les veaux, un parc à cochons, une chambre et une pièce servant à la fabrication du fromage.

Au XVIIIème et le XIXème siècle, le nombre de buron était très important, jusqu'à connaître un déclin à partir de la Seconde Guerre mondiale du fait de l'évolution des pratiques agricoles. Les burons se sont effacés progressivement du paysage pour retomber à la forme de tas de pierres.



De mai à octobre, les hommes partaient dans les montagnes en estives afin de faire pâturer leur bétail.

Une équipe de **buronniers** était souvent composée d'un vacher, un berger, un boutiller chargé d'aider le vacher et un pâtre, un adolescent chargé des veaux et de la garde du troupeau.

tombée. À 20h30, il était enfin temps de se coucher sur un lit en planches, jusqu'à la journée suivante, durant 5 mois. **Le travail était difficile et les conditions de vie sommaires.**



La vie au buron était continuellement rythmée par les **2 traites quotidiennes**, les soins aux animaux et la transformation du lait.

La journée commençait avant le lever du soleil, aux alentours de 4h30 et le travail s'étirait jusqu'à la nuit

AUX LOGEMENTS PASTORAUX RHÔNE-ALPES

La montagne des Hautes-Alpes est ponctuée de chalets d'alpage, bâtiments d'estive et autres abris pastoraux, témoins, parfois encore utilisés, d'une économie et d'une culture agropastorale dont ils sont un élément clé.

Les chalets, situés entre 1 300 et 1 850 mètres d'altitude soit isolés, soit groupés en hameaux autour d'une croix (Lens, Bise...) ou parfois d'une chapelle (Ubine et Plaine-Dranse). Leur répartition s'effectue selon le principe de la remue, c'est-à-dire le déplacement des troupeaux au cours de la saison en fonction de l'exposition des pâturages et de la croissance de la végétation. Ces constructions sont simples. L'étable, de taille modeste, est conçue pour n'être occupée par les bêtes qu'au moment de la traite. L'habitation est centrée sur la fabrication du fromage avec la présence d'un atelier de fabrication et d'une petite cave à fromages (ceux-ci étant descendus régulièrement dans la vallée).



Le logis, contigu à l'étable et sous le même toit que celle-ci, est réduit à une seule pièce. La structure des chalets d'alpage est donc entièrement liée au système agropastoral local.

DES BURONS D'Auvergne

Les cabanes pastorales sont des outils au service de l'exploitation agricole des surfaces pastorales principalement utilisées pour le logement des gardiens de troupeau. 90 % des cabanes sont situées au-dessus de 1000m et 30 % au-delà de 1500m sur les unités de gestion pastorale.

Conçus initialement comme des outils de travail, ils ont acquis le statut de témoins d'un mode de vie montagnard pour finalement entrer dans le champ du patrimoine.

Direction Régionale de l'Art et de la Culture,
Auvergne-Rhône-Alpes



FÊTER L'ÉLEVAGE HERBIVORE ET SA FILIÈRE

L'élevage herbivore de la région Auvergne-Rhône-Alpes est source de nombreuses manifestations et traditions qui participent à la définition d'une identité régionale et parfois plus locale. De la fête de la transhumance dans les massifs aux salons internationaux, l'élevage herbivore est promu à toutes les échelles.

JANVIER

SIRHA LYON (RHÔNE)

Événement de référence mondiale du Food service pour tous les circuits de distribution alimentaires.



SIRHA LYON

MARS

COMICE DE FEURS (LOIRE)

Concours d'animaux de boucherie de race Charolaise et Limousine.

- environ 300 bovins
- 100 ovins
- 1 000 volailles présents

AVRIL

PRINTEMPS DES CHÈVRES (HAUTE-SAVOIE)

Mise à l'honneur de la filière caprine de l'élevage à l'assiette.



SIRHA LYON

SIRHA LYON est l'événement de référence mondiale du Food service et de l'hospitalité. Durant 5 jours, il est le point de rencontre, de passage et de partage obligé pour tous les acteurs de ce milieu. Ses visiteurs viennent découvrir et s'inspirer, pour penser le métier et les opportunités d'aujourd'hui et demain.

En effet, le SIRHA LYON rassemble en un seul espace physique les innovations, les visions, les échanges de savoir et les grandes compétitions permettant à chacun d'intégrer les nouvelles configurations d'un écosystème en constant renouvellement.

24 concours et animations de haut niveau ont cette année enthousiasmé les visiteurs pendant 5 jours aux quatre coins du salon, dont de nouveaux concours comme le World Burger Contest ou le Concours des Jeunes Sommeliers Auvergne-Rhône-Alpes.

EUROPEAN BUTCHER COMPETITION

Concours de Savoir-faire boucher qui a pour objectif de promouvoir le métier d'Artisan Boucher par des démonstrations de découpe, de présentation de vitrine (comme le propose chaque corporation) et ainsi mettre

En 2019 il regroupait

- 8 équipes d'Artisans Bouchers en binôme originaires de France, Guadeloupe, Belgique, Espagne, Allemagne
- 8 Coachs, Meilleurs Ouvriers de France (MOF)
- 8 jurés professionnels du métier

SIRHA GREEN LYON

Le Sirha Green Agora, rassemble des producteurs et des chefs autour du sourcing et de la transformation. Ce salon valorise le travail des producteurs dans un contexte de démarche agricole éco-responsable et locale.



Sirha en quelques chiffres

- 225 031 professionnels
- dont 30 581 internationaux
- 3 770 exposants et marques
- 140 000 m² répartis sur 7 halls
- 24 concours et animations
- 1 083 nouveautés présentées

en valeur les viandes de Bœuf, Agneau et Veau sur une thématique imposée aux candidats. Il se déroule chaque année lors du SIRHA Lyon.





MAI LES RENCONTRES MADE IN VIANDE

Visites, découvertes, échanges avec les hommes et les femmes de la filière élevage et viande qui vous ouvrent leurs portes partout en France pour partager leurs métiers, leur quotidien et leurs valeurs.



JUILLET FOIRE AU BÉLIER DE NEUVY (ALLIER)

Grand rendez-vous de la saison en matière de sélection ovine, la foire aux béliers inscrits de Neuvy rassemble chaque année, à la même période, vendeurs et acheteurs en quête d'animaux bien conformés.



IN ERBEN/PI Photographie: Georges HUMBERT

JUIN

SALON DE L'HERBE ET DES FOURRAGES (ALLIER)

- Il se déroule tous les 3 ans dans l'Allier, c'est la plus grande vitrine fourragère de France. Le rendez-vous incontournable des professionnels de l'élevage à l'herbe.
- 31 670 visiteurs et 150 marques en 2021.



@ Salon de l'herbe et des fourrages

AOÛT

FINALES DÉPARTEMENTALES DES LABOURS

Fêtes agricoles en plein air dans chaque département, animations pour le grand public, exposition de machinisme agricole et d'animaux d'élevage.



FÊTER LA TRANSHUMANCE

Liens d'échanges et de rencontres, mêlant professionnels, marchands et visiteurs, les foires liées à l'élevage pastoral constituent des temps forts de l'activité socio-économique de nombreux territoires ruraux.

ENTRE VALLÉE DU LOT ET VOLCAN CANTALIEN

Cette transhumance, présentée comme la plus longue de France, s'étend sur 180 kilomètres. 1000 brebis vont cheminer des causses du Lot aux zones d'estives du Lioran, en 16 étapes : 5 étapes dans le Lot au départ d'Espédaillac et 11 étapes dans le Cantal. Cette transhumance est accompagnée de randonneurs, touristes et locaux. Tout au long du parcours, la transhumance est l'occasion de moments festifs et conviviaux permettant de découvrir ou de redécouvrir la diversité des paysages, la richesse des produits du terroir, des productions locales, les métiers du pastoralisme et le savoir-faire des agriculteurs.



© Association entre vallée du Lot et volcan cantalien

FÊTE DE L'ESTIVE À ALLANCHE



Photographe: Yves AUFAYRE

Au moment de l'estive, des animations de rue viennent égayer Allanche le temps d'une journée : bénédiction des vaches, montée et défilé de troupeaux de vaches de Salers au son des cloches, marché et présentation des produits du terroir, repas et autres animations de rue. Plusieurs dizaines de milliers de spectateurs sont attendus.

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE DE DIE

Lors d'un week-end de juin, au programme : rencontres, promenades thématiques, présentation de races de moutons, marché artisanal et gourmand, projections, démonstration de tonte de brebis, spectacles, concerts... Et l'incontournable défilé du troupeau dans les rues de Die jusqu'au Vercors.

Depuis juin 2020, la transhumance pratiquée par les bergers et les éleveurs français est reconnue comme patrimoine culturel immatériel (PCI) en France. Cette reconnaissance est une première étape importante avant l'organisation d'une candidature internationale pour une reconnaissance de la transhumance comme Patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO).

SEPTEMBRE

FOIRE DE BEAU-CROISSANT FOIRE DE CLERMONT-COURNON

Vitrines de l'élevage pour le grand public.
De nombreuses animations sont organisées lors
de ces week-ends festifs.



NOVEMBRE

EQUITA LYON (RHÔNE)

Durant 5 jours, salon international du Cheval
3 500 chevaux sur un même site et près de 800 exposants
et éleveurs réunis sur 140 000 m² d'exposition
3 étapes de coupe de monde du sport hippique



OCTOBRE

FÊTE DU CHAROLAIS À ROANNE

- Concours reproducteurs de race Charolais.
- Environ 400 animaux présents.

SOMMET DE L'ÉLEVAGE (PUY-DE-DÔME)



DÉCEMBRE

MONDIAL DES MÉTIERS LYON (RHÔNE)

27 000 m² d'animations et de démonstrations de
métiers pour découvrir, s'informer et échanger sur
les métiers et les fonctions, les secteurs d'activité,
les itinéraires de formation et les possibilités de
reconversion ou d'évolution professionnelle.



SOMMET DE L'ÉLEVAGE

Salon international des professionnels de l'élevage. Installé au centre de la France, berceau reconnu des plus
grandes races à viande bovine, le SOMMET DE L'ÉLEVAGE est une vitrine exceptionnelle de l'élevage français.

Le Sommet de l'Élevage est un salon international
annuel fondé en 1992, consacré à l'élevage qui se tient
pendant trois jours chaque mois d'octobre à Cournon-
d'Auvergne dans la métropole de Clermont-Ferrand en
région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le SOMMET DE L'ÉLEVAGE est à la fois une vitrine
exceptionnelle du savoir-faire français en matière de
production animale et de génétique et le rendez-vous
incontournable des professionnels de l'agro-fourrière
et du machinisme. Leader mondial incontesté du
secteur bovin viande, le salon s'impose également
comme un événement de référence pour la filière
laitière comme pour les secteurs ovin et équin.



*Le sommet a pour objectif d'être un accélérateur
d'échanges internationaux d'une part et un lieu
de promotion du savoir-faire de l'élevage français
d'autre part.*

Jacques CHAZALET
Président du Sommet de l'Élevage

UN SALON TOURNÉ VERS L'INTERNATIONAL

4 800 visiteurs internationaux de 90 pays accueillis en
2019.

Chaque année, près de 35 visites de terrain sont
organisées durant le SOMMET pour faire découvrir
l'excellence française en matière d'élevage et de
recherche aux délégations étrangères.

*Le sommet de l'élevage a pour vocation
d'être une caisse de résonance de l'élevage
français. C'est un vecteur de communication
institutionnelle, politique et commerciale.*

Jacques CHAZALET
Président du Sommet de l'Élevage

Sommet de l'élevage en quelques chiffres

- 95 000 visiteurs dont 4 500 internationaux de 85 pays
- 1 550 exposants dont 300 internationaux de 32 pays
- 180 000 m² d'exposition
- 82 000 m² de surface nette de stands

- 2 000 animaux d'élite et la présence de 70 races
- 1 salle de spectacles (Zénith d'Auvergne) pour accueillir les concours des races à viande bovines
- 70 colloques et conférences
- 4 restaurants gastronomiques

GASTRONOMIE LOCALE

LES PRODUITS TRIPIERS À L'HONNEUR

Les plats sont tous simples et préparés sur place. Les Bouchons utilisent des produits locaux de qualité pour leur cuisine. Les produits sont frais et proviennent le plus souvent des halles de Lyon, du Marché d'Intérêt National de Corbas et des marchés de quartiers, comme

Ce repas traditionnel, servi en matinée composé de cochonaille ou de tripes, est préparé à l'origine par le patron du bouchon. Cette tradition vient des canuts (tisserands de la soie) qui se restauraient dès l'aube, après des heures de travail.

La cuisine chez les bouchons, c'est populaire... et de qualité!

ceux du quai Saint-Antoine et de la Croix-Rousse. Comme le veut la tradition, tout repas est accompagné du célèbre pot lyonnais de Beaujolais, Côtes du Rhône... Et même le mâchon!



LES FROMAGES, AMBASSADEURS DU TERRITOIRE

Partie intégrante de notre patrimoine aussi bien régional que national, délicieusement odorant, les fromages des Alpes Massif Central font partis des plus appréciés de nos plateaux. Beaucoup d'entre eux bénéficient d'une AOP qui garantit la qualité exceptionnelle d'un produit.

Il existe plus de 140 fromages en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 10 AOP au lait de vache et 6 au lait de chèvre.



Les pâtes pressées non cuites

Saint Nectaire, Reblochon, la Raclette, la Tomme de Savoie...



Les pâtes pressées cuites

l'Abondance, le Beaufort, Cantal...



Les chèvres

Picodon...



Les pâtes persillées

Fourme de Montbrison et d'Ambert, Bleu de Bresse, de Termignon, de Vercors Sassenage...



Les pâtes molles à croûte lavée

Vacherin des Bauges...



Les pâtes molles à croûte fleurie

Rigotte de Condrieu...



Les fromages frais

Cervelle des canuts...

FORCE DE TERROIR ET D'HISTOIRE

EXEMPLE DU REBLOCHON

Aux alentours des années 1200, les paysans dans les alpages des vallées de Thônes rétribuaient à leur propriétaire la quantité de lait produite en une journée.

Mais, au moment du contrôle, ingénieusement, le fermier pratiquait une traite incomplète pour payer moins de location. Il procédait à une seconde traite par la suite. Le lait ainsi obtenu n'était sans doute pas très abondant, mais très riche en crème, idéal pour en faire un fromage.

Le Reblochon doit donc son nom à cette petite fraude, appelée localement la « Rebloche », car en patois « Re-blocher » signifie pincer les pis de la vache une deuxième fois.

EXEMPLE DU SALERS TRADITION

C'est un des plus anciens fromages, dont l'origine remonte à des millénaires. La traite des vaches Salers est unique et spécifique, car la présence du veau est indispensable pour récolter le lait. C'est en effet le veau qui amorce la traite.

7 producteurs de lait Salers pérennisent cette tradition.



AGRITOURISME, ENTRE MONTAGNE NATURE ET AGRICULTURE

Le tourisme régional s'appuie à la fois sur des espaces naturels remarquables façonnés et entretenus par l'élevage et sur des lieux emblématiques consacrés à une race particulière ou produit particulier. Partout, sur le territoire, l'élevage herbivore permet un tourisme « vert » et patrimonial.

ROUTES DES FROMAGES

AUVERGNE

Grâce aux 38 étapes de la Route des Fromages (producteurs fermiers, fromageries-laiteries, affineurs), vous découvrirez toute la diversité des terroirs, des saveurs et des savoir-faire des 5 fromages AOP d'Auvergne.

ALPES

Un parcours à la découverte du territoire, de ses produits et de ses Hommes : 8 fromages, plus de 70 sites pour découvrir tous les moments de la fabrication des fromages.



L'ÉLEVAGE MIS À L'HONNEUR

EXEMPLE



La Maison de la Salers est un lieu entièrement dédié à la vache star du Cantal : la Salers. Musée, dégustation et boutique rythment la visite.

EXEMPLE



Des vaches qui pâturent dans les prairies et les alpages au plateau de fromages de Savoie, en passant par les étapes de fabrication, la Maison du Fromage d'Abondance décrit un à un les étapes de création de ce fromage typique.

ACCUEIL À LA FERME



Les exploitations agricoles d'élevage herbivore participent directement au développement des activités touristiques. Certaines structures proposent, en marge de leur activité principale, des activités annexes telles que l'hébergement, la restauration ou des activités sportives et de loisirs.

C'est un plaisir de partager et faire découvrir son métier et plus généralement la vie à la ferme à des enfants.

Claude FONT
Éleveur et propriétaire de gîtes

*En Auvergne-Rhône-Alpes,
on dénombre pas moins de
260 lieux pour séjourner à la ferme.*

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 1^{ÈRE} RÉGION DE TOURISME ÉQUESTRE

Auvergne-Rhône-Alpes est la première région de tourisme équestre de France. Le tourisme équestre est la deuxième activité de pleine nature de la région, après le ski, avec 20 000 kilomètres d'itinéraires équestres balisés et 12 000 licenciés.

On dénombre **50 000 kilomètres** d'itinéraires reconnus dont **20 000 kilomètres d'itinéraires balisés équestres** en région Auvergne-Rhône-Alpes.

250 hébergements accueillent les cavaliers et leurs montures.

Sur 70 000 licenciés auprès de la Fédération française d'équitation en Auvergne-Rhône-Alpes, **12 000 sont fléchés tourisme équestre.**



©CRTE Auvergne-Rhône-Alpes

2^{ÈME} RÉGION ÉQUESTRE DE FRANCE

Auvergne-Rhône-Alpes est la **2^{ème} région équestre de France** (derrière la Normandie) avec plus de **70 000 licenciés recensés en 2019.**

1 100 établissements équestres ont été recensés par la Fédération Française d'Équitation en 2019. Par ailleurs, la Région compte plus de **360 cavaliers de compétition professionnels.**

UN PATRIMOINE À VISITER

I Hippodromes de Lyon



© Equidia

I Parc équestre de Chazey-sur-Ain et Stade équestre du Sichon



© Parc du Cheval de Chazey-sur-Ain

I Haras national d'Aurillac



© JFCE

I Hippodrome d'Aix-les-Bains



© Société des courses d'Aix-les-Bains

PARTIE 5

ENJEUX SOCIÉTAUX ET PISTES D'ACTION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

1 | INTRODUCTION

- Contexte
- Les actions d'Interbev
- Enjeux vis-à-vis de la société
- Les enjeux Primordiaux en Auvergne-Rhône-Alpes

2 | LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- Valoriser l'usage de l'herbe et du pâturage dans un contexte de réchauffement climatique
- Optimiser la ressource fourragère
- Adapter les exploitations en vue des futures évolutions climatiques
- Développer l'autonomie alimentaire
- Diminuer la consommation d'énergie en aval de la filière

3 | AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LA BIEN TRAITEMENT TOUT AU LONG DE LA FILIÈRE

- Les actions en élevage
- Les actions lors du transport

4 | JUSTE RÉMUNÉRATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- Assurer une juste rémunération
- Assurer de meilleures conditions de travail
- Travailler sur le renouvellement des générations

5 | PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, RAISONNÉE ET DURABLE

- Mettre en avant la viande origine France et ses qualités

6 | CONCLUSION

CONTEXTE

Comme vu tout au long de cet atlas, grâce à ses paysages propices au pâturage, son grand nombre de bovins, son maillage d'abattoirs, etc. La région Auvergne-Rhône-Alpes joue un rôle prépondérant dans la production de viande française. La région dispose de nombreuses surfaces en herbe et d'une grande diversité de métier. Même si l'effectif total des bovins a diminué de 9% entre 2010 et 2020⁽¹⁾ sa baisse a été moins importante que dans le reste de la France. En effet, en France, l'effectif total de bovins a diminué de 21,3 % entre 2010 et 2020⁽²⁾. On peut également souligner que le maillage d'abattoirs

reste stable, en partie grâce à l'abattage d'animaux d'autres régions proches. Le nombre d'exploitations diminue depuis quelques années : entre 2016 et 2018, 17% des exploitations allaitantes sortantes ne sont pas reprises⁽²⁾. Cependant, même si le nombre d'exploitations diminue, le nombre d'animaux reste stable, les exploitations s'adaptent et augmentent alors la taille de leur cheptel. Avec la présence de grandes villes et de métropoles urbaines, la région possède un bassin de consommation très important et qui tend à évoluer.



ENJEUX VIS-À-VIS DE LA SOCIÉTÉ

L'évolution du style de vie a transformé la manière de consommer : moins de temps est alloué à la cuisine, les ménages achètent plus de viande hachée et de plats préparés... Cela crée, in fine, une méconnaissance des différents morceaux de viande et des façons de les cuisiner. Paradoxalement, on peut voir une plus forte volonté de s'informer sur la viande, sur ses

modes de production, notamment sur les aspects environnementaux et sur le bien-être animal. En 2019, 50% de la population française revendique l'importance de manger équilibré. *Etude IPSOS pour INTERBEV sur les « Attitudes et tendances alimentaires des Français »*

(1) Agreste - Recensements agricoles 2020. (2) Agreste GRAPH'AGRI 2021. (3) Résumé d'étude « Dynamiques des ateliers allaitants » 2021

LES ACTIONS D'INTERBEV

Ces questionnements sur la viande ont incité INTERBEV à s'ouvrir d'avantage au grand public, une volonté d'être impliqué et de faire avancer le dialogue entre acteurs. C'est ainsi qu'en 2015, est créée la commission Enjeux Sociétaux. En fin d'année 2016, cette commission établit un diagnostic de la filière, dans le but de structurer la stratégie de développement durable, une démarche RSE sur la norme ISO 26 000. L'année



Le Logo du PACTE a été présent tout au long de l'Atlas, afin de mettre en lumière les outils et initiatives qui reprennent une ou plusieurs actions menées par INTERBEV.

suivante, LE PACTE POUR UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL matérialise ces travaux sous un même nom et un même logo. En 2018 INTERBEV reçoit le label AFNOR « engagé confirmé RSE de niveau 3 sur 4 », qui poussera l'interprofession à s'engager dans une nouvelle communication collective « naturellement flexitarien », 3 ans plus tard, Interbev reçoit de nouveau le label AFNOR « engagé confirmé RSE de niveau 3 sur 4 ».

- Préservation de l'environnement et des territoires.
- Bien-être, protection et santé des animaux.
- Qualité de l'alimentation, nutrition et information des consommateurs.
- Respect des salariés, amélioration de la qualité de vie au travail et prévention des risques.

LES ENJEUX PRIMORDIAUX



Dans le cadre de sa démarche RSE, INTERBEV évolue dans une recherche constante d'amélioration. Dans cet objectif, de nombreuses analyses et diagnostics sont réalisés, ainsi que des dialogues entre les fédérations nationales et les acteurs de la filière. Dans le but de définir ses futures actions, et recenser les priorités, Interbev Auvergne-Rhône-Alpes a réuni des représentants pour chaque étape de la production de viande en région. De cette rencontre, voici les enjeux qui sont sortis comme prioritaires.

- Valoriser l'usage de l'herbe, comme source d'alimentation, de stockage de CO₂, pourvoyeuse de biodiversité.
- Assurer la bien traitance animale, dans tous les maillons de la filière.
- Mettre en place une juste rémunération des acteurs.
- Travailler sur le renouvellement des générations.
- Mettre en avant la viande origine France.
- Et la sécurité sanitaire.

LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT



Valoriser l'usage de l'herbe et du pâturage dans un contexte de réchauffement climatique.



Ⓞ L'entretien des prairies et du pâturage a été défini comme un enjeu prioritaire par les différents acteurs de la filière élevage et viande. Le pâturage des prairies est non seulement une source d'alimentation pour les animaux, mais permet également de valoriser le paysage montagnard, ainsi que les zones difficiles de la région, qui ne permettent pas d'autres activités agricoles ou agroalimentaires. Les prairies accueillent également une biodiversité riche, près de 230 espèces végétales et 40 vers de terre dans un mètre carré (voir p.77). Ce sont aussi des puits de carbone, elles stockent environ 864,5 millions de kg de carbone par an. Ce qui permet de compenser près de 30 % des émissions de CO₂ dégagé par l'activité d'élevage (voir p.81). Auvergne-Rhône-Alpes est la région française avec la plus grande surface en herbe, ce qui explique pourquoi l'entretien de cette ressource a été vu comme primordial. Dans un contexte de réchauffement

climatique, les conditions météo risquent d'évoluer lors des décennies à venir. C'est ce que démontre le projet AP3C (Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique). Les études menées soulignent une hausse de la température entre 0,35 et 0,40 °C par décennie, bien plus marquée au printemps, allant jusqu'à + 0,55 °C tous les 10 ans sur le Massif central. La pluviométrie resterait stable, avec des baisses au printemps, mais des hausses en automne. C'est la distribution des pluies entre les départements qui évoluerait. Ces bouleversements pourraient impliquer plus de jours extrêmes durant l'année. La filière élevage et viande cherche donc à accompagner les exploitations vers plus de résilience tout en diminuant les émissions de Gaz à Effet de Serre. Avec par exemple le projet européen, LIFE BEEF CARBON, dont l'objectif est de diminuer de 15 % ces émissions de GES, en 10 ans.



© INTERBEV / Photographe : Georges HUMBERT



Photographe : JENELLE



Photographe : Sitaka RAKOTOARIVÉLO

LES PISTES D' ACTIONS



OPTIMISER LA RESSOURCE FOURRAGÈRE

Changer l'utilisation des surfaces en herbes, que ce soit en implantant des cultures en dérobées, en mettant en place un pâturage tournant, ou en développant des variétés végétales adaptées aux aléas climatiques. C'est par exemple le cas d'une exploitation bovin en Normandie, 100 % herbe, qui, pour maximiser

sa ressource en herbe a intégré quelques hectares de prairies temporaires en tête de rotation adaptées au type de sol pour une meilleure autonomie. L'objectif de tirer profit de la ressource autant que possible et de limiter le gaspillage, sans pour autant compromettre la repousse.

ADAPTER LES EXPLOITATIONS AU REGARD DES ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES

Utiliser des outils de prise de décision comme CAPZER. Un outil d'analyse ayant pour but de mesurer : les émissions de CO₂ de chaque atelier bovin, le stockage carbone réalisé grâce aux surfaces en prairies, haies de l'exploitation et ainsi montrer le % des émissions de l'exploitation compensées par le stockage carbone. Par ailleurs, le bilan qui en ressort permet de définir les services économiques rendus, comme le

nombre de personnes que l'exploitation nourrit. L'outil donne des pistes d'amélioration pour améliorer les performances de l'élevage, comme limiter les animaux improductifs par exemple, et les moyens de diminuer ses émissions de CO₂. L'éleveur dispose donc des clés pour améliorer son exploitation sur le plan écologique et économique.

Travailler sur le troupeau, effectuer une mise à l'herbe plus précoce, puisque l'évolution des températures pourrait provoquer une pousse de l'herbe plus précoce dès le printemps. Il faut cependant souligner que ces changements dans les systèmes élevages auront des effets sur le reste de la filière qui devra s'adapter face à ces nouvelles pratiques (modification des périodes de reproduction et de ventes, types d'animaux produits, etc.).



Il est aussi possible de rajeunir l'âge au premier vêlage et ainsi diminuer le nombre d'UGB, et éviter les animaux improductifs.

Un travail génétique est aussi possible, pour avoir des vaches ayant plus de facilité au vêlage, diminuer les émissions de méthane, une meilleure résistance à la température, etc.

Dans le cadre du plan filière régional 2023-2025, les éleveurs adhérant au contrôle de performance, seront accompagnés durant 3 ans pour faire progresser le potentiel génétique de leur troupeau, cette évolution

sera ensuite mise à disposition des autres éleveurs. Cet accompagnement est découpé par année, la première année pour établir un plan d'action, puis d'audits durant les années 2 et 3 pour suivre le plan d'action, ainsi que d'un accompagnement à l'investissement.

L'action est portée par les organismes Bovins Croissance, Chambres Départementales d'Agriculture, EDE.

Optimiser le stockage, en agrandissant les bâtiments de stockage, ou en améliorant le système de séchage du fourrage en grange par exemple. Pour permettre aux éleveurs d'avoir des stocks en prévision des aléas climatiques et météorologiques.



Proposer une meilleure utilisation de l'eau. Des aides du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes sont mises à disposition des exploitations pour drainer ou récupérer l'eau de pluie.

Le projet CercEAU est un plan d'action en 3 parties, la première est constituée de diagnostics sur des sites expérimentaux, la seconde est une recherche sur les outils pour drainer, récolter, nettoyer l'eau avec

Essayer et partager de nouvelles pratiques, c'est déjà le cas sur des élevages expérimentaux. Par exemple, une étude a été menée sur la mise à l'herbe hivernale puis présentée lors du Salon de l'herbe et du fourrage.

Pour permettre à des exploitations de financer leurs initiatives, la DRAAF a mis en place l'appel à projet MAXIM'HERBE. Les projets des exploitations bovines devront avoir pour but de : valoriser la ressource herbe, augmenter l'autonomie fourragère et la résilience des exploitations, maintenir la biodiversité des prairies et le stockage de carbone de celles-ci. L'objectif est de mettre en lumière les initiatives qui fonctionnent pour que d'autres éleveurs s'emparent de ces leviers.

Il est important de mettre tous les acteurs au même niveau, l'information ne doit pas être descendante. Ce ne sont pas les scientifiques qui doivent donner les consignes aux éleveurs, c'est un travail pluridisciplinaire qui doit être effectué. Grâce à la vulgarisation, les éleveurs peuvent se saisir de certaines thématiques ou certaines études pour faire évoluer leur exploitation.

Le dialogue entre éleveurs est déjà présent, il existe des groupes Facebook sur lesquels des éleveurs partagent leurs pratiques et leurs résultats.

Mettre en avant des mélanges fourragers plus résilients, pour protéger les exploitations des aléas climatiques en choisissant des espèces et des variétés avec de bonne tolérance au stress hydrique.

le moins d'impact possible, et la troisième partie est actuellement en construction, mais aura pour but d'accompagner les exploitations.

Par exemple Thierry Champeix, éleveur à Sauxillanges dans le Puy de Dôme, abreuve ses Salers grâce à de l'eau de pluie qu'il récupère de ses toitures. Elle est filtrée, stockée, puis redistribuée à ses vaches.

L'objectif est de permettre une irrigation de sécurité sur les exploitations, pour se protéger des sécheresses.



DÉVELOPPER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

■ **Limiter l'importation des protéines végétales**, en produisant des céréales sur sa propre exploitation, ou en effectuant un travail régional afin de favoriser le circuit court. Par exemple, c'est le cas de Limagrain

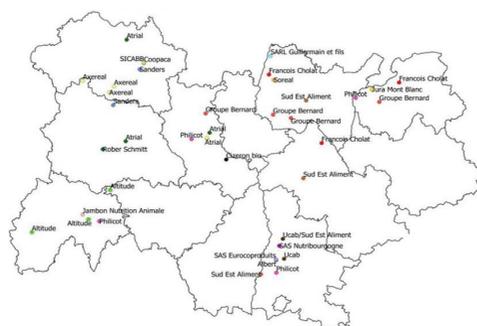
■ **Pousser les exploitations à être plus autonomes** par le biais de labels. Par exemple, le cahier des charges impose 80% d'autonomie alimentaire obligatoire pour être qualifié Label rouge.

■ **Développer la production en région**. En Auvergne-Rhône-Alpes, on trouve 38 sites de production d'aliment complet à destination du bétail et 2 usines de trituration. 2 autres usines sont prévues pour 2024. Pour alimenter ces usines, il y a une volonté d'augmenter la surface en oléo-protéagineux, ce qui est déjà le cas depuis 10 ans.

qui a produit du foin de luzerne en région pour les agriculteurs. En région, 150 tonnes d'enrubannés ont été produits, et achetés par les éleveurs, payés au taux de protéine.

■ **Développer les échanges entre producteurs et agriculteurs en région**, avec l'appauvrissement du sol et l'augmentation du prix des engrais azotés, les échanges entre fumier des éleveurs de ruminants et paille ou fourrage des producteurs se développent.

Carte présentant l'ensemble des entreprises possédant une activité de production des aliments composés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes



— délimitation départementales
○ site de production d'aliments complets à destination du bétail et nom de l'entreprise détentrice

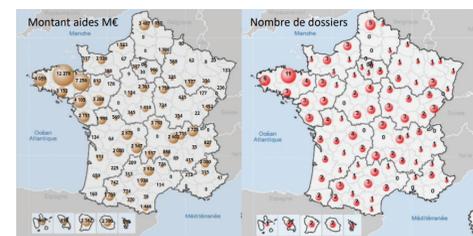
en hectares	2010	2020	évolution 2020 / 2010	part dans les surfaces nationales
ensemble de la SAU	2 891 607	2 857 658	- 1 %	11 %
céréales	551 338	518 273	- 6 %	6 %
oléagineux	72 521	79 462	+ 10 %	4 %
protéagineux et légumes secs pour leur graine	11 048	12 098	+ 10 %	3 %
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	6 988	425	- 94 %	0 %
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	7 276	11 557	+ 59 %	19 %
pommes de terre	2 346	3 324	+ 42 %	2 %
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	7 479	10 007	+ 34 %	4 %
fourrages annuels ⁽¹⁾	79 297	100 281	+ 26 %	6 %
prairies ⁽²⁾	2 029 123	2 010 172	- 1 %	18 %
fleurs et plantes ornementales	701	261	- 63 %	5 %
vignes	50 380	48 859	- 3 %	6 %
cultures fruitières	37 181	37 402	+ 1 %	19 %

(1) Mais fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y compris avec des céréales). (2) Prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020). Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN AVAL DE LA FILIÈRE

■ **Réduire l'utilisation d'électricité et d'eau en abattoirs**. Le plan de relance est lancé par l'Etat et vise à financer des appels à projets notamment sur la modernisation des abattoirs. Dans le cadre ce plan de relance, certains abattoirs se sont engagés à des réductions énergétiques, par la mise en place de nouvelles machines moins énergivores, la mise en place de panneau solaire lorsque cela est possible, par l'usage de LED, ou en construisant ou modernisant des stations d'épuration.

Répartition du nombre de lauréats et des aides attribuées par département



■ **Changer de gaz réfrigérant**. Certains gaz utilisés pour la conservation des aliments contribuent à l'appauvrissement de la couche d'ozone ou sont des gaz à effet de serre. Il est donc nécessaire de les

remplacer par des gaz neutres. Certaines boucheries artisanales ou GMS sont déjà passées à des gaz moins polluant pour la conservation du produit.



■ **Utiliser un éclairage LED**. C'est le cas de la boucherie-traiteur Clavel Père et Fils en Isère, Pascale a remplacé tous ses néons cathodiques par des LED en 2017. Cet investissement a été amorti après seulement 2 ans, puisque sa consommation d'électricité a largement diminué. La température dans la boucherie a également baissé, puisque les néons cathodiques ont tendance à surchauffer.



Photographe : Priscilla DU PREEZ

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LA BIEN TRAITANCE TOUT AU LONG DE LA FILIÈRE

La filière définit le Bien-Être Animal grâce à trois références, le respect des 5 libertés (ne pas souffrir de soif, de faim, d'inconfort, de douleur, de blessure ou de maladie), les principes énoncés par l'organisation mondiale de la santé animale et une démarche d'amélioration continue.

Il existe des outils visant à évaluer le Bien-Être Animal, comme Boviwell, un diagnostic qui classe les exploitations sur 4 niveaux (non classé, acceptable, supérieur, excellent). Au long terme, l'objectif est d'incorporer le Bien-Être Animal dans le cahier des charges Label Rouge, ainsi, si la note n'est pas suffisante, le label ne sera pas accordé. Le second objectif est que 100 % des exploitations aient fait un

diagnostic Boviwell d'ici 2025. Des systèmes similaires existent également pour les élevages d'ovins et de caprins, avec Moubiene et Cmoubiene. La bien traitance animale est un enjeu tout au long de la filière, chaque maillon et chaque acteur de la filière s'appuie sur des guides de bonnes pratiques, construits avec leur fédération pour créer des outils d'évaluation, en adéquation avec la réglementation.

LES ACTIONS EN ÉLEVAGE

Évaluer le Bien-Être Animal avec l'outil Boviwell.

Préserver la santé des animaux, par la lutte contre l'antibiorésistance (particulière chez les jeunes bovins) et en donnant aux cheptels des compléments de minéraux et de vitamines. Le plan national

« Ecoantibio » a été lancé en 2012, et a permis de diminuer de 36,6 % l'exposition totale des veaux d'élevage aux antibiotiques. ANSES-ANMV 2017

Également, Interbev a réalisé un cahier des charges et des fiches techniques pour la préparation sanitaire des

Partager les initiatives, par exemple l'aménagement des boxes pour les veaux d'Angélique Delaire, dans le Puy-de-Dôme, qui a ajouté des jouets, a groupé les veaux par paire dans les boxes et a donné plus d'espaces pour ces derniers.

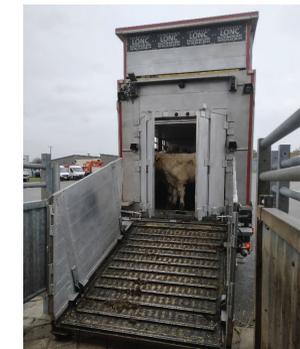
broutards. Le but est de vacciner les veaux vendus vifs et destinés à l'engraissement, afin de limiter l'utilisation d'antibiotique lors de l'engraissement. L'acheteur est garanti d'acquérir un veau de qualité, plus résistant, il s'engage alors à participer aux frais de préparation sanitaire et l'éleveur sera remboursé du coût du vaccin. Les veaux sont alors protégés du Virus Respiratoire Syncytial Bovin (VRSB), du Virus Para Influenza de type 3 (Pi3), de la Bactérie Mannheimia haemolytica ...



Protéger les animaux du stress thermique, en intérieur, par l'installation de brumisateurs et de ventilation. Mais aussi en extérieur, en plantant des arbres et des haies pour créer des zones d'ombres et des flux d'air. De plus, un des comportements naturels des bovins, est de se frotter aux arbres.

Shelt'air Les diagnostics Shelt'air, issus du partenariat entre IDELE et ETERNIT France, permettent de choisir les solutions techniques pour assurer une bonne ventilation dans un bâtiment d'élevage.

Le diagnostic repose sur la localisation géographique, l'exposition au vent, les saisons d'utilisation, le type d'animaux et l'architecture du bâtiment.



LES ACTIONS LORS DU TRANSPORT

Une amélioration de l'équipement. Une coopérative de Nouvelle-Aquitaine, Creuse Corrèze Berry Élevage (CCBE), a par exemple équipé ses véhicules de vérins hydrauliques, dans le but de sécuriser la montée et la descente des animaux, et de pouvoir séparer les animaux pour éviter un conflit lors du trajet ou protéger un animal plus fragile. C'est également le cas chez SOBEVAL, les camions y sont entièrement climatisés pour améliorer le confort lors du transport.

TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS LORS D'ÉPISODES CANICULAIRES

VIGILANCE CANICULE

Niveau 4
13H - 18H
Interdiction du transport routier d'animaux vivants sur le territoire national concerné, de 13h00 à 18h00 durant les épisodes caniculaires.

Niveau 3
Adaptation des horaires par tous les maillons de la filière.

Niveau 2
Niveau 1

MÉTÉO FRANCE

Pour tout transport d'animaux vivants : À l'intérieur du véhicule 30°C MAX 15°C

La France a adopté un arrêté du 22 juillet 2019 limitant le transport d'animaux vivants sur son territoire à certaines heures lors d'épisodes caniculaires. Cet arrêté est toujours applicable, en complément de la réglementation européenne en vigueur 1/2005 sur le respect de la protection animale.

Plus d'infos : www.interbev.fr/canicule

Interbev

Par la mise en place de la Procédure d'alertes canicule. Si plusieurs jours de canicule s'enchaînent, la réglementation s'applique et il est interdit de transporter des animaux entre 13 h et 18 h durant les heures les plus chaudes. L'alerte circule via les applications Interbev pour informer les coopératives, les commerçants en bestiaux, les abattoirs, les transporteurs...

Ce sont les abattoirs qui adapteront la présence du personnel en fonction des besoins des apporteurs. La température dans le camion ne doit pas dépasser les 30 °C.

JUSTE RÉMUNÉRATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Il y a une forte volonté d'accompagner le renouvellement des générations.

En effet, aujourd'hui, il n'y a pas de compensation entre les installations et les départs en retraite. Les fédérations travaillent dans le but d'améliorer la visibilité économique, faire évoluer les horaires de travail et intéresser les jeunes en présentant la filière. Entre 2010 et 2018, on comptait 7 700 installations d'élevage herbivore, mais cela ne compense pas les

12 000 départs (voir p.32). Le recrutement est aussi un enjeu pour les abattoirs. Il faut souligner l'importance des établissements agricoles dans la région qui permettent de renouveler une partie de la filière. Et le travail français reste valorisé, puisque 89% des Français pensent que le savoir-faire des éleveurs français garantit une viande de qualité. *Etude IFOP de 2021.*

ASSURER UNE JUSTE RÉMUNÉRATION

Développer la contractualisation, visant à rémunérer le producteur en fonction de ses coûts de production. La création d'un contrat sur 3 ans, qui intègre les coûts de production est obligatoire lors de la première

transaction entre producteur (vendeur) et son premier acheteur, selon la loi Egalim 2. La contractualisation indique également à l'éleveur la quantité d'animaux qu'il doit produire.

ASSURER DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Rendre le travail plus attractif en abattoirs, avec un meilleur aménagement du lieu de travail, ou grâce à des initiatives comme des activités de réveil musculaire, mise en place par Tradival, et d'autres entreprises de découpe et transformation. Certains abattoirs ont mis en place des exosquelettes afin de réduire les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques). La mécanisation est également possible pour diminuer l'action humaine sur certains postes comme déplacer des cartons par exemple.



Pour la partie découpe, c'est la rotation qui est mise en place, les employés peuvent changer de poste de travail pour éviter la répétition du même geste et ainsi, diminuer les risques.

TRAVAILLER SUR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Répondre aux besoins des nouvelles installations, il faut également toucher les investisseurs. Inn'ovin organise la journée régionale Cap sur l'Installation en Ovins Viande. Le but est de communiquer avec les

acteurs gravitants autour de l'installation en production Ovin avec divers documents, indiquer les besoins de la filière, avec une visite d'exploitation.

Communiquer par le biais d'événements, avec les concours MAF (Meilleur Apprenti de France), les rencontres Made In Viande, le mondial des métiers de Lyon ou les Ovinpiades. Il s'agit d'un concours national entre élèves d'études agricoles, pour mettre en avant les métiers de la filière Ovin.



Souligner l'importance de l'emploi. La région Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont plus 68 000 emplois générés dans la filière élevage et viande. Non seulement le secteur de la viande recrute, mais il offre aussi des opportunités et des possibilités d'évolution.

Il faut souligner ces perspectives d'évolutions et la pérennité de ses emplois, souvent méconnus. *Enquête structures Interbev Auvergne-Rhône-Alpes et Données Agreste Mémento 2020.*

Maintenir le maillage territorial des abattoirs, il y a au moins 2 abattoirs par département. Cette proximité entre abattoirs et exploitations agricoles, permet d'optimiser le transport (et donc le stress des animaux

et le coût) et la logistique. Avec les grandes villes à proximité, il est important de conserver une zone de consommation et une zone de transformation proche.



Photographie: Anatoly RAMONOV

Photographie: Laura OHLMAN

PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, RAISONNÉE ET DURABLE

La consommation de la viande a évolué au fil du temps.

En 2021, 89% des Français déclarent aimer la viande⁽¹⁾. L'évolution du mode de vie fait qu'une partie plus faible du revenu est allouée à l'achat de nourriture. De plus, les ménages ont généralement moins de temps pour cuisiner. Les ménages ont augmenté leur consommation de viande hachée dans un souci de praticité ou d'économie. C'est la Restauration Hors

Domicile qui gagne en importance (plus de livraison, et on consomme plus souvent de la viande en restaurant). Cependant, il faut noter qu'en 2017, 52 %⁽²⁾ des viandes bovines en RHD étaient encore issues de l'import, d'où l'objectif de la filière d'augmenter l'origine France des viandes dans ce secteur. (1) Etude IFOP de 2021 (2) Etude « Où va le bœuf ? » 2018

METTRE EN AVANT LA VIANDE ORIGINE FRANCE ET SES QUALITÉS

Former les cuisiniers en Restauration Collective, notamment à acheter par le « plat » et non par le « muscle ». Le cuisinier annonce donc la recette qu'il souhaite préparer ; la sélection des morceaux est faite par l'entreprise de transformation des Viandes, qui proposera un assortiment de morceaux moins coûteux, plutôt que d'acheter les morceaux plus coûteux et ensuite construire la recette.

La seconde partie de la formation est consacrée à la cuisson basse température qui permet aux cuisiniers de faire des viandes très tendres (cela limite

Développer la part des labels dans l'offre. Augmenter la part du Label Rouge et du bio dans l'offre pour donner le choix aux consommateurs. Avec le Label Rouge, ce dernier est assuré d'acheter un produit de

grandement le gaspillage alimentaire puisque les convives n'ont pas problème à mâcher la viande), qui ne perdent pratiquement pas de poids à la cuisson ce qui représente un avantage économique pour le gestionnaire. En 2021, il y a eu 3 master class d'effectuées et en tout, ce sont les chefs cuisiniers de 13 établissements (collèges, lycées, établissements médico-sociaux) qui ont été formés.

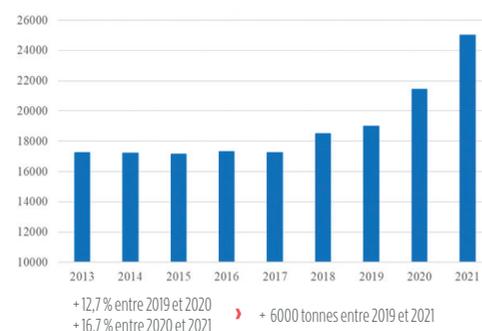
Pour ce qui est de la restauration collective, 100% des lycées en région sont fournis en viande locale.

qualité gustative supérieure et la juste rémunération de l'éleveur, et avec le label Bion, c'est le respect des certains modes de production qui est assuré

Point sur l'évolution de Label Rouge en France
Chiffre clés LR-2021 (données ODG excepté Charolais Terroir)

Données 2021	AURA	National
Nombre d'élevages habilités	2 369	15 352
Nombre abatteurs habilités	22	162
Nombre artisans bouchers habilités	149	1 064
Nombre GMS habilitées	126	1 006
Nombre restaurants habilités	6	51
Nombre d'animaux abattus labélisés	13 691	71 255
Tonnage Boucheries	1 305	8 324
Tonnage GMS	1 332	12 281
Tonnage Restaurants	8	326
Nombre animations en GMS	72	361

Évolution des tonnages commercialisés en LR



Promouvoir l'origine régionale, grâce aux labels régionaux, qui sont des démarches collectives, visant à proposer un produit de plus grande qualité et avec un meilleur impact environnemental. Les Produit AOP, IGP et même bio sont également orientés dans une démarche qualité, notamment environnementale.

Réduire le gaspillage alimentaire, les restaurants scolaires proposant des initiatives pour limiter le gaspillage se multiplient. Comme le collège de Feurs, qui a mis en place un Salade Bar, pour que les élèves se servent uniquement les légumes qu'ils veulent manger.

La notation de sa faim lors du passage au self pour prendre son plat principal (les élèves notent de 1 à 3 leurs niveaux de faim pour que l'assiette soit remplie en conséquence).

Pour finir, il y a également une table, près de la sortie, sur laquelle les élèves peuvent déposer ce qu'ils n'ont pas mangé, pour que les camarades se servent.

Faire en sorte que la RHD s'approvisionne en viande de proximité, française ou SIQO, objectif 80 % de viande française en RHD. Selon l'étude « Où va le Boeuf » 2018 de IDELE pour Interbev, 48 % de la viande sur ces circuits est d'origine française (+ 14 points / 2014). Etude « Où va le bœuf » de 2018.

Informier le consommateur, par des animations conduites par des éleveurs ou des animateurs professionnels formés sur les lieux de vente pour expliquer les modes d'élevage, les SIQO, les destinations des morceaux et des conseils culinaires.

En 2021, plus de 229 journées d'animations réalisées avec l'interprofession dont 72 jours en rayons sous Label Rouge.



Travailler sur l'approvisionnement en Restauration collective, en suivant la loi EGALIM : au premier janvier 2024, l'approvisionnement en RHD doit contenir 60 % de viande durable et de qualité (label), avec un taux de 100 % pour les restaurants collectifs gérés par l'état.



CONCLUSION

Comme vu tout au long de cet Atlas régional, la filière élevage et viande a de nombreux défis, dont certains sont propres à la région Auvergne-Rhône-Alpes. La majeure partie du territoire étant composée de prairies permanentes et temporaires, l'herbe est un enjeu prioritaire. Etant une région montagnarde, il est nécessaire d'entretenir les territoires et de garder un tissu économique rural important. La bien traitance des animaux est une volonté collective partagée par toute la filière. La région est très sensible aux aléas climatiques comme la sécheresse ou la grêle. Le dérèglement climatique est dès à présent une problématique que les exploitations et l'ensemble de la filière prennent en compte pour pouvoir s'adapter. Des actions sont en cours mais de nombreux travaux doivent encore être poursuivis en ce sens.

Interbev cherche à avancer pour répondre à ces problématiques grâce à la recherche et développement, mais aussi par un dialogue avec tous les acteurs. La région travaille également sur la transition de la filière élevage et viande. Elle prend conscience des défis à venir pour sauvegarder l'agriculture. Il est nécessaire de continuer à travailler ensemble et pour répondre aux besoins de demain, et cela ne pourra se faire sans innovations.



Photographies Christian UE

COORDINATION ET RÉDACTION

Interbev : équipe de la Commission Enjeux Sociétaux.

Interbev Auvergne-Rhône-Alpes : Apolline PISSOT, Romain KJAN, Luc BATAILLE, Carole CHENEAU, Baptiste BICHONNIER, Melvin FARDET.

Création graphique et mise en page : Pauline MARTNIET, Agence TAMENTO.

CONTRIBUTEURS

Sont chaleureusement remerciés toutes les personnes et organismes ayant participé, pour les entretiens réalisés, les données et photographies fournies, nécessaires à ce travail.

Allaimat Sandra Syndicat boucherie Auvergne-Rhône-Alpes
Association Agneau de l'Adret - Association Bœuf Fermier Aubrac
Association Cesar Agneau de Sisteron - Association Charolais Label Rouge - Association pour la défense de l'Élevage Traditionnel en Bourbonnais - Association des Syndicats d'Éleveurs de chevaux de Rhône-Alpes et d'Auvergne - Association Viande de Salers Label Rouge - Association Veaux des monts du Velay Forez - Agneau Fermier Pays d'Oc - Beaumont Mélanie CA Auvergne-Rhône-Alpes
Berthomier Rémy Socopa - Borrès Jean-Baptiste SIDAM - Bosch Jérémie Coopération Agricole - Conseil de la filière cheval Auvergne Rhône-Alpes - Comité Régional de Tourisme Equestre - Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes - Brulurut Emeline Draaf Auvergne-Rhône-Alpes
Brinschwig Gilles Enseignant-Chercheur Inrae VetagroSup - Guinot Caroline INTERBEV - Castex Anne Suaci - Chaize David Eleveur - Chatenet Sophie PAMAC - Chazalet Jacques Sommet de l'élevage - Chessel Emmanuel Syndicat Abondance - Clavel Pascal Boucherie Clavel - Conrond Mélanie IFCE - Curdy Julien Terre Agr'eau

Delaire Angélique Eleveur - Desormaux Audrey chargée de mission FNO - Dufayet Bruno FNB - Durand GUY Eleveur Dumas Philippe Sicarev - Fabre Eric Eleveur Fédération des courses du Centre - FONT Claude éleveur Fumery Hervé SIFCO - Geoffroy Christophe Marché de Bourg-en-Bresse - Galliot Jean-Noël Conservatoire Botanique National du Massif-Central - Groshens Eva Idele - Lamadon Chantal CA Auvergne-Rhône-Alpes - Landais Elisa Auvergne -Rhône-Alpes élevage - Laurent Patrick Laurent laine - Limousin Promotion Merdji Nordine AgroMousquetaire Merlot Cindy Auvergne Estive Michallet Elise Eleveur - Miehe Aude CA Auvergne-Rhône-Alpes élevage - Moreau Sindy Idele - Pechuzal Yannick Idele - Perrin Pierre Boucherie Rhône - Pineau Christelle Idele - Plan Alain CRIEL Poupel Aurélie Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes - Puigrenier Hervé Abattoir Puigrenier - Rittaud Lionel Boucher Abatteur - Sevin Fabien Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes - Vermeersch Adrien Eleveur - Virginie Motta ELVEA - Voute Jean-Luc Eleveur.

AUTEURS



Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes fondée en 1979, reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin, de proposer aux citoyens des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière élevage et viande. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et

commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Interbev est représentée en régions par ses 12 Comités Régionaux Interbev qui constituent une véritable courroie de transmission permettant de déployer les stratégies d'INTERBEV décidées par les Organisations Nationales qui la compose sur l'ensemble du territoire.

En savoir plus : www.interbev.fr / www.la-viande.fr



Interbev Auvergne Rhône-Alpes est l'interprofession régionale qui fédère les métiers de la filière élevage et viande. Nos missions sont de veiller à faire respecter les accords interprofessionnels qui régissent la filière, faire vivre le réseau des professionnels et le déploiement de la stratégie et les plans d'actions souhaités par Interbev et les organisations nationales. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement,

de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. Aujourd'hui, cette démarche d'engagement de la filière dans la promesse d'une production et d'une consommation responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux », anime chacune de nos actions conduites en région en écho à la communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens ».

En savoir plus : www.interbevauvergne.fr et sur nos réseaux sociaux @InterbevAuRA

LEXIQUE

AB : Agriculture Biologique est un label garantissant une production respectant les cahiers des charges de l'agriculture biologique (alimentation, traitements maladies, conduite...).

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée désigne un produit dont toutes les étapes de fabrication sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique, qui donne ses caractéristiques au produit.

AOP : Appellation d'Origine Protégée est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne Certification : Attestation de conformité à un référentiel qui donne au client l'assurance et la confiance en ce que des exigences et des spécifications sont satisfaites. Elle est délivrée par un organisme certificateur sur la base d'audits périodiques.

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun.

GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental.

GMS : Grande et Moyenne Surface (hypermarchés, supermarchés notamment).

Ha : Hectare est une unité de mesure de superficie correspondant à 10 000 m² (100 m par 100 m).

IGP : Indication Géographique Protégée identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. Au moins une étape parmi la production et la transformation doit avoir lieu dans l'aire géographique.

INOSYS : Réseaux d'élevage est un dispositif partenarial associant des éleveurs volontaires et des ingénieurs de l'Institut de l'élevage et des Chambres d'agriculture. Cette plateforme a pour finalité la production de références sur les systèmes d'élevage herbivores à destination des éleveurs et de leurs conseillers.

INRAE : Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement est organisme français de recherche (anciennement INRA).

LR : Label Rouge est un label français qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité organoleptique supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés et répondent à un cahier des charges précis allant de la production à la distribution.

OFB : Office Français de la Biodiversité.

PNR : Parc Naturel Régional.

PT : Prairie Temporaire : prairie semée depuis moins de six ans.

PP : Prairie Permanente est une prairie semée depuis plus de six ans.

RHD / RHF : Restauration Hors Domicile / Foyer, comprenant la restauration collective et la restauration privée.

SAU : Surface Agricole Utile ou Superficie Agricole Utilisée est une notion statistique normalisée à l'échelle européenne; Surface destinée à la production agricole, elle comprend toutes les terres arables, les surfaces toujours en herbe, les cultures pérennes et les jachères.

SH : Surface en Herbe : somme des STH + PA + PT SFP : Surface Fourragère Principale = SH + cultures fourragères principales annuelles.

SIQO : Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine regroupe les signes suivants : AOC/AOP, IGP, STG, LR et AB.

STG : Spécialité Traditionnelle Garantie correspond à un produit dont les qualités spécifiques sont liées à une composition, des méthodes

de fabrication ou de transformation fondées sur une tradition mais le produit n'est pas lié à l'origine géographique.

STH : Surface Toujours en Herbe est composée des parcours et des prairies permanentes.

TEC : Tonne Équivalent Carcasse, unité commune aux différents animaux et produits, permettant de convertir des animaux vivants en équivalent-carcasse ou de rapporter des produits transformés à l'équivalent-carcasse originel.

UGB : Unité Gros Bétail, variable créée à partir de coefficients permettant de comparer entre eux les différents animaux et de les additionner.

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique.



atlas régional

DE L'ÉLEVAGE HERBIVORE
DANS SON TERRITOIRE
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Qui peut se douter que les élevages d'herbivores participent à la qualité et la diversité de notre environnement ?

Qui sait que nos paysages des Volcans d'Auvergne, aux plaines du Forez ou du couloir rhodanien aux Alpes existent par la richesse de l'agriculture et de l'élevage ?

Qui connaît l'ensemble des races d'herbivores, leurs spécificités, les productions faites sur notre territoire ?

Qui se rappelle qu'une grande partie des emplois ruraux est liée à la présence des activités d'élevage et ses filières ?

Qui connaît toutes les festivités liées à l'activité d'élevage d'herbivores ou encore à la valorisation de ses productions ?

Tout le monde le sait ?

Interbev Auvergne Rhône-Alpes fait le pari qu'il est utile de le rappeler, de l'illustrer, de le cartographier pour donner à tous les concitoyens, acteurs du territoire une vision globale du poids économique, environnemental, sociétal et culturel des filières d'élevage d'herbivores qu'elles rendent sur le territoire auvergnat rhonalpin.

Bonne lecture !



atlas régional
DE L'ÉLEVAGE HERBIVORE
DANS SON TERRITOIRE

INTERBEV
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
